

MOURAD BOUKELLA^[*]

La problématique de l'autosuffisance face à l'internationalisation de l'économie agro-alimentaire

Le présent travail fait suite à la réflexion, d'ordre méthodologique, que nous avons entamée dans un précédent article sur les problèmes alimentaires contemporains. Nous avons tenté de montrer en quoi ces problèmes étaient partie intégrante de la nouvelle dynamique du système économique mondial depuis le début des années 1960. Plus précisément, il nous était apparu que les difficultés alimentaires auxquelles se heurtent aujourd'hui les économies dépendantes ne sont pas sans relation intime avec la division internationale inégale du travail qu'impose à ces économies un système agro-alimentaire mondial en formation rapide.

La présente contribution vise à approfondir la réflexion méthodologique déjà engagée : elle propose de rassembler, dans une première partie, quelques éléments pour l'analyse du procès d'intégration au système agro-alimentaire mondial, à partir des stratégies des firmes transnationales opérant dans le secteur.

Dans une deuxième partie, seront abordées les «réponses locales» au processus d'intégration précédemment mis à jour, à travers les politiques «nationales» de développement agro-alimentaire. Le débat sera orienté, ici, sur la problématique de l'autosuffisance alimentaire et sur le contenu d'une politique agro-alimentaire d'autosuffisance.

I. Le procès d'intégration au système agro-alimentaire mondial

L'examen de ce point nécessite, d'abord, que soient clairement définis le caractère agro-alimentaire et la multinationalité des firmes, opérant dans le domaine qui nous intéresse.

Les économistes ont convenu de définir comme firmes agro-alimentaires toutes celles réalisant plus de 50 % de leur chiffre d'affaires dans le secteur agro-alimentaire, suivant la nomenclature internationale établie par l'ONU. Ce chiffre d'affaires peut être réalisé soit dans des activités productives, soit dans des activités de négoce.

Cependant, le critère retenu ne peut être entièrement satisfaisant, étant donné l'existence d'entreprises de très grande taille, réalisant une part de leur chiffre d'affaires, relativement modeste en pourcentage, mais importante en valeur absolue dans l'agro-

alimentaire. Tel est le cas, notamment, des quatre firmes américaines suivantes (en 1981) :

	C.A. dans l'agro-alimentaire %	C.A. dans l'agro-alimentaire en milliards de \$ US
- Occidental Petroleum	13	2,0
- Phillip Morris	26	2,8
- R.J. Reynolds	20	2,3
- Procter and Gamble	19	2,2

Source : «Les cent premiers groupes agro-industriels mondiaux». I.A.M. Montpellier – Décembre 1983, p. 2.

Avec des chiffres d'affaires d'une telle valeur, ces groupes prennent place, en 1981, parmi les dix premières firmes agro-alimentaires dans le monde. Il y a donc lieu de prendre en considération cette donnée, liée à la politique de diversification inter-sectorielle des firmes multinationales, dans l'étude de la dynamique du système agro-alimentaire mondial.

Quant à la multinationnalité, elle est admise, dès lors que «l'entreprise a au moins une activité productive à l'étranger, soit par le biais de filiales ou d'entreprises conjointes (joint-venture), soit de prises de participation dans une société située à l'étranger»^[1]. Selon les termes de L. Malassis, elle traduit «le passage des conditions de production et d'échange du plan national au plan international»^[2].

A titre d'illustration, il suffit de considérer le cas des deux plus importantes firmes multinationales agro-alimentaires : Nestlé réalise plus de 95 % de son C.A. en dehors de son pays d'origine : 40 % en Europe, 21 % en Amérique du Nord, 16 % en Asie, 15 % en Amérique Latine, 6 % en Afrique ; il est implanté dans 15 pays. Unilever réalise 70 % de son C.A. en dehors des Pays-Bas et du Royaume-Uni : 67 % dans la C.E.E., 9 % en Amérique du Nord, 7 % en Asie, 7 % en Afrique, 3 % en Amérique Latine ; il est implanté dans 55 pays^[3].

Le fait multinational n'est pas un fait récent : depuis la fin du XVIIIe siècle, début du XIXe siècle, sont apparues, en Europe Occidentale, de grandes entreprises investissant à l'extérieur de leur territoire national à la recherche de débouchés plus vastes (à capacités d'absorption plus grandes que les marchés nationaux) et de matières premières nécessaires à la production. R. Vernon précise que «vers 1870-1880, les principales entreprises de fabrication américaines avaient déjà consacré des sommes considérables à l'investissement direct à l'étranger»^[4].

Ce fait multinational, abondamment décrit, correspond historiquement au passage, en Europe Occidentale, de la phase concurrentielle à la phase monopoliste caractéristique du développement du capitalisme.

Il procède de la loi de la concentration-centralisation inscrite dans la logique même de l'accumulation du capital.

Mais au lendemain de la grande crise et de la 2ème Guerre mondiale, puis de manière accélérée, au cours des années 1960, apparaît un phénomène *qualitativement nouveau* et qui correspond à la domination que les firmes multinationales *ont tendance* à exercer, désormais, sur toutes les activités économiques à l'échelle mondiale. Le concept d'internationalisation du capital rend compte de ce phénomène qui désigne simultanément un mouvement de concentration du capital de certaines grandes entreprises et leur extension parallèle au niveau mondial, au sein d'une même entreprise[5].

C'est au cours de cette phase du développement du système capitaliste que les notions de «marché mondial» et «d'économie mondiale» prennent tout leur sens : elles renvoient à une réalité contrastant fortement avec la phase antérieure marquée par l'existence de sphères d'influence (les empires coloniaux) séparées par des barrières douanières très strictes.

Ce mouvement de transformation radicale des structures productives et marchandes du capitalisme n'a pas épargné – ne pouvait épargner – les activités économiques liées à la production, à la transformation et à la distribution des produits agro-alimentaires, étant donné les perspectives de profits que ces activités peuvent offrir : comme dans les autres secteurs d'activité, quoique plus tardivement, l'internationalisation de l'économie agro-alimentaire a pour vecteur le développement des firmes multinationales et procède de la logique de croissance capitaliste.

La transformation des produits alimentaires est l'une des principales activités manufacturières du monde. La production mondiale de l'industrie alimentaire (y compris les boissons) représentait, déjà, en 1975, environ 600 milliards de dollars, soit 18 % de la valeur de tous les articles manufacturés. Elle occupait directement 22,5 millions de personnes, soit le huitième de la main-d'œuvre industrielle mondiale et entrait également pour un huitième dans le total des valeurs ajoutées manufacturières[6].

L'importance du capital (productif et marchand), du chiffre d'affaires et des emplois réalisés dans ce domaine par de puissantes firmes basées aux Etats-Unis et dans d'autres pays occidentaux (Grande-Bretagne, France, Suisse, Japon...), leur degré de concentration et leur tendance à l'extension, à l'échelle mondiale, à travers tout un réseau de filiales, sont la preuve *d'une accélération du mouvement d'internationalisation de l'économie agro-alimentaire* au cours des vingt dernières années. Procédant par implantation de filiales nouvelles à l'extérieur de leur base, par absorption ou par fusion, c'est-à-dire, selon une stratégie d'expansion similaire à celles réalisées dans d'autres sphères d'activité, ces firmes constituent actuellement *le noyau d'un système agro-alimentaire mondial en formation rapide*.

De nombreux travaux ont pu établir l'existence d'un processus de production, de transformation et de distribution de denrées alimentaires se déroulant dans un nombre de plus en plus nombreux de pays, selon une *logique économique* définie par un nombre relativement restreint de groupes multinationaux «leaders». Une étude réalisée en 1976 montre que la croissance économique des cent premières firmes agro-alimentaires mondiales a été particulièrement rapide, ces quinze dernières années, de l'ordre de 7 à 8 % en volume et par an. Ce taux est de deux ou trois points supérieur au taux de croissance constaté pour l'ensemble du secteur des industries alimentaires.

De fait, le mouvement de concentration s'est renforcé entre 1978 et 1981, si l'on se base sur les caractéristiques économiques moyennes d'une grande firme multinationale-type dans l'agro-alimentaire[7] :

	1978	1981
- Chiffre d'affaire total hors taxes	2 186	3 900
- Capitaux propres	526	1 000
- Bénéfices nets	71	158
- Nombre de salariés	32 023	39 460

Unité : millions de dollars

En l'espace de trois années seulement, les performances économiques de la firme multinationale moyenne ont presque doublées. Entre les deux dates, le contrôle de la production agro-alimentaire par les cent premières firmes du secteur est passé de 28 % à 34 %. Et le mouvement se poursuivra très probablement dans les prochaines années. Quel contraste que cette croissance rapide et continue, par rapport au désordre économique international actuel.

Ce constat rend plausible l'hypothèse d'un nouvel ordre alimentaire mondial, en germe depuis une vingtaine d'année, entendant par là, la constitution d'une nouvelle économie agro-alimentaire de dimension internationale et intégrant, progressivement, l'ensemble des systèmes alimentaires nationaux[8].

C'est, précisément, cette tendance qu'il faudrait rendre intelligible considérant qu'il s'agit d'un premier pas vers la saisie correcte des problèmes alimentaires contemporains.

Historiquement, le processus d'intégration à un système unique a concerné d'abord les pays industrialisés eux-mêmes (dans les années 1950-1960) et, simultanément, ou peu après l'Amérique du Sud (particulièrement le Mexique et le Brésil), enfin les pays d'Asie et d'Afrique. Ces phases historiques successives d'intégration témoignent de l'influence grandissante qu'exercent les firmes multinationales sur l'évolution des systèmes alimentaires nationaux au Nord comme au Sud. En effet, les firmes transnationales développent

partout des stratégies consistant à relier l'ensemble des systèmes alimentaires nationaux directement au marché mondial, qu'elles dominent. De ce fait, elles ont une *tendance permanente* à influencer et à contrôler les politiques alimentaires des Etats, de façon à les orienter dans un sens voulu par elles. Leur objectif final serait donc le contrôle total de la production et de la distribution de toutes les nourritures de la planète[9].

A. Rhazaoui note, qu'en 1975, environ 75 % des investissements de l'industrie alimentaire se trouvent en Europe ou dans les pays d'Amérique du Nord et du Commonwealth méridional (Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique Australe). A la même date, environ 25 % seulement des recettes réalisées à l'étranger par les firmes multinationales du secteur alimentaire provenaient de leurs filiales, dans les pays en développement. Enfin, d'après le même auteur, en 1976, la part des sociétés étrangères dans l'industrie alimentaire des pays du Tiers-Monde ne représente que 1/8e (12,5 %) de la valeur totale de la production alimentaire de ces pays[10].

Ces chiffres peuvent laisser croire que la pénétration des firmes multinationales en est encore à sa phase de démarrage. Ceci est vrai si l'on s'arrête aux investissements directs étrangers. Il l'est moins, si on accepte d'intégrer les multiples liens de dépendance des pays du Tiers-Monde du point de vue de leurs importations de biens alimentaires de consommation finale, mais aussi, de biens intermédiaires, d'équipements et de technologies, c'est-à-dire les investissements qui accompagnent toute implantation d'unités agro-industrielles.

En prenant en considération les seules implantations directes, on observe une répartition disproportionnée des investissements des firmes dans le Tiers-Monde. C'est ce qu'affirme A. Rhazaoui, en écrivant : «Le nombre et l'importance relative des entreprises étrangères dans les pays en voie de développement varient considérablement selon les pays : plus de 25 % des ventes ou des avoirs de l'industrie alimentaire dans les pays où le marché est important : Argentine, Brésil, Mexique, Vénézuéla. Ce chiffre est inférieur à 15 % en Colombie, en Inde et en République de Corée. A Cuba et en Egypte, la participation des sociétés transnationales était négligeable en 1976»[11].

Aussi bien, la tendance à l'intégration ne se manifeste pas de façon uniforme. J. L. Rostoin précise sur ce point que : «L'implantation à l'étranger des entreprises agro-alimentaires peut revêtir des formes très diverses, allant de simples accords commerciaux à la création d'une filiale contrôlée à 100 % par la firme-mère, en passant par des accords de franchise, par des transferts de technique ou des prises de participation dans les entreprises du pays d'implantation. Les produits peuvent être fabriqués sur place, ou simplement reconditionnés, ou encore, importés directement de la firme-mère ou d'une autre de ses filiales»[12].

Il en est ainsi car les stratégies des firmes s'adaptent aux conditions économiques et politiques des économies nationales. Leur implantation, particulièrement dans les économies non occidentales, est toujours assortie de conditions très strictes, portant notamment sur :

- L'existence d'un marché potentiel local important (à demande solvable).
- La présence de matières premières agricoles non négligeables.
- La stabilité politique et sociale du pays d'implantation.

A partir de l'exemple offert par les pays du Sud Méditerranéen, certains auteurs proposent de distinguer deux types d'implantation :

– L'implantation «extravertie» dont l'objet est la transformation de produits destinés aux marchés étrangers. Ce type d'implantation, important mais dont le poids relatif diminue, aurait des inconvénients majeurs, liés à son «action souvent minière, épuisant les ressources naturelles», et au «prélèvement inacceptable qu'il opère, souvent, sur les disponibilités alimentaires» des pays concernés[13].

– L'implantation «intravertie», tournée vers le marché national implique, dans la majorité des cas, un transfert massif de technologies très peu adaptées aux conditions de production et de consommation des pays d'accueil. Il est observé, dans ce cas, que si ce type d'implantation «contribue à diminuer les importations de produits alimentaires, il concourt souvent à accentuer le déficit des pays hôtes en technologies et en matières premières et à substituer une dépendance par une autre»[14].

En tout état de cause, la diversité d'intégration des économies dépendantes au système agro-alimentaire mondial permet de déduire, qu'il ne peut y avoir de *solution unique au problème alimentaire*, même si, par ailleurs, certaines caractéristiques sont communes à toutes ces économies.

Si on admet que la tendance à l'hégémonisme sur les systèmes agro-alimentaires nationaux est une réalité, il devient intéressant d'analyser les «réponses» nationales à cet hégémonisme, ces réponses étant contenues dans les politiques alimentaires effectives menées dans chacun des pays concernés.

De ce point de vue, l'analyse concrète des systèmes et des politiques agro-alimentaires nationaux doit pouvoir répondre à la question fondamentale suivante : quel est leur degré d'autonomie, en terme de fonctionnement, mais aussi de maîtrise sociale de la décision économique, vis-à-vis du système agro-alimentaire mondial, dominé par des firmes transnationales ? Autrement dit, si on considère qu'une politique alimentaire est dite autonome, dès lors qu'elle impulse un développement alimentaire à partir des ressources nationales propres, le problème central revient à évaluer les possibilités réelles de mise en oeuvre d'une telle politique.

II. Systèmes et politiques agro-alimentaires nationaux

On ne soulignera jamais assez la nature spécifique des problèmes alimentaires qu'affrontent les économies extraverties par rapport à ceux rencontrés par les économies occidentales développées : dans ces dernières, le niveau alimentaire quantitatif, exprimé en termes de calories finales, par tête, a atteint, semble-t-il, un point de saturation. Le « modèle de consommation » qui y domine, connaît, depuis déjà de nombreuses années, une mutation qualitative caractérisée par la substitution de calories chères d'origine animale, aux calories végétales bon marché. De plus, ce modèle incorpore une valeur ajoutée industrielle et commerciale très importante, rendue possible par l'existence d'un appareil productif agro-alimentaire très performant. De ce fait, et comme l'écrit L. Malassis : « L'objectif général de l'agro-industrie dans les pays développés est d'assurer la diversification de la consommation dans l'espace et dans le temps, et d'incorporer des services à la denrée alimentaire, procurant au stade de la consommation de masse des commodités et des gains de temps » [15]. Enfin, un déséquilibre apparaît dans ces économies entre le fort potentiel d'accroissement de la population dû au progrès technique et la relative stabilité de la demande alimentaire solvable.

Dans les économies dépendantes, le problème se pose bien autrement : ce sont des économies caractérisées par un déséquilibre à la fois quantitatif et qualitatif de la consommation alimentaire ; l'apport en calories finales de la plupart d'entre elles se situe, en moyenne, à moins de 2300 calories, tandis que les éléments nutritifs essentiels ont une origine principalement végétale (céréales, légumes secs, racines et tubercules). De plus, les inégalités sociales dans la consommation y sont plus contrastées, et lorsque les besoins nutritionnels y sont satisfaits, c'est au prix d'une extraversion excessive et d'une dépendance accrue. Enfin, un déséquilibre inverse de celui constaté dans les économies développées peut y être observé : faiblesse des performances productives nationales et fort accroissement de la demande alimentaire, en relation, notamment, avec l'accroissement démographique.

Ces données objectives confèrent aux politiques agro-alimentaires des économies dépendantes une mission historique spécifique : la mise en place d'un appareil productif national, assurant une ration alimentaire et nutritionnelle satisfaisante à la fraction la plus large possible de la population, à des prix alimentaires, les plus bas possible.

Mais l'amélioration de l'état nutritionnel des populations, en tant qu'objectif global, n'est pas tout : il n'est pas indifférent de connaître l'origine nationale ou extérieure des produits ou des ressources matérielles et humaines disponibles en vue d'atteindre cet objectif; une alimentation satisfaite, surtout par le recours à des importations massives, soit des denrées, soit des imputs nécessaires à leur production, peut être le signe d'une sécurité alimentaire précaire, même si le niveau alimentaire atteint est estimé satisfaisant, au regard

des normes nutritionnelles admises. L'exemple fournie par les pays arabes (pays du Golfe, Algérie, Libye...) ayant connu ces deux dernières décennies une relative aisance financière, grâce à la valorisation de richesses naturelles abondantes, peut parfaitement illustrer ce point ; la capacité d'importation acquise par ces pays ne peut être que conjoncturelle, n'étant pas le résultat d'une dynamique productive interne durable, génératrice de surplus échangeables sur les marchés internationaux.

De ce point de vue et dans une perspective dynamique, nous considérons qu'une situation alimentaire s'améliore, à plus ou moins long terme, pour des populations données lorsque les besoins alimentaires (et autres besoins de reproduction) de l'ensemble de ces populations tendent à être satisfaits grâce à la mobilisation et à la mise en oeuvre de capacités productives nationales, celles-ci tenant à s'élargir progressivement. Le thème de l'autosuffisance alimentaire traduit cette préoccupation et doit donc être explicité.

II. 1. L'autosuffisance alimentaire : Une notion controversée

Parmi les nombreuses solutions avancées pour faire front aux difficultés d'approvisionnement alimentaire, la notion «d'autosuffisance alimentaire» tient une place de choix, étant évoquée dans pratiquement tous les documents émanant des institutions internationales (Banque Mondiale, F.A.O., F.M.I., Groupe des 77...) et dans tous les plans nationaux de développement élaborés depuis la conférence mondiale sur l'alimentation de 1974.

Force est de constater pourtant que cette notion est souvent employée sans que soit établi un consensus sur les réalités qu'elle recouvre. Son contour demeure imprécis du double point de vue du cadre théorique auquel elle est intégrée et des contextes historiques, auxquels elle fait référence ; très souvent des politiques alimentaires divergentes, voire, opposées, sont poursuivies sous la même bannière de l'autosuffisance alimentaire.

Il nous semble qu'un travail de clarification devrait être engagé afin d'en cerner précisément le contenu, en fonction des formations sociales concrètes analysées. En l'absence d'un tel travail, c'est toute la cohérence des objectifs poursuivis et des moyens mis en oeuvre qui se trouverait compromise.

De nombreux écrits entendent par «autosuffisance alimentaire» la poursuite d'une politique visant à résorber les déficits alimentaires observés non seulement au plan individuel (déficit des disponibilités moyennes par rapport aux normes nutritionnelles), mais, aussi et surtout, du point de vue de la balance commerciale agro-alimentaire des Etats.

Le professeur J. Klatzmann distingue *l'autosuffisance directe* qui consiste, pour chaque pays, à produire directement sa propre nourriture quel que soit le niveau de productivité atteint, de *l'autosuffisance indirecte* réalisée lorsque les exportations agro-

alimentaires permettent de couvrir les importations agro-alimentaires. Il estime alors que «si l'on donne la priorité à l'amélioration du niveau alimentaire de la population... l'autosuffisance indirecte, c'est-à-dire le paiement des importations alimentaires par des exportations de produits agricoles, peut être, dans bien des cas, la meilleure solution, à condition que les petits producteurs et les salariés agricoles soient convenablement rémunérés[16].

L'adhésion à ce point de vue suppose que soit acceptée la théorie des avantages comparatifs (dans sa double version classique et néo-classique) selon laquelle la «rationalité économique» impose à tout pays d'employer ses ressources aux utilisations pour lesquelles il peut tirer les meilleurs avantages, de consacrer ces ressources aux produits d'exportation, ceux-ci étant échangés contre des denrées importées qu'il ne pourrait produire localement qu'à des conditions économiques relativement défavorables.

Il est aisé d'identifier les postulats sur lesquels reposent cette «théorie» : d'abord, elle a comme soubassement doctrinal le libre-échange et, à ce titre, suppose l'existence de co-échangistes disposant d'une égale puissance économique. Ensuite, elle postule que l'insertion dans la division internationale du travail est un facteur de progrès économique et social du fait de l'accès aux capitaux et à la technologie moderne qu'elle permet.

La «théorie» des avantages comparatifs aurait été fondée s'il s'agissait simplement pour les pays dominés de résoudre un problème de déficit de leur balance commerciale et de s'aménager une place au sein d'une division internationale du travail dont les règles de fonctionnement seraient acceptées par tous les partenaires à l'échange.

Mais il s'agit là de tout autre chose : l'expérience historique prouve qu'en règle générale, l'extension de la division internationale du travail dans le cadre du système capitaliste mondial se traduit, pour les économies dépendantes et dominées, par le renforcement de la dépendance et de la domination au profit des économies industrialisées. La prise de conscience de cette réalité est bien à l'origine de la revendication d'un nouvel ordre économique international, ce que traduit le refus des «règles du jeu» imposées aux pays du Tiers-Monde.

Aussi bien, l'objectif d'autosuffisance alimentaire passe par la construction progressive d'un système productif national, c'est-à-dire un système productif autorisant un rythme de croissance économique que les échanges internationaux ne seront plus en mesure d'infléchir. Un tel système productif national aura pour fonction de pourvoir durablement aux besoins – dont les besoins alimentaires – de plus grand nombre, ces besoins devant s'exprimer évidemment en référence à des modèles culturels nationaux.

Au demeurant, une confusion est presque toujours entretenue entre deux réalités pourtant très différentes : le déficit et la dépendance

alimentaires. Le déficit alimentaire est une notion comptable (même si elle a des implications économiques) qui signifie :

- Que les importations alimentaires l'emportent, en valeur sur les exportations alimentaires, du fait d'une croissance continue des importations alimentaires en valeur absolue et corrélativement d'une évolution régressive des exportations alimentaires en valeurs relative et absolue.
- Que le poids des importations alimentaires dans la balance commerciale globale devient excessif, ce qui grève d'autant les capacités nationales d'importation de biens d'équipement, de biens intermédiaires et d'autres biens de consommation durables. Il s'agit donc d'un instrument de comptabilité nationale mesurant un aspect des relations commerciales internationales d'un pays. Par contre, la dépendance alimentaire est un concept – donc une abstraction – suggérant qu'un peuple entier n'est plus, structurellement, en mesure d'assurer sa propre subsistance, de façon régulière et permanente. Autrement dit, les producteurs nationaux de biens de substance se trouvent dans l'incapacité de maîtriser non seulement la reproduction de leurs propres conditions matérielles de vie, mais aussi celle des fractions de la population employées dans d'autres branches d'activité économique. C'est cette caractéristique centrale qui interdit d'assimiler la situation des nations du Tiers-Monde aux nations industrialisées comme la Grande-Bretagne et le Japon, malgré le déficit agro-alimentaire quasi-permanent qu'enregistre la balance commerciale de ces derniers pays.

La référence à l'expérience algérienne montre que la notion et le concept en question doivent être clairement distingués : la balance agro-alimentaire présente un solde négatif depuis seulement 1971, comme l'indique le tableau suivant^[17].

Année	1958	1963	1968	1970	1971	1972	73-74	1978	1979
Solde	+ 644,5	+ 384,5	+ 47,2	+ 360	- 262	- 540	- 3437	- 4440	- 5626

Unité : millions de dinars courants

La dépendance alimentaire est, par contre, difficilement quantifiable. Elle renvoie à un phénomène qualitatif, permanent, structurel. Elle traduit une des formes principales que revêt la dépendance économique générale et de ce fait, se trouve enracinée dans notre histoire économique et sociale depuis les débuts de la colonisation.

L'absence d'une telle distinction peut induire des effets pervers du point de vue de l'élaboration d'une politique visant l'autosuffisance alimentaire. En effet, mettre l'accent sur la résorption du déficit alimentaire peut amener à agir sur l'un ou l'autre des deux termes de l'équation :

– On peut choisir d'orienter les efforts dans le sens d'une réduction des importations alimentaires, mais au prix d'une réduction du niveau de la consommation en deçà des normes nutritionnelles universellement admises. Ceci est semble-t-il, le cas de l'Inde, pays pour lequel le redressement de la balance agro-alimentaire (ce pays aurait enregistré depuis deux années un solde positif) n'aurait été obtenu que grâce au maintien d'un faible niveau moyen de consommation (2000 calories par personne et par jour, avec une consommation de protéines animales égale à 5 gr environ par personne et par jour). Peut-on consentir à payer ce coût social en Algérie ? à l'évidence, ce choix, par ses implications sur les conditions économiques et sociales de la reproduction de la force de travail, est incompatible avec l'objectif de développement économique national.

– Une autre solution souvent suggérée consiste à privilégier l'accroissement des exportations agro-alimentaires. Ce choix n'est pas non plus indemne d'inconséquences graves : même si nous admettons qu'un arbitrage interne a pu dégager les quantités disponibles à l'exportation, il demeure que le placement sur les marchés extérieurs n'est pas résolu ipso facto ; car il s'agirait alors de franchir les obstacles dus à la concurrence, mais aussi aux multiples barrières à l'entrée de marchés occidentaux. Les difficultés d'écoulement du vin algérien à partir de 1968-69, des huiles tunisiennes et des agrumes marocains depuis le récent élargissement de la CEE, etc... en témoignent suffisamment.

D'autre part, la recherche d'autres débouchés (marchés africains, pays arabe du Golfe...) qui pourrait constituer une alternative, se heurte à une forte concurrence, notamment celle des pays producteurs européens.

Enfin, et surtout, le danger d'une réorientation de l'essentiel des capacités productives nationales vers la promotion des produits d'exportation, au détriment des produits vivriers, ne doit pas être sous estimé. Là encore, des enseignements précieux peuvent être tirés des expériences passées et présentes de nombreux pays «sous-développés» en matière de politique alimentaire, particulièrement lorsque ces pays ne disposent pas de rente minière et sont donc confrontés au manque de devises pour «financer l'industrialisation».

Le cas du Brésil est très frappant : ce pays est, depuis 1977, le 4ème pays exportateur mondial de produits agricoles ; il est le 1er producteur mondial de café et de canne à sucre, le 2ème producteur de soja, le 3ème producteur de cacao et de maïs. Cependant, il est déficitaire en riz, haricot noir et manioc qui constituent précisément la nourriture de base de la population. Le résultat en est qu'en 1977, 40 millions de Brésiliens, soit 30 % de la population totale, souffraient de malnutrition.

Le même paradoxe peut être relevé dans la plupart des pays du Tiers-Monde : le Mexique vend aux Etats-Unis plus de la moitié de sa production de légumes et primeurs, alors que la mortalité infantile dans ce pays – liée à la malnutrition – est l'une des plus fortes

d'Amérique du Sud... Le Honduras a vu, au cours de la période récente, sa consommation de viande par habitant chuter de 6 kg à 5 kg, alors que dans le même temps, ses exportations de viande et de produits alimentaires en général étaient multipliées par six. Enfin, au Chili, les exportations agricoles ont été multipliées par 7 pendant les années 70, alors que la disponibilité totale des produits alimentaires par habitant a baissé de 11 % de 1973 à 1979 [18].

Même les pays du Sahel n'ont pas échappé à cette logique exportatrice, comme l'atteste ce témoignage : «Au plus fort de la famine, les bateaux qui apportaient le blé, la farine, le lait en poudre, pour soulager la faim, repartaient du port de Dakar, chargés d'arachide, de coton, de légumes et de viande vers l'Europe, les Etats-Unis, le Nigéria ou la Côte d'Ivoire [19].

Au total, le choix en faveur d'une offensive commerciale externe, là où il a été favorisé, a souvent comporté le risque (réel) de l'emporter sur la définition d'un modèle de développement orienté vers l'élargissement du marché interne et la promotion de la consommation nationale.

On voit bien, à travers les exemples avancés, que les difficultés alimentaires d'un pays ne sont pas toujours synonymes «d'archaïsme», de marasme de «l'agriculture», de «blocage du développement agricole». Elles apparaissent non comme résultat d'une pseudo-insuffisance globale de la production, mais davantage comme la conséquence de certaines orientations de politiques agro-alimentaires nationales, agissant sur les structures productives en défavorisant les productions vivrières, c'est-à-dire celles qui constituent la base alimentaire des populations locales [20].

Par la priorité dont elles ont pu bénéficier en matière d'affectation des ressources, y compris pour ce qui concerne le potentiel de recherche disponible, les cultures d'exportation ont enregistré des taux de croissance de leur production, largement supérieurs à ceux des cultures vivrières. C'est ce qu'indique le tableau suivant pour l'Afrique [21] :

Afrique : Croissance de la production de 1969-1971 à 1977-1979 (% annuel moyen)

	Cultures vivrières	Cultures non vivrières
- Mali	1	9,8
- Haute Volta	2	7,2
- Tchad	1	2,0
- Malawi	3,1	8,6
- Siera-Leone	1,4	4,9
- Congo	-0,1	1,9
- Ile Maurice	1,9	3,9
- Swaziland	3,7	14,6
- Sénégal	1	11,3
- Kenya	2,9	7,5

Si la «réussite» d'une politique économique se juge exclusivement par sa capacité à équilibrer la balance commerciale, alors la palme revient incontestablement aux économies du Tiers-Monde. En effet, leurs échanges de produits alimentaires avec les pays industrialisés présentent un solde positif, les ventes dépassant les achats de quelques 10 à 20 milliards de dollars pour la période 1977-1980[22] :

Commerce en produits alimentaires des pays du Tiers-Monde non pétroliers avec les Nations industrialisées (en milliard de \$)

	1977	1978	1979	1980
- Exportations des PSD vers les pays vers les pays du Nord	29,00	29,95	34,50	34,50
- Importations des PSD en provenance du Nord	10,29	13,45	15,80	21,45
- Solde	18,71	16,50	18,70	13,05

De même que le déficit budgétaire n'est pas en soi un signe de faiblesse économique, la recherche de l'équilibre de la balance agro-alimentaire et la volonté d'échapper à la dépendance alimentaire peuvent être, dans certaines conditions politico-économiques précises, des objectifs parfaitement contradictoires. Prendre réellement en charge cette contradiction, c'est admettre que l'orientation du développement économique en général, et du développement agro-alimentaire en particulier, ne devrait pas se réaliser en fonction d'objectifs strictement «économiques», mais aussi en fonction de considérations politiques et sociales.

La conciliation de ce faisceau d'objectifs est tributaire de la poursuite d'une politique d'autosuffisance alimentaire réelle, celle-ci étant réalisée par un pays lorsque les cinq conditions suivantes sont simultanément remplies :

a) «Sa balance commerciale des produits alimentaires courants est excédentaire ou au moins équilibrée». Cette condition indique bien que l'autosuffisance alimentaire ne signifie pas autarcie alimentaire et qu'il est raisonnable d'envisager l'importation de denrées dont la consommation n'est pas courante ou dont la production ne peut se réaliser – compte tenu des écosystèmes – qu'à des coûts exorbitants.

b) «Il jouit d'une autonomie technologique et financière significative dans la production comme dans la commercialisation des produits sur le marché intérieur et extérieur. Il dispose donc de moyens matériels, humains et organisationnels lui permettant de traiter au moins à égalité avec les représentants d'autres formations sociales.

c) Toute sa population bénéficie d'un niveau alimentaire considéré comme suffisant du point de vue nutritionnel.

d) Les modifications du modèle de consommation y dépendant avant tout des facteurs internes, qu'il s'agisse des prix ou de la répartition des revenus.

e) Il jouit de la sécurité alimentaire par un niveau adéquat de stockage»[23].

C'est bien par rapport à cet objectif fondamental d'autosuffisance alimentaire que devraient être appréciées l'organisation du système agro-alimentaire national ainsi que la portée des politiques et des stratégies alimentaires effectivement poursuivies.

II. 2. Contenu d'une politique agro-alimentaire d'autosuffisance

Les caractéristiques principales d'une politique agro-alimentaire ne sont jamais indépendantes du cadre général dans lequel elles s'inscrivent, soit des «choix» fondamentaux en matière de développement économique global. Elles diffèrent très sensiblement selon que ces «choix» s'orientent vers une «stratégie d'ouverture» aux marchés internationaux ou au contraire vers une stratégie de «rupture» progressive, visant la construction d'une économie «autocentrée».

Cependant, que sa vocation soit d'inspiration libérale ou étatique, l'orientation globale des politiques alimentaires des pays du Tiers-Monde se trouve confrontée à deux questions incontournables que l'analyse doit donc prendre en charge :

– La question du «modèle de production agricole» le plus favorable à un approvisionnement régulier et durable des populations concernées dans le cadre d'une maîtrise progressive des conditions de production agricole.

– La question de la cohérence globale entre les différents éléments du système agro-alimentaire, cette question englobant ce que nous désignons dans la littérature économique sous l'expression de «relations agriculture-industrie». Seul le premier point sera traité dans le cadre de ce travail.

Il est évident que l'agriculture constitue encore aujourd'hui la base de l'économie alimentaire des sociétés dominées et que, pour ces sociétés, les approvisionnements alimentaires dépendent dans une large mesure de la diversité des matières premières de base offertes par leur agriculture. La biotechnologie, qui met de plus en plus la grande industrie et les technologies alimentaires de pointe au centre de l'économie alimentaire occidentale, ne paraît pas devoir s'imposer avant longtemps comme source principale de notre alimentation. Celle-ci demeure encore inséparable de l'économie agricole et des modalités techniques et sociales de son organisation. Nous appellerons ces dernières «modèles de production agricole», entendant par là «la façon dont les hommes s'organisent pour cultiver et élever des espèces végétales et animales qui leur procurent les biens nécessaires à leur alimentation et quelques autres»[24].

Les modèles de production agricole se présentent partout comme le produit de l'histoire économique générale des sociétés. Celle des sociétés aujourd'hui «sous-développées» a déterminé l'apparition de phénomènes amplement analysés par ailleurs : abandon du travail de la terre, exode agricole et rural, stagnation de la production et des revenus paysans, net recul de la productivité et des rendements, déficits agro-alimentaires croissants.

Loin de se résorber, tous ces phénomènes ont connu une aggravation à partir des années 60, amplifiant ainsi la rupture de l'équilibre agro-alimentaire, celle-ci résultant de l'incapacité à faire face à la demande nationale, et surtout urbaine, en matière d'approvisionnement alimentaire.

La prise en compte de cette réalité rend plus que nécessaire la transformation des processus productifs dans l'agriculture. Cependant, les voies et moyens de cette transformation demeurent largement tributaires de la représentation que les responsables politiques se font de la crise de l'agriculture (et des agriculteurs) et des conditions de sa résorption.

Dans les doctrines économiques, mais aussi au regard des expériences historiques concrètes de développement, «*la modernisation*» est partout présentée comme la clé des problèmes posés aux agricultures du Tiers-Monde. Cette «modernisation» recouvre l'idée que le développement agricole suppose des changements technologiques profonds et donc la mise en cause des techniques de production anciennes, assimilées au traditionnalisme». Partout, dans le Tiers-Monde, les autorités politiques poussent à l'adoption et à la généralisation d'un modèle de production dit «moderne», basé sur une forte mécanisation des travaux agricoles, l'introduction de variétés à haut potentiel de rendement, l'utilisation accrue d'inputs d'origine industrielle : engrais chimiques, produits de traitement, désherbants..., les transformations attendues de l'application de ce modèle «de référence» sont alors exprimées en termes quantitatifs, c'est-à-dire par rapport à l'évolution physique de la production, des rendements, de la valeur ajoutée, etc... Et toute performance en deçà de la norme est perçue comme le fruit de *difficultés techniques* à reproduire de façon efficace les éléments qui composent ce modèle de référence[25].

Cette conception de la modernisation de l'agriculture s'intègre dans un schéma général qui correspond aux voies historiques de la croissance occidentale et dont les séquences principales sont les suivantes :

– L'accroissement de la productivité agricole aura pour effet de réduire les prix des produits agricoles de première nécessité et donc de limiter les taux de salaires distribués dans l'industrie à des niveaux favorables à l'accumulation du capital dans ce secteur.

– La réduction de la population agricole active, résultat de l'exode rural consécutif à l'accroissement de la productivité dans l'agriculture,

permet la constitution d'un réservoir de main-d'oeuvre bon marché à la

disposition du secteur industriel, d'où des effets favorables à l'accumulation du capital.

– Enfin, la mécanisation et la chimisation de l'agriculture créent un débouché important pour l'accumulation du capital dans le secteur industriel d'amont.

La question centrale est évidemment de savoir à quels coûts (coût économique et coût social) cette représentation techniciste du développement agricole comme base de l'accumulation du capital peut être reproduite dans le cas particulier des économies dominées. Cette question appelle un certain nombre de remarques :

a) Apparu aux Etats-Unis au lendemain de la Grande Crise et adopté par les pays occidentaux après la deuxième guerre mondiale, le modèle de production de référence – et le modèle technique sur lequel il repose – est précisément celui que propagent les firmes multinationales de l'agro-alimentaire par le biais du marché mondial. Comme le précisent J. Bombal et P. Chalmin, «les perspectives d'expansion (des produits destinés à l'agriculture) sont beaucoup plus grandes dans les pays en développement, surtout lorsque ceux-ci adoptent des stratégies de développement de type occidental : on ne s'étonnera pas ainsi de retrouver les grandes firmes chimiques parmi les «parrains» de la «Révolution Verte»[\[26\]](#).

Là où il est appliqué, ce modèle fonctionne comme un puissant facteur d'intégration du Tiers-Monde dans les structures capitalistes mondiales. Qu'il s'agisse de la production de grande culture (céréales), de la production animale ou de la mobilisation des ressources en eaux (barrages), il serait facile de vérifier que les firmes multinationales contrôlent aujourd'hui la quasi-totalité des éléments technologiques (y compris le savoir-faire) nécessaires à la mise en oeuvre du modèle : semences hybrides non renouvelables localement, concentrés pour l'alimentation du bétail, produits chimiques de synthèse, infrastructures hydrauliques, mécanisation des travaux agricoles. Il apparaît alors que le type de développement des forces productives agricoles envisagé renforce, par son application, la dépendance technologique des pays importateurs de ce modèle, contrariant ainsi l'indépendance attendue dans le domaine agricole.

b) Le modèle en question est basé sur une forte consommation de produits chimiques à l'hectare, consommation dont on commence à percevoir les effets destructeurs sur les écosystèmes. La chimisation de l'agriculture contribue en effet à accroître la fragilité des sols, c'est-à-dire leur appauvrissement à plus ou moins long terme en éléments nutritifs tels que l'humus et l'azote. Les déséquilibres écologiques qui en résultent, perceptibles dans les pays industrialisés eux-mêmes, sont encore aggravés dans le Tiers-Monde où ni le contrôle des pesticides importés, ni la vulgarisation de leurs modes d'utilisation ne sont répandus à grande échelle. Comment, dans ces conditions, peut-on considérer comme un «progrès technique» l'introduction d'une pratique qui, certes, peut assurer à court terme la maximisation de la

production, mais dont la non adaptation au milieu naturel détermine souvent une forte dégradation écologique ?

Enfin, parce qu'il est impulsé de l'extérieur, le modèle en question réduit les populations rurales à un rôle passif où tout se conçoit et se décide en dehors d'elles ; entre autres effets, il contribue à détourner des acquis technologiques et du savoir-faire paysans, acquis et savoir-faire pourtant mieux adaptés aux contextes locaux.

Dans la plupart des cas, l'application de ce modèle accentue la différenciation sociale dans les campagnes, favorisant le développement d'une minorité d'entrepreneurs capitalistes au détriment des petits et moyens paysans.

C'est ainsi que, sous couvert du modernisme et de progrès, s'organise dans les agricultures du Tiers-Monde une véritable expropriation du savoir-faire paysan. Ceci a autorisé un certain nombre d'auteurs à voir dans la dépendance alimentaire l'expression d'une crise des paysanneries du Tiers-Monde[27].

Au total, le productivisme en matière de politique agricole ne nous semble pas de nature à déboucher sur une amélioration durable de la nourriture des populations concernées. Certes, l'application dans les économies du Tiers-Monde, du modèle de production «occidental» peut induire à court terme une élévation du taux de croissance de certains produits agricoles. Mais est-ce là l'objectif central que doit privilégier une politique d'autosuffisance alimentaire ? La capacité réelle de maîtriser la production et d'en assurer la diversification dans le but de satisfaire des besoins démocratiquement définis ne paraît pas acquise par le seul fait de la maximisation du taux de croissance : tout accroissement de la production et de la productivité obtenu par la marginalisation massive des agriculteurs, ne peut mener à terme qu'à la négation du développement.

Ce point fait apparaître une limite fondamentale de l'approche productiviste. Celle-ci, en reléguant au second rang les objectifs de répartition du produit social au seul profit des objectifs de production, élude par là-même la question de la finalité sociale (et donc du contrôle social) de la croissance et du progrès technique. Car la dynamique sociale ne constitue pour ce type d'approche qu'un sous-produit de la croissance économique : le progrès social est supposé réalisé dès lors que celle-ci est assurée.

Pourtant, le modèle productiviste ne peut être regardé comme un choix purement technique et socialement neutre ; il est en réalité porteur d'une rationalité économique et d'un type d'organisation sociale propres au système capitaliste. En ce sens, il est le vecteur par lequel la classe dominante prélève, à travers les relations d'échange, une fraction de la production sociale.

La prise en compte de la finalité sociale du développement de l'agriculture (et celle du développement global) comme nouvelle dimension de l'analyse devrait permettre un déplacement de

l'approche quantitative des forces productives conduite en termes de «niveaux» vers un nouveau concept, celui de «type de développement» des forces productives. Cette démarche permet de répondre aux questions fondamentales suivantes : quel développement est-il recherché ? développement de quoi et au bénéfice de qui ? quels types de besoins et les besoins de qui vont se trouver prioritairement satisfaits par ce développement ?[\[28\]](#).

L'implication majeure d'une telle approche est facile à énoncer : il s'agit de mettre en place, dans l'agriculture, une politique d'orientation des investissements, de la production, de l'emploi et des revenus qui soit favorable à la satisfaction des besoins nutritionnels et alimentaires des couches les plus nombreuses des populations concernées. Or, à l'évidence, cette option disqualifie le marché en tant que régulateur économique central et impose au contraire un choix très clair en faveur d'une organisation planifiée de l'économie, organisation au sein de laquelle s'intégrerait de manière cohérente la planification agricole.

Conclusion

Nous avons tenté, dans ce travail, de porter une appréciation critique sur un certain nombre de points de vue et d'affirmations érigés en dogmes dans de nombreux écrits sur les problèmes alimentaires contemporains. Nous avons ainsi discuté le rôle des firmes multinationales dans l'alimentation des peuples du Tiers-Monde, le choix en faveur de l'activité agro-exportatrice comme facteur de rééquilibrage des balances commerciales, l'orientation du développement agricole vers le «modernisation» des exploitations, etc...

Il est évident que la discussion de ces thèses et des politiques économiques que celles-ci permettent de justifier, sont un préalable indispensable à la compréhension des problèmes alimentaires auxquels se trouve aujourd'hui confrontée l'économie algérienne.

Mais il est non moins clair que ce travail, conçu comme un impératif méthodologique, ne se suffit pas à lui-même : les caractères généraux que nous avons identifiés ne sont que les déterminations communes à toutes les économies dominées. Il s'agit maintenant de savoir comment prendre en charge le passage du général au particulier, c'est-à-dire le passage à une réflexion qui, en matière d'économie agro-alimentaire, intégrerait les caractères et les contraintes propres à la société algérienne.

Les textes qui vont suivre visent précisément à réaliser ce «saut qualitatif» vers la maîtrise de nos problèmes alimentaires.

Notes

[*] Maître-assistant à l'Institut des Sciences Economiques d'Alger, chercheur au CREAD.

[1] G. Gherzi et Alii : «Les cent premiers groupes agro-industriels mondiaux», CIHEAM-IAM, Montpellier, déc.1983, p. 3. Cette définition élimine évidemment certaines entreprises de très grande taille, largement exportatrices mais n'ayant aucune activité hors de leur base nationale. C'est notamment le cas d'entreprises japonaises : Morigana Milk Industry, Nippon meet peackers, Sapporo Breweries, Asahi Breweries, etc...

[2] L. Malassis et M. Padilla : Economie agro-alimentaire, tome III : l'économie mondiale, éd. Cujas, 1986, p. 204.

[3] Ibid, p. 209

[4] R. Vernon : Les entreprises multinationales, Calmann-Levy, 1973, p. 83.

[5] On consultera sur cette question l'ouvrage de Pierre Harrisson «L'Empire Nestlé», éd. P. M. Favre, 1983, p. 19 et suivantes.

[6] Ahmed Rhazaoui : «Les sociétés transnationales dans l'industrie alimentaire mondiale» centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales document non daté.

[7] Source : Gherzi (G.) et Alii : Les cent premiers groupes agro-alimentaires mondiaux IAM, Montpellier, 1980 et 1983.

[8] On consultera sur ce point : S. Georges : «Les stratèges de la faim» Grouaner, Genève 1981.
K. Vergopoulos : «La crise alimentaire dans le Tiers-Monde», Les Temps Modernes, n° 459, oct. 1984.

[9] S. Georges dans son ouvrage : «Les stratèges de la faim», éd. Grouaner, Genève, 1981, note, à propos des industries alimentaires proprement dites : «Les 50 premières firmes transnationales alimentaires contrôleront la totalité de l'industrie alimentaire en l'an 2000 si leur taux d'expansion et de fusion se poursuit au rythme actuel», p. 38.

[10] A. Rhazaoui, op. cit., p. 7.

[11] A. Rhazaoui, op. cit., p. 9.

[12] J. L. Rastoin et G. Gherzi : «Firmes multinationales et système agro-alimentaire dans les pays en voie de développement, étude bibliographique», OCDE, Paris, 1981.

[13] M. Allaya et autres : «Alimentation et agriculture en Méditerranée, autosuffisance ou dépendance ?», éd. Publisud, 1984, p. 99.

[14] Idem.

[15] L. Malassis : «Agro-industrie et transfert de technologie» in : Monde en développement, n° 29-30, 1980, p. 10.

[16] Joseph Klatzmann : «L'autosuffisance alimentaire, objectif réaliste ?» in : «Politiques et stratégies alimentaires», Revue Economies et Sociétés, PUG, 1985, p. 53.

[17] Source : Soldes dégagées à partir de sources officielles diverses.

[18] K. Vergapoulos : «La crise alimentaire dans le Tiers-Monde», Revue les Temps Modernes, n° 459, octobre 1984, p. 654.

[19] F. M. Lappé et J. Collins : L'industrie de la faim, éd. L'Etincelle, 1977, p. 110.

[20] K. Vergapoulos écrit à ce propos : «Les carences alimentaires ne viendraient pas de la faiblesse de la production, mais plutôt de la concentration spécialisation dans certains produits d'exportation, au détriment des produits vivriers», op. cité, p. 654.

[21] Source : Banque Mondiale : Le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara, 1981, cité par K. Vergopoulos, op. cité, p. 662.

[22] Source : Le commerce international, 1980-1981 GATT, 1981-1982 cité par J. Y. Carfantan et Z. Condamines : «Vaincre la faim, c'est possible», éd. du Seuil, 1983, p. 134.

[23] Cette définition qui nous paraît la plus satisfaisante, figure dans le «Guide de la Recherche» publié par l'OUA/IIES sur la mise en oeuvre du Plan Lagos et intitulé : «Autosuffisance alimentaire, autonomie technologique et progrès social en Afrique», Genève, 1984, p. 5.

[24] L. Malassis et M. Padilla : Economie agro-alimentaire, tome III : L'économie mondiale, Cujas, déc.1986, p. 83.

[25] Sur ce point, voir notamment l'article de S. Bedrani : «La modernisation-industrialisation de l'agriculture», CREAD, 1987.

[26] J. Bombal et P. Chalmin : «L'agro-alimentaire», Que sais-je ? PUF, 1980, p. 29.

[27] Voir notamment les articles de A. Benachenhou et de B. Rosier in : L'évolution de la consommation alimentaire en Afrique : le cas de l'Algérie, CREA/OIT, 1982.

[28] Voir sur ce point les travaux de B. Rosier, notamment : «Types de développement et rapports sociaux pour une nouvelle stratégie de développement agricole». Mondes en développement – 1980.

FOUAD CHEHAT [*]

Intensification agricole et dynamique des industries agro-alimentaires en Algérie

Ainsi intitulé, le thème abordé ici semble suggérer explicitement :

1. L'existence d'une dynamique dans la branche des industries agro-alimentaires algériennes, dynamique dont les contours et le ressort restent à déterminer ;
2. L'existence d'une relation entre cette dynamique de l'industrie agro-alimentaire et les résultats obtenus en matière d'intensification agricole, relation dont le contenu reste également à préciser.

Il nous faut donc, dans un premier temps, nous assurer qu'il existe bien une dynamique permettant l'expansion de la branche des industries agro-alimentaires.

La thèse relative à l'existence d'une dynamique propre à la branche des industries agro-alimentaires est couramment étayée par la présentation de données à propos de l'évolution de la production physique de cette branche.

Et, en effet, un examen, même superficiel, de l'évolution de la production des industries agro-alimentaires depuis 1958 (dernière année de la période coloniale pour laquelle nous disposons de données complètes), nous convaincrat rapidement qu'il y a eu incontestablement un accroissement parfois considérable des quantités physiques produites par cette branche. Ainsi, et pour ne prendre que quelques exemples significatifs, on peut signaler que :

1. Les minoteries et semouleries ont vu leur production passer de 723,000 tonnes en 1958 à 2.315.000 tonnes en 1986, soit de l'indice 100 à l'indice 320 ;
2. La production des huileries est multipliée par 5,77 entre 1958 et 1986 ; la quantité d'huiles de table produite passant de 51.100 tonnes à 295.000 tonnes ;
3. Alors que 3.720 tonnes de sucre seulement étaient raffinées en 1964, les raffineries mettaient sur le marché 219.000 tonnes de sucre en 1986 ;
4. Les conserveries de fruits et légumes fabriquaient 47.835 tonnes de conserves diverses en 1986 contre 26.200 tonnes en 1958 (ce qui

signifie un passage de l'indice 100 en 1958 à l'indice 182 en 1986) ;

5. Les manufactures de tabacs conditionnaient 27.120 tonnes en 1986 au lieu de 13.610 tonnes en 1958. La production a donc été quasiment doublée entre les deux dates^[1].

Le caractère exceptionnel du rythme de croissance de la production physique de cette branche industrielle est parfois souligné par l'appel à un argument supplémentaire. Cette croissance ne reposerait pas simplement sur un accroissement des capacités productives, mais aussi sur une utilisation relativement intensive des dites capacités puisqu'un dépassement du taux idéal de 100 % est souvent signalé, particulièrement dans les minoteries et semouleries ainsi que dans l'industrie des aliments du bétail.

Ce type d'argument peut-il être admis comme la preuve indéniable de l'existence d'une dynamique particulière aux industries agro-alimentaires comparativement à d'autres branches industrielles de l'économie nationale ?

La permanente sous-utilisation des capacités productives de la filière «conserves de fruits et légumes» et le taux de croissance erratique de la production physique de cette même filière devraient nous donner une première raison valable pour tempérer un tant soit peu l'optimisme auquel on pourrait céder. Pour illustrer notre propos, deux exemples suffiraient :

1. Pour une capacité de production installée de l'ordre de 86.000 tonnes/an, la quantité de jus de fruits et de concentré de jus de fruits produite a été de 16.975 tonnes en 1981, 12.501 tonnes en 1982 et de 11.429 tonnes en 1986, ce qui correspond respectivement à 19,74 %, 14,54 % et 13,29 % des capacités installées.

2. La production de confitures a atteint 12.340 tonnes en 1981, 6.953 tonnes en 1982 et 6.406 tonnes en 1986, quantités correspondant respectivement à 45,7 %, 25,75 % et 23,72 % des capacités de production installées, soit 27.000 tonnes.

Même si l'on décide, pour l'instant, d'ignorer le cas spécifique des conserveries de fruits et légumes, on devra tout de même s'interroger sur la pérennité du rythme élevé de croissance de la production physique de l'ensemble de cette branche des industries agro-alimentaires.

Apparemment, ce rythme de croissance aurait de fortes chances de durer puisque l'accroissement – souvent très conséquent de la production nationale en biens alimentaires ayant subi une transformation industrielle, ne permet qu'une satisfaction partielle de la demande exprimée sur le marché national. En effet, à titre d'illustration, on peut remarquer que :

1. La production des minoteries-semouleries ne permettait de faire face à la demande nationale apparente qu'à concurrence de 70,45 % en 1978, 61,74 % en 1980, 75,35 % en 1983 et 75,41 % en 1986.

2. La production des raffineries de sucre ne permettait de satisfaire que 24,25 % de la demande intérieure en sucre raffiné en 1978, 25 % de cette même demande en 1980, 26,5 % en 1983 et 30,4 % en 1986.

Cette situation de déficit chronique de l'offre par rapport à la demande, valable pour toutes les filières de l'industrie agro-alimentaire serait, apparemment, très favorable à un développement ultérieur de la branche. Ce type d'analyse conduit alors à formuler, implicitement ou explicitement, l'hypothèse qu'un tel développement ouvrirait de larges perspectives à l'intensification de la production agricole dans le secteur agraire national, celui-ci étant le fournisseur potentiel des matières premières utilisées par les industries agro-alimentaires.

Une première remarque s'impose ici : ce n'est pas la branche des industries agro-alimentaires qui procède, de son propre chef, à une extension de ses capacités de production, sur la base d'un autofinancement, même partiel. Les investissements consacrés à la seule industrie céréalière, entre 1974 et 1980, se sont élevés à 2542,4 millions de DA alors que les capacités de financement (hors impôts directs) disponibles au niveau de l'ensemble de la branche durant la même période s'élevaient à 3846,2 millions de DA. La SN-SEMPAC aurait donc consommé, à elle seule 66,1 % de ces disponibilités. En réalité, les ressources éventuellement dégagées par la branche ne pourraient assurer, au mieux, qu'un financement des investissements de renouvellement.

Les investissements d'extension sont donc exclusivement le fait de l'Etat qui utilise pour cela une partie des recettes tirées de la vente des hydrocarbures. Ce faisant, l'Etat atteint un premier objectif : la multiplication d'emplois salariés pour atténuer quelque peu les tensions permanentes d'un marché du travail où l'offre est constamment inférieure à la demande.

Cependant ce premier objectif apparaît finalement assez secondaire par rapport à l'objectif prioritaire visé par l'Etat : la régulation du marché des biens alimentaires sur la base d'une stabilisation des prix, des biens salaire. Trois atouts décisifs lui permettent d'oeuvrer constamment dans ce sens : la large domination du secteur public dans la branche des industries agro-alimentaires (92,4 % de l'emploi en 1981), le monopole exercé sur le commerce extérieur et l'aisance financière relative procurée par la rente pétrolière et gazière (tout au moins entre 1974 et 1985).

Or, la réalisation de cet objectif prioritaire, adopté dans le cadre de la stratégie globale de développement de l'économie nationale, passait par la fixation de prix à la production relativement bas pour les produits locaux destinés à l'industrie, afin d'offrir à cette dernière une chance de réduire ses coûts de production.

Cette pratique conduit alors inévitablement à une diminution considérable de l'intérêt des exploitants agricoles pour les cultures industrielles et les dissuade de tout développement de leurs échanges avec les industries agro-alimentaires. Finalement, ils n'accepteront de

vendre à ces dernières que les produits pour lesquels une transformation industrielle s'impose (tabacs, betteraves à sucre, tournesol...) et qu'ils ont été *contraints* de produire. Il va de soi qu'il s'agit dans ce cas des exploitations du secteur agraire étatiques, exploitations dans lesquelles les collectifs de travailleurs adopteront des stratégies défensives capables de vider de toute substance la contrainte imposée par les organes de tutelle (réduction des surfaces ensemencées, non-réalisation d'opération culturales parfois essentielles...). Les rendements dérisoires obtenus dans de telles conditions servent ensuite à justifier l'abandon de la spéculation dès que l'Etat manifeste le désir de ne plus subventionner le déficit comptable enregistré par les exploitations agricoles. Les exemples de pareilles situations sont nombreux (tournesol, carthame, soja, betterave sucrière...) et ont parfois donné lieu à des analyses détaillées.

L'Etat n'ayant pas les moyens de contraindre les exploitants du secteur privé à maintenir et, a fortiori, à développer les cultures industrielles, ceux-ci ont très vite abandonné ces spéculations même quand l'abandon signifiait une reconversion coûteuse (exemple typique : la culture du geranium rosat dans la Mitidja occidentale).

Dans un second cas de figure, les exploitations agricoles pouvaient être amenées à livrer aux industries agro-alimentaires des produits susceptibles d'une consommation en l'état, sans transformation industrielle préalable (tomates, oranges, abricots...). Mais ce cas ne se présente que lorsque les exploitations agricoles n'arrivent pas à écouler en totalité leur production sur les marchés habituels, en général à cause de surproductions conjoncturelles et localisées ou/et d'insuffisance des capacités de stockage et de conservation. Un tel constat nous autorise donc à tirer une nouvelle conclusion : *le secteur agraire national tourne carrément le dos à l'industrie agro-alimentaire nationale*.

En définitive, dans toutes les filières, les quantités de matières premières offertes par le secteur agraire à l'industrie sont nettement insuffisantes et parfois même dérisoires compte tenu des capacités de transformation dont dispose celle-ci. S'il existe une dynamique de l'industrie agro-alimentaire, elle n'est donc nullement fondée sur la présence d'excédents agricoles que l'on désirerait valoriser par une transformation industrielle.

Pour assurer un minimum de fonctionnement aux usines existantes, les entreprises publiques concernées procèdent alors à l'importation massive des matières premières ou des produits semi-finis nécessaires. Ce comportement semble d'autant plus légitime quand on sait que pour ces entreprises publiques, il apparaît qu'il est – financièrement – toujours plus profitable de transformer les produits importés que les produits locaux. Quoique tardives, les hausses des prix à la production, destinées en principe à inciter les agriculteurs à intensifier la production, auront pour effet de conforter davantage les industries agro-alimentaires dans leur préférence pour les matières premières importées. En somme, *l'industrie agro-alimentaire nationale*

tourne également le dos au secteur agricole national. Ceci peut être confirmé à travers l'examen du comportement des opérateurs industriels intervenant dans chacune des filières de la branche. Dans le cadre de cette modeste contribution, on pourrait retenir, à titre d'exemples, le cas du lait et celui de l'huile de table.

Depuis la date de sa création en 1969 et jusqu'en 1981, date de sa restructuration en trois offices régionaux, l'ONALAIT n'a assuré la collecte et la transformation du lait local qu'à titre d'activité accessoire par rapport à la transformation du lait en poudre importé. La quantité de lait sec importé par cet office n'a pas cessé de croître depuis 1969 et a été multipliée par 3,3 entre 1973 et 1980. Par contre, la quantité de lait cru collecté localement n'a connu qu'une lente progression jusqu'en 1977, puis une brutale régression par la suite, l'office allant jusqu'à «abandonner» un grand nombre de ses fournisseurs locaux habituels. Cette situation était manifestement le résultat d'une politique délibérée de la part de l'ONALAIT. Et cette politique reposait sur les conclusions tirées de la comparaison des coûts de production et du chiffre d'affaires réalisé par la collecte, la transformation et la vente du lait local et ceux réalisés par la transformation et la vente du lait importé.

Un kilogramme de lait en poudre importé permet, en effet, de fabriquer, en moyenne, 10,5 litres de lait reconstitué^[2]. Comme il existe des excédents considérables de lait en poudre chez les fournisseurs habituels de l'ONALAIT (soit les pays de la CEE), cela se traduit par une tendance à la stabilité sinon à la baisse du coût unitaire des importations. Par contre, le lait cru local, une fois conditionné par l'ONALAIT, devait être écoulé par cet office à un prix de vente qui est passé progressivement de 0,80 DA le litre (1969) à 1,40 DA (1980) mais qui devint, de manière permanente à partir de 1975, largement inférieur aux prix payés aux éleveurs et donc à son prix de revient pour l'office. Visant la maximisation de ses bénéfices, ce dernier aura naturellement tendance à se spécialiser dans la transformation et le conditionnement de produits laitiers importés. Un rapport de synthèse, réalisé par le MARA en juillet 1977, abonde dans ce sens en affirmant :

«Même si les prix à l'importation demeurent à leur niveau actuel (1,7 DA le kilogramme de lait en poudre), l'ONALAIT connaîtra un déficit structurel dès lors que la quantité de lait ramassé dépassera 23 % du total des apports»^[3].

Il n'est pas nécessaire de souligner qu'effectivement ce seuil n'a jamais été atteint dans la pratique et que les offices régionaux issus de la restructuration de l'ONALAIT, en 1981, ont reconduit, à leur niveau, la même politique. Le tableau suivant permet de montrer que les fondements de la stratégie adoptée par l'ONALAIT restent toujours valables pour les offices régionaux même si le coût unitaire des importations de lait en poudre a, entre temps, augmenté de manière significative.

Évolution du coût unitaire des matières premières principales

Coûts en DA	Années	1982	1983	1984	1985
- Coût d'un kg de lait en poudre		4,93	4,88	4,19	4,46
- Coût du lait en poudre/litre de lait		0,47	0,46	0,40	0,42
- Coût des MG/litre de lait (moyenne)		0,28	0,28	0,28	0,28
- Coût d'un litre de lait conditionné à partir de MP importées		0,75	0,74	0,68	0,70
- Coût d'un litre de lait cru local (prix à la production)		2,0	2,0	3,5	4,0

La collecte de lait cru local continuera donc, après 1981 et jusqu'à ce jour, à être considérée par les trois offices régionaux comme un fardeau particulièrement pesant dont il faut réduire le plus possible la place dans les charges totales de chaque unité. Ainsi, la collecte de lait local n'a représentée que 4,23 % (14,5 millions de litres) de la production totale de l'ORLAC (343 millions de litres) en 1984. A l'Ouest du pays, l'OROLAIT fait un effort plus important en direction des éleveurs locaux puisqu'il a collecté près de 20 millions de litres de lait cru en 1986 mais cette quantité ne représente que 13 % du volume total de lait conditionné la même année.

De tels comportements induisent d'abord une dépendance totale de l'industrie laitière nationale dont la croissance sera régulée par le volume des importations avec toutes les conséquences politiques que cela suppose. Mais, de tels comportements induisent également la marginalisation de l'élevage, facteur essentiel d'une intensification réelle de la production agricole, dans la mesure où la présence d'un élevage impose l'introduction de cultures fourragères (et donc pousse à la complexification de l'assolement et à la suppression de la jachère) et dans la mesure où il autorise l'emploi d'une fumure organique pour l'amendement des sols. Par contre, la marginalisation de l'élevage constitue une forte incitation au maintien d'une agriculture extensive, ce qui en fait une des causes essentielles de la pérennité de la crise de l'accumulation du capital dans le secteur agricole.

Le cas de l'entreprise nationale des corps gras (ENCG) et de la production d'huiles alimentaires est encore plus significatif. Cette entreprise se spécialise de plus en plus dans la réalisation d'une séquence spécifique du procès de production d'huile de table, soit le raffinage d'huiles brutes importées. Alors que les importations de graines oléagineuses avaient fluctué autour d'une quantité moyenne de 68.580 tonnes entre 1963 et 1981, elles ont connu, par la suite, une régression rapide dans la période 1982-1985 (moyenne : 15.047 tonnes/an), régression indiquant l'existence d'une tendance lourde à la suppression de ces importations (2.409 tonnes seulement 1985). Par contre et dans le même temps, les importations d'huiles brutes et raffinées ont été multipliées par 7,1 entre la période 1963-66 (moyenne annuelle de 47.079 tonnes) et 1982-85 (moyenne annuelle

de 334.534 tonnes). Dans ces volumes, la part des huiles brutes est largement prépondérante par rapport à celle des huiles raffinées.

Or, la préférence accordée aux huiles brutes repose exclusivement sur un coût comparativement nettement plus faible. Les données, contenues dans le tableau suivant, ne peuvent être considérées, tout au plus, que comme des ordres de grandeur, vu la qualité des sources d'information[4]. Ces données, néanmoins, permettent de juger de l'importance des écarts entre le coût des matières premières principales utilisées pour la fabrication d'un litre d'huile alimentaire à partir de graines oléagineuses et le coût de la matière première principale utilisée pour la fabrication d'un litre d'huile raffinée à partir d'huile brute importée.

Évolution du coût des matières premières principales utilisées pour la production d'huile de table (U : DA)[5]

Année	Coût des graines oléagineuses utilisées pour la fabrication			Coût de l'huile brute utilisée pour la fabrication			Ecart en DA	%
	d'une tonne d'huile (a)	d'un litre d'huile (b)	Indice	d'une tonne d'huile (c)	d'un litre d'huile (d)	Indice	(d)-(b)	d/d
1963	3490.96	3.198	100	1626.34	1.49	100	- 1.708	46.6
1966	2975.46	2.725	85	1635.79	1.498	100.5	- 1.227	54.97
1970	366.30	3.358	105	1926.85	1.765	118	- 1.593	52.56
1974	6895.47	6.316	197	1879.6	1.722	116	- 4.594	27.26
1977	5960.21	5.459	171	3803.89	3.484	234	- 1.975	63.82
1982	9388.96	8.598	269	3416.85	3.13	210	- 5.468	36.4
1983	10441.4	9.563	299	3277.80	3.00	201	- 6.563	31.37
1984	13392.6	12.264	383	4284.9	3.92	263	- 8.344	31.96
1985	19291	17.665	552	5035.5	4.61	309	- 13.055	26.1

Il faut souligner que la préférence pour le raffinage des huiles brutes importées semble s'installer durablement puisque le nouveau complexe huilerie-raffinerie-savonnerie de Béjaïa ne comportera pas les installations de trituration prévues initialement dans le projet. Il n'existe en outre aucun autre projet d'extension des capacités actuelles de trituration, capacités qui stagnent au niveau de 65.000 tonnes/an.

Il va sans dire que le développement des capacités de raffinage aux dépens des capacités de trituration a conduit progressivement l'ENCG à rompre quasi totalement ses relations avec le secteur agricole national. Du point de vue des gestionnaires de cette entreprise, la préférence pour le raffinage semble parfaitement rationnelle, et ce d'autant plus qu'ils ne peuvent que difficilement envisager la mise en oeuvre d'autres moyens pour obtenir une réduction des coûts de production (compression des charges en main-d'oeuvre et/ou des charges induites par le stockage des matières premières et des produits finis...). Ils ne peuvent pas, en outre, envisager une augmentation significative du prix de cession aux consommateurs

dans la mesure où ce prix continue à être imposé par l'État en fonction de l'objectif de stabilisation des prix des biens-salaire.

Cependant, il est certain que si l'on défalquait, du coût de production du litre d'huile de table, la valeur des sous-produits de la trituration, la préférence pour le raffinage des huiles brutes serait plus difficilement défendable. De plus, la recherche d'un bénéfice purement comptable apparaît totalement irrationnelle quand on constate que le choix opéré par l'ENCG est fondé sur le taux de change officiel du dinar. La surévaluation évidente de la monnaie nationale ne permet pas d'affirmer que ce choix soit le meilleur choix possible. (Cette remarque est également valable dans le cas du lait).

Par ailleurs, du point de vue de l'économie nationale, envisagée comme un tout dans il s'agit d'intégrer et d'articuler les différentes parties, la préférence pour le raffinage des huiles brutes importées est totalement irrationnelle puisqu'elle :

1. Décourage définitivement l'extension des cultures oléagineuses dans le secteur agricole, ce qui réduit les possibilités de réalisation d'assolements complexes et donc les possibilités d'intensification ;
2. Décourage la recherche et l'expérimentation pour l'introduction de nouvelles espèces oléagineuses, les rares essais tentés de manière volontariste (tournesol, carthame, soja...) étant abandonnés très vite dès le premier échec ;
3. Impose l'importation croissante de tourteaux, sous-produits de la trituration des graines oléagineuses, pour faire face, en particulier, aux besoins croissants de l'alimentation du bétail, autre vecteur de l'articulation entre l'industrie des oléagineux et le secteur agricole.

Les deux cas évoqués ici, nullement exceptionnels, suffisent à notre avis pour montrer que l'extension des capacités de production et de la production physique de l'industrie agro-alimentaire ne peut être considérée comme la manifestation d'une dynamique interne qui serait fondée sur l'existence d'importants excédents sur le marché des produits agricoles, sur une politique de conquête de débouchés ou encore sur la possibilité de réaliser des bénéfices élevés. En fait, la dynamique de cette branche est fondée exclusivement sur une impulsion externe, provenant de l'instance politique, et qui n'est justifiée, à la limite, que par... la volonté de créer des emplois.

L'extension des capacités de production de la branche des industries agro-alimentaires semble, alors, obéir davantage à une logique interne d'industrialisation par substitution aux importations et, simultanément, à la logique de délocalisation industrielle initiée par le capital à l'échelle mondiale, plutôt qu'à une logique visant la réalisation d'une complémentarité effective de l'agriculture et de l'industrie locales.

Par ailleurs, les formes prises par l'intervention étatique (importations massives de produits alimentaires finis et semi-finis et de matières premières pour l'industrie agro-alimentaire locale), formes déterminées par l'objectif prioritaire de stabilisation du prix des biens-

salaires et du prix de la force de travail, aboutissant à l'élimination des opportunités d'intensification de la production agricole et de meilleure valorisation du capital agricole. Ainsi, l'expansion du marché intérieur générée par l'accroissement des recettes tirées de l'exportation des hydrocarbures, n'a pas pu profiter en premier lieu aux producteurs du secteur agricole national.

Notes

[*] INA, Alger.

[1] Annuaire statistique de l'Algérie. – Revue statistique de l'ONS.

[2] Pour obtenir un litre de lait reconstitué, on additionne à l'eau 96 grammes de lait en poudre et 28 grammes de matières grasses de lait anhydre (MGLA).

[3] Ministère de l'Agriculture et de la révolution agricole – Direction des études et de la plastification – Rapport de synthèse, juillet 1977, p. 124.

[4] Direction nationale des douanes – Statistiques du commerce extérieur.

[5] Coefficients de conversion appliqués :

a) 4,04 tonnes de graines oléagineuses sont nécessaires pour la production d'une tonne d'huile de table.

b) 1,35 tonnes d'huile brute est nécessaire pour la production d'une tonne d'huile de table.

s) Poids spécifique de l'huile de table produite : 0,915 kilogramme/litre.

ABDELHAMID BENCHARIF [*1]

Éléments de réflexion sur la dynamique de la consommation alimentaire en Algérie

Au cours des dernières années, la notion de «stratégie alimentaire» a rallié le consensus des instances internationales, des praticiens et des chercheurs spécialisés dans le domaine de l'alimentation. La démarche stratégique répond particulièrement aux nécessités des pays en développement où elle permet d'atteindre un meilleur degré d'autosuffisance alimentaire.

En effet, la définition générale d'une stratégie suppose une utilisation rationnelle et optimum des ressources existantes en vue d'atteindre des objectifs, grâce à une démarche qui permet la cohérence, l'intégration et la synergie d'actions et de politiques jusque-là isolées.

Après avoir examiné les différentes approches qui ont convergé vers la formulation et la mise en oeuvre des stratégies alimentaires dans différents pays [1], il convient d'amorcer une réflexion sur le processus de planification alimentaire en Algérie.

En Algérie, où la situation alimentaire est caractérisée par une importance croissante de la consommation des produits transformés commercialisés et par une forte dépendance en produits de base, et où l'Etat détient les principaux instruments de régulation : réglementation des prix et subventions pour les produits dits stratégiques, investissements en agriculture et dans l'industrie de transformation, le monopole des importations... ; une distinction de la planification alimentaire au sein de la planification nationale s'avère indispensable.

A l'étape actuelle, en relation avec la réorganisation de l'économie qui vient d'être engagée, le processus de régulation et de coordination des filières agro-alimentaires s'impose de plus en plus.

Tous les plans de développement ainsi que les textes doctrinaux reflètent une volonté d'orienter et d'adapter l'ensemble du système productif vers les besoins nationaux et proclament les objectifs de satisfaction des besoins alimentaires et de réduction de la dépendance.

Cependant, dans la pratique, les orientations et les objectifs fixés par la planification se sont traduits par de multiples contradictions, des effets pervers et des déséquilibres intersectoriels qui ont perturbé le processus de régulation du système agro-alimentaire.

D'une manière générale, ces décalages et déséquilibres sont attribués :

- d'une part à l'insuffisance des politiques sectorielles et plus particulièrement la politique agricole ;
- d'autre part à la faiblesse de la planification nationale dans son ensemble.

Ces deux thèmes ont fait l'objet d'un nombre appréciable d'études et de recherche[21]. Nous disposons ainsi de beaucoup de travaux qui ont analysé la planification agricole, ses mécanismes, ses contraintes et ses limites.

Ces dernières années, sous la pression des faits, certaines recherches ont tenté de compléter l'analyse du secteur agricole par une réflexion sur les problèmes alimentaires ; cependant ces approches demeurent de nature fondamentalement « agricole » dans la mesure où la dépendance alimentaire est expliquée essentiellement par la « crise du secteur agricole ».

Par ailleurs, la plupart des études effectuées par les opérateurs économiques et les ministères concernés sont sectorielles et de ce fait occultant les relations entre les différentes phases des filières alimentaires, les relations entre les filières ainsi que les mécanismes de régulation qui constituent les fondements de l'économie alimentaire et les préalables à toute planification alimentaire.

Enfin, le fonctionnement de l'économie nationale dans son ensemble a fait l'objet de quelques recherches qui ont analysé l'organisation et la régulation de l'économie en mettant en relief les faiblesses de la planification nationale.

Certes, tous ces travaux ont permis d'accumuler une somme importante d'informations et d'enseignements relatifs à la question alimentaire dans la mesure où :

- d'un côté la politique agricole est une composante importante de la planification alimentaire ;
- et d'un autre côté la planification alimentaire doit être intégrée à la planification nationale.

Cependant, les approches qui analysent directement et totalement le processus de planification alimentaire proprement dit, c'est-à-dire le fonctionnement du système agro-alimentaire dans son ensemble, sont très rares. Dans ce domaine, peu investi par la recherche, les connaissances sont insuffisantes et souvent basées sur des données aléatoires et des informations peu fiables.

Aussi, il nous paraît opportun et utile d'engager une réflexion sur le processus de planification alimentaire, orientée vers les aspects qui n'ont pas été abordés ailleurs.

Dans cette optique, il convient d'accorder une attention particulière au modèle de consommation alimentaire qui constitue un élément

essentiel de la planification alimentaire et dont la connaissance est un préalable à toute analyse dans ce domaine.

Cet article se propose, d'une part de définir et de situer le modèle de consommation dans le processus de planification et, d'autre part d'apporter une analyse critique de la consommation alimentaire en Algérie, sur la période 1969-1984.

Une telle analyse soulève un grand nombre de questions liées au choix du modèle de consommation et surtout à l'absence d'une véritable planification alimentaire.

Ces questions seront examinées dans un article ultérieur.

I. Modèle de consommation alimentaire et planification

I.1. Définition du modèle de consommation et sa place dans le processus de planification alimentaire

Avant d'examiner les questions posées par l'évolution du modèle de consommation en Algérie, il convient de préciser la définition de la notion de «modèle de consommation» et de situer son importance dans le processus de planification alimentaire.

La principale ambiguïté provient du fait que certains techniciens de la planification et beaucoup de sociologues attribuent au terme de modèle son sens ethnologique : «propre à être limité» ou «parfait dans son genre». Cette interprétation restrictive est souvent source de confusions et conduit inévitablement à la confection de rations projetées normatives qui ne tiennent pas compte de toute la complexité de l'acte alimentaire.

L'économie alimentaire retient la définition économique du modèle qui signifie «toute représentation symbolique, chiffrée ou purement conceptuelle des relations de deux ou plusieurs variables caractéristiques d'un ensemble donné». Et le modèle de consommation alimentaire (MCA) est défini comme étant la relation d'équilibre entre trois types de variables :

- Les variables de la demande alimentaire ;
- Les variables qui déterminent les besoins nutritionnels ;
- Les variables de l'offre alimentaire.

Le MCA reflète donc toutes les conditions économiques et sociales de la consommation et de la production alimentaire d'une population.

Ainsi défini, le MCA peut alors être caractérisé par plusieurs types d'approches complémentaires qui permettent d'évaluer quantitativement et qualitativement la structure de la consommation alimentaire effective :

- Les régimes alimentaires présentent la composition de la ration en volume et en valeurs nutritionnelles ;
- Les budgets alimentaires expriment les dépenses de consommation

;

- Les habitudes alimentaires et les modalités de la consommation précisent les aspects psychologiques et sociologiques de l'alimentation.

A partir de cette définition, la planification alimentaire à l'échelle nationale consiste à fixer comme objectif un modèle de consommation souhaitable à une année horizon et à identifier les programmes à mettre en oeuvre pour assurer l'ajustement «offre-demande-besoins nutritionnels» au niveau souhaité.

Le MCA objectif doit évidemment tenir compte de tous les paramètres qui agissent sur l'équilibre alimentaire, il doit également refléter une structure de la consommation qui assure la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels de l'ensemble des populations tout en atténuant le degré de dépendance. Pour qu'un tel équilibre soit effectivement atteint, il faudrait que l'ensemble des politiques mises en oeuvre soient orientées vers la réalisation du modèle de consommation souhaité.

A cet effet, le processus de planification alimentaire s'articule en cinq grandes étapes :

- L'analyse explicative du MCA à l'année de base, sa structure, ses équilibres nutritionnels ainsi que tous les paramètres qui ont influencé l'ajustement offre-demande par groupe de produits ;
- La détermination des rations possibles souhaitables à l'année horizon. Ces rations doivent tenir compte des besoins nutritionnels, des habitudes alimentaires et des potentialités agricoles du pays.
- L'identification des programmes à mettre en oeuvre pour atteindre chaque ration ; il s'agit d'examiner simultanément en relation avec les ressources nationales ;

- Les politiques de la demande qui doivent orienter la consommation vers le profil souhaité ;
- Les politiques de l'offre qui doivent redéployer le système productif national vers cette demande ;

- La comparaison des différents scénarios et l'adoption d'une ration alimentaire objectif avec les programmes correspondants ;
- L'intégration de la planification alimentaire au sein de la planification nationale ; les programmes retenus sont alors intégrés dans les différentes politiques sectorielles. A ce stade, il est également possible d'introduire des programmes spécifiques consacrés à des problèmes spéciaux.

Cette démarche, apparemment simple, se heurte à de nombreuses difficultés aussi bien au niveau de la conception qu'au niveau de la mise en oeuvre effective des politiques. La faiblesse de la planification alimentaire dans les pays en développement s'explique souvent par l'absence d'un dispositif organisationnel adéquat ainsi que par la mauvaise qualité et la rareté des informations.

En effet, le processus qui découle d'une telle démarche se différencie de la conception classique de la planification nationale dans la mesure où les politiques sectorielles ne doivent plus obéir uniquement à leur logique interne mais sont mobilisées autour d'objectifs alimentaires qui, de par leur nature ne peuvent être atteints que par la mise en place simultanée et cohérente de programmes relevant de plusieurs secteurs.

La distinction de l'alimentation s'impose également par la nature même du processus de planification qui consiste à réguler un cycle de production biologique en relation avec des besoins qui sont d'abord physiologiques et sociaux avant d'être exprimés en termes économiques.

La planification de l'alimentation requiert donc un mode de régulation particulier et un dispositif organisationnel spécifique.

A cet égard, il est important de souligner que la notion de planification alimentaire ne procède pas obligatoirement d'un plan centralisé, autoritaire et bureaucratique, mais signifie plutôt une volonté consciente d'organiser et de réguler le fonctionnement des filières agro-alimentaires par des mécanismes appropriés et cohérents qui peuvent être parfaitement compatibles avec l'économie de marché.

La planification alimentaire a d'ailleurs été adoptée aussi bien dans les pays à économie dirigée que dans les pays à économie de marché où les états interviennent de plus en plus dans la sphère de l'alimentation : protections, subventions, diverses mesures d'incitation...

Cependant, si dans les pays à économie ouverte l'ajustement offre-demande est censé être assuré essentiellement par les effets de la concurrence, dans les pays à économie planifiée où l'Etat contrôle les principaux mécanismes de régulation pour les produits de base, l'équilibre alimentaire ne peut être que le résultat des différentes politiques mises en œuvre. La planification alimentaire vise justement à orienter et à coordonner les politiques de la demande et les politiques de l'offre en vue d'ajuster les disponibilités futures au niveau de la demande alimentaire solvable prévue ; elle permet ainsi de concilier le plan et le marché.

La planification alimentaire dépasse donc largement le cadre des politiques agricoles traditionnelles. Elle ne doit être considérée ni comme une politique agricole «renforcée» ni comme une juxtaposition de politiques et de programmes qui atteindront «automatiquement» l'équilibre souhaité ; mais doit être perçue comme une démarche qui permet de concilier les objectifs de ces politiques.

L'approche qui consiste à fixer d'une manière arbitraire et autoritaire une structure de consommation ne découle pas non plus de la notion de planification alimentaire mais se rattache plutôt à celle du «rationnement».

Dans le même ordre d'idées, en s'appuyant d'une part sur le fait que la production nationale ne peut pas suivre le rythme et la diversification de la demande et d'autre part sur l'impératif de l'autosuffisance alimentaire, certains auteurs rejettent la vision de la planification alimentaire et proposent une démarche qui consiste à adapter la consommation à la production.

Cette proposition très séduisante sur le plan théorique demeure illusoire et présente très peu d'intérêt pratique dans la mesure où elle ne peut concerner que des situations marginales liées à l'importation de produits alimentaires nouvellement introduits dans le modèle de consommation et non cultivés dans le pays.

Or, dans la pratique, la dépendance alimentaire concerne souvent les denrées de base qui sont largement consommées et largement produites dans le pays. L'exemple des céréales en Algérie est significatif : les céréales apportent 60 % des calories, occupent 70 % de la SAU, et constituent 40 % de la valeur des importations ; dans ces conditions adapter la consommation à la production n'a aucune signification pratique.

En définitive, l'orientation du modèle de consommation apparaît comme un préalable au processus de planification alimentaire et comme son aboutissement.

La connaissance aussi précise que possible des modèles de consommation, aussi bien dans leur structure que dans leur dynamique en relation avec les facteurs explicatifs, constitue un préalable indispensable à l'élaboration d'une planification alimentaire telle qu'elle vient d'être définie.

Dans la pratique, cette condition n'est pas toujours satisfaite, pour plusieurs raisons souvent complémentaires, notamment :

- La rareté et (ou) la mauvaise qualité des données ne permettent pas de bien cerner le MCA et son évolution.
- La ration projetée est fixée arbitrairement sans tenir compte des véritables tendances et des motivations des consommateurs ;
- La ration projetée peut être réaliste, mais déconnectée des politiques mises en oeuvre, elle ne pourra être atteinte.
- Le planificateur ne peut pas ou ne veut pas reconnaître la priorité et la spécificité du processus de planification alimentaire ; la ration objectif n'est qu'une indication plus ou moins fiable qui veut être l'expression d'une volonté politique ; elle aura très peu de chance d'être atteinte.

L'expérience des pays socialistes et de certains pays en développement a largement montré les conséquences et les difficultés liées à la faiblesse de la planification alimentaire.

L'absence d'une véritable planification alimentaire se traduit par des déséquilibres et des perturbations dans le fonctionnement de

l'ensemble du système agro-alimentaire, la régulation des flux n'étant assurée ni par le plan, ni par le marché.

Dans ces conditions, le modèle de consommation ne peut être que le reflet de l'offre et sa composition dépendra des approvisionnements et notamment de la nature et du niveau des importations. Les conséquences d'une telle situation sont maintenant bien connues : pénuries, spéculations, hausse des prix et donc une accentuation des inégalités dans la consommation alimentaire. On obtient ainsi un résultat opposé à celui qui a été recherché initialement par le plan.

En définitive, toutes les tentatives de planification de l'alimentation qui ne procèdent pas d'une vision intégrée et qui ne répondent pas à toutes ses exigences en matière d'organisation et de régulation, se réduisent à un simple exercice non seulement irréaliste et inutile mais qui peut être nocif dans la mesure où les politiques sectorielles mise en oeuvre auront de fortes chances d'exacerber les contradictions et d'amplifier les déséquilibres.

Une mauvaise connaissance des modèles de consommation et de leur dynamique conduit inéluctablement à l'élaboration de programmes inadaptés notamment en matière de politiques agricoles, d'investissements dans l'industrie de transformation, d'importations de produits alimentaires, et de stockage de sécurité.

Aux conséquences directes sur la consommation, déjà mentionnées, s'ajoutent d'autres conséquences aussi préjudiciables sur la régulation et la gestion des filières agro-alimentaires.

1.2. Le modèle de consommation à travers les orientations économiques : des objectifs de diversification, une volonté de planification alimentaire

Les orientations stratégiques assignées à l'agriculture et à l'alimentation ont toujours visé un redéploiement du développement agricole vers la demande nationale afin de concilier deux objectifs fondamentaux de toute planification alimentaire :

- La satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels des populations ;
- L'atténuation de la dépendance alimentaire.

C'est surtout à partir de l'année 1974 que ces objectifs ont été affirmés dans le discours politique et précisés dans les différents plans de développement, dans la charte nationale et dans plusieurs autres textes doctrinaux.

Le premier plan quadriennal (1970-73)^[3] qui prévoit une évolution de la consommation alimentaire «relativement comprimée» accorde la priorité à la satisfaction des besoins de base : «l'évolution de la consommation des produits alimentaires suppose une transformation du modèle de consommation qui permette la satisfaction des besoins pour les produits les plus nécessaires.»

Il souligne également que «le souci d'une indépendance nationale accrue impose à l'agriculture de satisfaire en priorité les besoins alimentaires et industriels du pays, ne conservant les exportations que pour les productions avantageuses».

A partir du deuxième plan quadriennal (1974-1977)^[4] les orientations en matière de consommation visent simultanément :

- une amélioration de la consommation pour les catégories les plus pauvres afin d'atténuer les disparités et d'éliminer «toute forme de sous-alimentation dans le pays» ;
- et une diversification de la consommation par la substitution progressive des produits riches aux produits de base.

Ainsi, «malgré le retard dans la satisfaction de l'alimentation de base des plus pauvres, les besoins alimentaires se diversifient et la prochaine période devra être caractérisée par une nouvelle phase où commence la substitution progressive de produits riches en protéines et de légumes frais aux produits de base tels que les céréales et les huiles».

Pour répondre à cette dynamique de la consommation, le deuxième plan préconise une reconversion de l'agriculture et une intensification pour les cinq principales productions considérées comme stratégiques : les céréales, les légumes secs, les maraîchages, le lait et les viandes.

«Désormais, les axes d'action de la politique agricole à long terme seront exclusivement guidés par la recherche de la satisfaction des besoins alimentaires nationaux.

L'action future tendra vers... l'adaptation des objectifs de production aux besoins de consommation...»

Le premier plan quinquennal (1980-84)^[5] retient les mêmes objectifs puisqu'il vise à «améliorer effectivement la consommation des catégories les plus pauvres» et à diversifier la ration alimentaire nationale. Il veut également «atténuer la dépendance alimentaire...» en adaptant la production aux besoins nationaux : «L'objectif à long terme d'indépendance alimentaire, nécessite la création de toutes les conditions pour rendre l'appareil de production agricole plus efficace et plus conforme aux besoins nationaux et aux exigences du développement». Cependant, il reconnaît le recours aussi importations : «Dans le domaine agricole, les potentialités naturellement limitées de notre pays, imposent de recourir encore, de façon importante aux marchés extérieurs...»

Dans la même optique, le 2ème plan quinquennal (1985-89)^[6] accorde «la priorité au développement de l'agriculture et de l'hydraulique, compte tenu des nécessités déjà soulignées d'indépendance alimentaire du pays et de l'ampleur des besoins dans ce domaine liés à la croissance démographique prévisible».

A cet effet, il prévoit d'une part «une amélioration qualitative de la ration journalière dans le sens d'un meilleur équilibre nutritionnel de la population» et d'autre part «la prise en compte des orientations de développement du secteur agricole sur la base d'une ration alimentaire objective».

Parmi les textes doctrinaux, la charte nationale de 1976 [7] marque une étape importante dans la mesure où elle apporte une vision claire et complète de la stratégie du développement agro-alimentaire, à travers laquelle la politique agricole découle d'une politique alimentaire globale qui tient compte de l'ensemble du système alimentaire, notamment du modèle de consommation et des facteurs qui influencent son évolution.

Dans cette optique, l'agriculture doit s'adapter à la diversification de la consommation : «La mission assignée à l'agriculture, dans le cadre de notre stratégie de développement, de satisfaire les besoins nationaux en produits agricoles pose, sur le plan de la production, non seulement un problème de volume, mais aussi et surtout un problème de diversification. Si l'augmentation en volume de la production peut répondre à la progression de la demande du point de vue quantitatif, il reste que l'amélioration du niveau de vie des masses populaires se traduit également par une évolution qualitative des habitudes alimentaires de la population».

La consommation alimentaire doit d'abord se diversifier afin de répondre à l'ensemble des besoins et des équilibres nutritionnels. «L'accès à un standard de vie moderne signifie non seulement que chaque Algérien pourra manger à sa faim, mais aussi que sa nourriture, dépassant les limites d'une alimentation de subsistance, corresponde aux normes d'une forme alimentaire équilibrée et mieux adaptée aux besoins du développement et de l'entretien de l'organisme humain. Au demeurant, la recherche d'un meilleur équilibre dans l'alimentation, outre qu'elle concorde avec des nécessités naturelles, répond davantage aux besoins d'une population économiquement active qui fournit un travail physique et intellectuel de plus en plus intense.

Des produits tels que la viande, les fruits, le lait et ses dérivés doivent cesser d'être le signe d'une consommation de luxe et entrer à une large échelle dans la consommation de base».

Ensuite, le développement agricole doit s'orienter vers une structure de production permettant la satisfaction directe et indirecte des besoins nutritionnels préalablement identifiés : «Toutes ces raisons font que la production agricole doit comporter une diversité qui concorderait avec la variété de la formule alimentaire, cette formule étant elle-même le reflet d'une nourriture équilibrée et des habitudes de consommation propres du pays. Ainsi, à travers les différents produits que fournit l'agriculture, il s'agit de disposer de quantités suffisantes en protéines, en glucides, en lipides et en éléments vitaminiques nécessaires à la population, sans oublier les formes de ces éléments qui sont nécessaires à l'alimentation du bétail et qui, de

ce fait, se présentent comme une phase, intermédiaire indispensable dans le cycle qui conduit à l'obtention de produits consommés par l'homme.

En définitive, c'est à partir d'une certaine conception de l'alimentation de la population que l'on fixe comme objectif et de l'évolution que doit accomplir cette population pour y parvenir, que se détermine et se déploie toute la stratégie du développement agricole du pays».

C'est une véritable stratégie alimentaire qui est ainsi définie, cette stratégie veut, à partir de l'ajustement de la production nationale à l'évolution de la consommation, répondre à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels et «vise d'abord à assurer l'autosuffisance du pays dans les produits de base».

En définitive, toutes les orientations en matière de développement agro-alimentaire procèdent incontestablement d'une vision intégrée de l'ensemble du système alimentaire et préconisent la mise en œuvre d'une véritable planification alimentaire, et nutritionnelle.

Cependant, dans la pratique une telle démarche n'a pas été prise en charge par le système de planification nationale. En effet, le processus de planification nationale repose sur des plans établis à partir de secteurs économiques distincts et ne permet pas une approche globale et multi-sectorielle de l'alimentation. La stratégie globale préconisée n'a pas été accompagnée d'une véritable planification alimentaire dans sa conception et sa mise en œuvre.

II. Le modèle de consommation sur la période 1968-1984 : hétérogénéité des rations et divergence des tendances

Un examen critique des bilans des disponibilités alimentaires (BDA) et des deux enquêtes sur les budgets des ménages réalisées en Algérie montre que la connaissance de la consommation alimentaire est très aléatoire. La diversité et l'hétérogénéité des rations de base disponibles empêchent une évaluation précise et objective de la situation alimentaire et de son évolution. En effet, des données très approximatives et contradictoires, utilisées et interprétées souvent sans précautions préalables, se prêtent à des analyses mal fondées et aboutissent à des conclusions et à des prévisions erronées.

En général, les enquêtes ont la réputation d'être plus fiables que les bilans qui, de par leur méthodologie, ne fournissent qu'une approximation des quantités qui pourraient être destinées à la consommation humaine.

Cependant, les deux enquêtes menées en Algérie n'ont pas permis de mieux cerner la consommation ; bien au contraire, les résultats très incertains ont induit en erreur un grand nombre de chercheurs et de praticiens, surtout en ce qui concerne l'appréciation des tendances passées.

II.1. L'évaluation de la consommation alimentaire : diversité et incohérence des données

Les incertitudes liées à l'évaluation de la consommation alimentaire ont été maintes fois soulignées par les spécialistes qui se sont intéressés à la situation alimentaire en Algérie. Cette préoccupation apparaît à travers tous les rapports élaborés par M. Autret[8].

«Il est certain que le chiffre très bas de la valeur calorique de la ration moyenne en Algérie, d'après les BDA, a depuis vingt ans intrigué ceux qui s'en sont occupés. Il place l'Algérie dans une situation peu favorable lorsque ces chiffres, même arbitrairement améliorés sont publiés sur le plan international. Les BDA ne reflètent pas la situation véritable en Algérie»[9].

Dans un autre rapport, M. Autret[10] signale que «Des études approfondies ont confirmé les écarts souvent énormes entre les disponibilités supposées et la consommation réelle. Les écarts sont supérieurs à toutes les prévisions et on ne peut accorder aucun crédit aux BDA de l'Algérie...».

Les critiques formulées par J. Klatzmann[11] sont plus tranchées. Dans le cas de l'Algérie, l'écart est entre les bilans alimentaires et les résultats d'une enquête de consommation réalisée vers l'année 1970 : Un chiffre très bas, de l'ordre de 1800 calories par personne et par jour, d'après le bilan alimentaire de ce pays, et un chiffre beaucoup plus élevé, d'environ 2700 calories par personne et par jour, d'après les résultats de l'enquête de consommation». L'auteur s'interroge également sur la qualité de l'enquête. «Cette enquête a d'ailleurs fait apparaître des différences importantes entre milieux sociaux, la consommation la plus élevée se situant en milieu rural, avec plus de 3000 calories par personne et par jour. Cette fois, on ne sait vraiment plus que penser : le paysan algérien est-il très sous-alimenté ou, au contraire, sa santé est-elle menacée par un apport énergétique excessif ? il n'y a aucune raison d'accepter les yeux fermés les résultats de l'enquête de consommation».

Une simple comparaison de rations établies au cours d'une même période permet de montrer l'extrême diversité des données, l'importance des écarts entre elles et confirme que ces estimations sont erronées pour la plupart des groupes de produits.

Les tableaux n° 1 et n° 2 en annexe présentent différentes rations établies respectivement sur les périodes 1965-1973 et 1975-1980.

Ces différentes rations peuvent présenter des caractéristiques nutritionnelles totalement opposées aussi bien sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

Le diagramme ci-après rassemble les principaux apports nutritionnels fournis par les rations établies au cours de la première période retenue et permet de les comparer en prenant comme base les besoins physiologiques moyens[12].

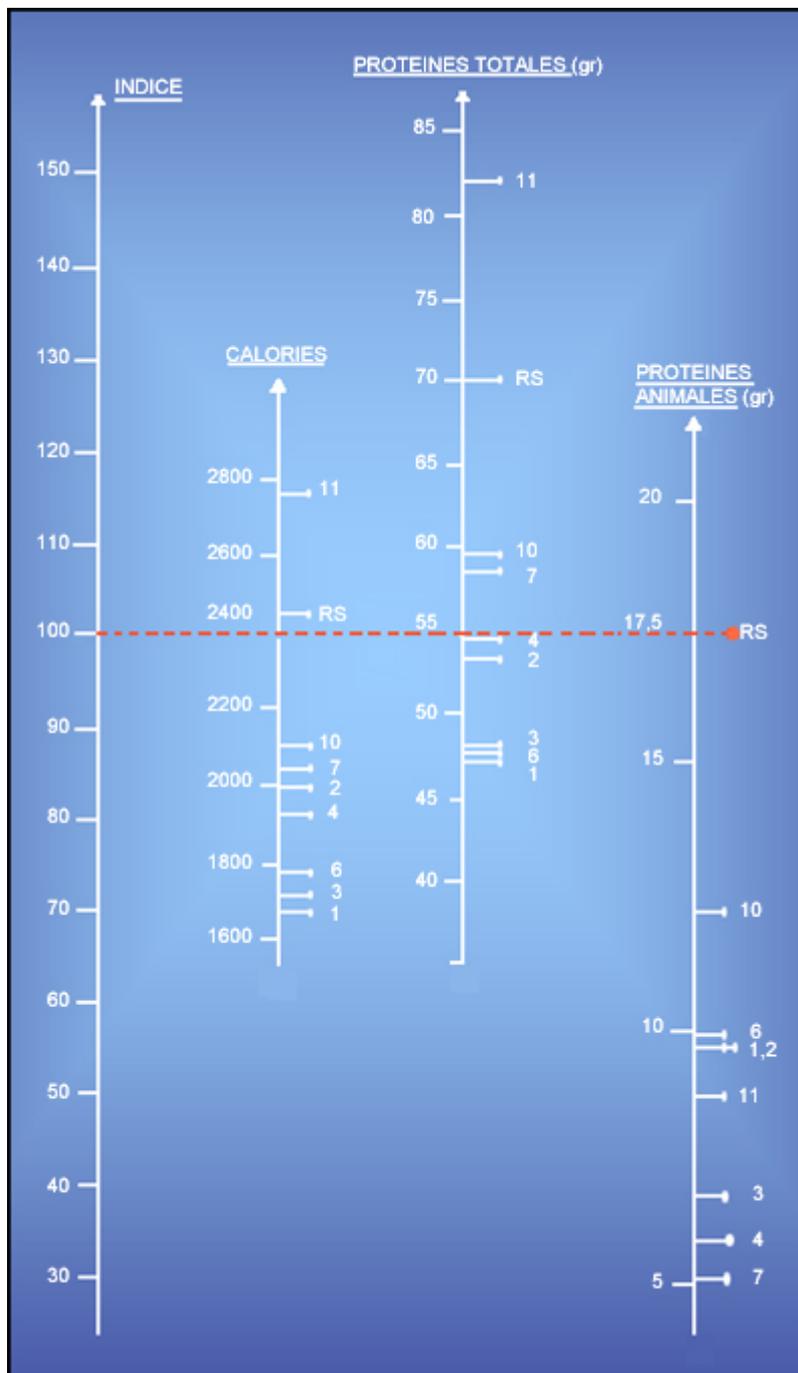
Les apports nutritionnels et les taux de couverture des besoins, correspondants sont présentés en annexe n° 3.

Concernant cette première période, il convient d'accorder une attention particulière aux résultats du bilan élaboré par le ministère de l'Agriculture (n° 6) et ceux de l'enquête (n° 11). En effet, ces deux rations ont été utilisées comme référence par plusieurs études ; elles ont également servi à l'élaboration du plan quadriennal et elles sont toujours utilisées comme base en vue de la détermination des tendances de la consommation alimentaire.

Les principaux apports et équilibres nutritionnels sont présentés en annexe n° 4 et comparés aux caractéristiques d'une ration souhaitable.

L'importance des écarts constatés entre les quantités consommées selon les deux sources se traduit par une grande différence des apports et des équilibres nutritionnels et par des divergences quant à l'évaluation de la situation alimentaire réelle. En effet, la ration déterminée par le BDA présente des apports nutritionnels bien en deçà des besoins, et des équilibres assez proches des rapports souhaités, alors que selon enquête les apports couvrent largement les besoins et la ration est très déséquilibrée.

1. Apports nutritionnels et taux de couverture des besoins de différentes rations



Les numéros indiquent le niveau des apports des rations numérotées et présentées en annexe N° 1.
R.S. = Ration souhaitable.

2. Le bilan et l'enquête : Des caractéristiques nutritionnelles opposées

	Bilan	Enquête
Apport nutritionnels		
- Calories	1777	2756
- Protéines totales (g)	47,7	82,1
Taux de couverture des besoins		
- Calories	74 %	114,8 %
- Protéines totales	86,7 %	149,3 %
Equilibres nutritionnels		
Protéines animales/Protéines totales :	20,3 %	9,5 %
Calories céréalières/Calories totales :	60 %	74 %

Les rations établies sur la période 1975-1980 sont également très hétérogènes ; le tableau présenté en annexe n° 2 montre bien la diversité des données disponibles. Cependant, deux types de rations peuvent être dégagées :

- les rations élaborées par le ministère de l'Agriculture, à partir d'une ration de base déterminée à l'année 1973 (n° 13).
- les rations élaborées à partir de la deuxième enquête de consommation et qui émanent essentiellement des différents services du ministère de la Planification.

Ces deux rations de base ont été utilisées respectivement par les deux ministères pour déterminer la structure de la consommation alimentaire à l'année 1984.

Le tableau ci-après présente, pour chaque organisme, les rations initiales et les rations aux années 1979-1980 et 1984.

Ce tableau permet, d'une part de comprendre le cheminement suivi pour la confection des rations à l'année de base des deux plans quinquennaux et, d'autre part de comparer les deux sources aux différentes périodes.

3. Rations retenues par les deux ministères sur la période 1979-1984 comparées à leur ration initiale
U = kg tête an

	Agriculture			Planification		
	1977	1979	1984	Enquete 1979/80	1980	1984
- 1 Céréales	200	200	198	185,3	186	175-180
- 2 Pommes de terre	23,6	23,6	28	34,4	34,4	38
- 3 Légumineuses	7	6,1	6,5	8,26	8,25	8,7
- 4 Légumes frais	38,4	34,2	48	55,8	70	77
- 5 Fruits	60,4	53,8	40	32,8	32,75	44
- 6 Sucres et dérivés	23	23,3	-	15,8	15,9	20
- 7 Viandes et œufs	11,4	14,2	18,9	16,7	18,71	21
- 8 Laits et dérivés	71,4	73,5	76	61,4	65	90
- 9 Poissons	2	2,2	-	2,2	2,2	2,9
- 10 Matières grasses	12,5	15,1	-	15,3	16,79	16,9

Ministère agriculture

- Ration 1977 = élaborée par un groupe interministériel [13]
- Ration 1979 = base du plan quinquennal 1980/84 [25]
- Ration 1984 = base du plan quinquennal 1985/1989

Ministre planification

Rations 1980 et 1984 présentés par le IIe plan quinquennal 1985-1989 [6]

A l'année 1980, année de base du 1er plan quinquennal, les écarts entre les deux rations sont aussi importants que ceux constatés au cours de la période 1966-1970, pour les fruits, les légumes, le sucre, les légumineuses et les viandes. Mais ils sont moindres pour le lait et surtout les céréales.

A l'année 1984 les écarts semblent être moins importants, notamment pour les fruits et les viandes.

4. Écarts relatifs entre les deux rations de base aux trois périodes considérées (en %)

	1966-70	1979-1980	1984
- Céréales	29,3	3,8	4,8 à 6,2
- Pommes de terre	28,6	18,6	15,2
- Légumineuses	15,2	15,0	14,5
- Légumes frais	23,5	24	23,2
- Fruits	23,7	24,2	4,8
- Sucre	15,6	19,2	-
- Viandes et œufs	7,5	8,1	5,3
- Lait et dérivés	24,9	10,0	8,4
- Poissons	8,6	0	-
- Matières grasses	9,7	0,6	-

1re période (1966-70) : Ecart relatifs entre les résultats de la première enquête et ceux du BDA du ministère de l'Agriculture.

2ème période (1979-80) : Ecart relatifs entre les résultats de la deuxième enquête et les chiffres présentés par la ration élaborée par le ministère de l'Agriculture (n° 18, base du plan quinquennal 1980-1984) à partir de la ration de l'année 1977 (n° 16).

Cependant une analyse plus détaillée révèle des différences importantes et des divergences pour la plupart des groupes de produits, notamment pour ceux dont les taux d'erreur relative paraissent faibles : les céréales, les viandes et les fruits.

En effet, l'analyse par grands groupes de produits, dissimule des erreurs d'estimation par produits, beaucoup plus élevées.

5. Consommation des céréales par espèces selon les bilans et les enquêtes (kg tête/an)

	1966-70			1979-80		
	BDA Agriculture	Enquête	Erreur relative	Agri. culture	Plan	Erreur relative
Blé dur	65,8	157	40,9 %	127	123	1,6 %
Blé tendre	52,8	41,5	12 %	54	51	2,9 %
Orge	16,8	41,7	47,1 %	19	9,4	33,8 %
Autres	1,2	4,8	60 %	-	49	-
Total	136,6	250	29,3 %	200	185,3	3,8 %

6. Consommation des viandes et des oeufs selon les deux sources (agriculture-plan)
U = kg/tête/an

	1966 – 1970		1979 – 1980		1984	
	BDA Agriculture	Enquête	Agriculture	Plan	Agriculture	Plan
- Viande rouge	6,4	9,63	7,7	11,37	9	9,5
- Viande blanche	2,0	0,60	4,5	4,34	7	7,5
- Œufs	0,8	0,47	2	3	2,9	4
Total	9,2	10,7	14,2	18,71	18,9	21

La comparaison de la dynamique des deux types de rations, au cours des périodes considérées fait apparaître des rythmes d'évolution différents pour certains produits et des divergences pour d'autres : la consommation des différentes espèces de céréales, des fruits et de la viande rouge, peut augmenter ou diminuer selon la source utilisée.

Toutes les études qui ont tenté d'approcher la structure de la consommation et sa dynamique se sont basées sur les données des bilans et des enquêtes, soit séparément, soit en combinant les résultats des deux méthodes. Quelques études ont voulu redresser ces données initiales, mais les corrections apportées sont ponctuelles, arbitraires et les rations obtenues restent aléatoires [14].

II. 2. Les modèles tendanciels : des projections erronées

La mauvaise connaissance de la structure de la consommation à différentes périodes a pour conséquence directe une méconnaissance des tendances réelles de la consommation des produits alimentaires.

L'exemple de l'évolution de la consommation des céréales est très significatif puisqu'il montre les divergences importantes qui peuvent exister entre les tendances selon les rations utilisées.

7. Évolution de la consommation des céréales sur la période (1966/70) à (1979/80) selon différentes rations (en %)

Ration initiale	Bilan		Enquête	
Ration finale	Bilan	Enquête	Bilan	Enquête
Blé dur	+ 93	+ 86,9	- 19,1	- 21,6
Blé tendre	+ 2,3	- 3,4	+ 30,1	+ 22,9
Orge	+ 13,1	- 44	- 59,3	- 79,9
Autres	-	+ 58	-	- 60,4
Total	+ 46,4	+ 35,6	- 20	- 25,9

Taux calculés à partir du tableau n° 5.

Au cours de la même période, la consommation totale de céréales augmente de 46 % ou baisse de 26 % ; celle du blé dur augmente de 93 % ou baisse de 22 % selon les sources utilisées. Un examen rapide de différentes études fait apparaître que, dans la pratique, le choix des rations de base semble être fait en fonction des objectifs recherchés

par l'étude envisagée. C'est ainsi que les analyses qui veulent démontrer une amélioration et une diversification du modèle de consommation se basent sur les résultats des deux enquêtes qui indiquent une baisse de la consommation des céréales, une augmentation de celle des produits dits «riches» et une substitution du blé tendre au détriment du blé dur.

Par contre, les études qui veulent prouver une augmentation de la consommation des céréales et notamment celle du blé dur s'appuient plutôt sur les bilans qui permettent d'aboutir à des conclusions opposées à celles des enquêtes.

Les contradictions et les incertitudes liées à la détermination des tendances passées se répercutent sur l'analyse explicative de la dynamique de la consommation alimentaire et finalement sur l'élaboration des projections et prévisions.

En effet, la multiplicité et la diversité des données empêchent une identification précise des facteurs explicatifs du comportement alimentaire et cette méconnaissance est à l'origine d'erreurs importantes lors de l'interprétation des rations projetées.

Par ailleurs, le niveau de la consommation est souvent déterminé par le niveau des approvisionnements et notamment les importations. Dans ces conditions, les coefficients d'élasticité ne reflètent plus le comportement de la demande réelle et ne peuvent être des instruments fiables.

Ainsi, aux erreurs d'estimation de la consommation à l'année de base, s'ajoutent les incertitudes des prévisions.

La plupart des rations prévues à moyen terme et à long terme n'ont pas été établies à partir des projections des tendances passées, mais sur la base d'hypothèses d'évolution qui semblent s'inspirer du modèle de consommation occidental.

Avant d'aborder l'analyse de ce type d'hypothèses, il faudrait remarquer que d'une manière générale, quelque soit la méthode de prévision utilisée, pour les principaux produits, les erreurs d'estimations à l'année de base sont supérieures aux taux d'évolution retenus par les prévisions.

En définitive, les rations projetées n'ont aucune signification pratique.

III. La référence au modèle occidental : des tendances et des mythes

Les objectifs d'amélioration et de diversification de la consommation alimentaire apparaissent clairement dans le discours politique et les orientations économiques ; cependant, au niveau de la planification, le choix du modèle de consommation recèle certaines ambiguïtés.

En effet, les rations prévues à moyen et à long terme sont souvent déconnectées de la réalité et leur élaboration est caractérisée par de nombreuses confusions et contradictions entre les différents types de modèles :

- *Le modèle souhaité par la volonté politique*, qui répond aux orientations générales fixées en matière de consommation alimentaire.
- *Le modèle tendanciel*, basé sur la projection des tendances passées.
- *Le modèle hypothétique*, qui s'appuie sur des hypothèses d'évolution vérifiées dans les pays développés.
- *Le modèle souhaitable*, sur le plan nutritionnel et sur le plan économique, qui recherche un ajustement offre-demande compatible avec les habitudes alimentaires et les potentialités du pays.

L'examen des différentes prévisions montre que, dans la pratique, tout se passe comme si, en l'absence d'informations fiables, le planificateur voulait concilier la volonté politique et le modèle tendanciel en supposant que les «lois» qui ont régi l'évolution de la consommation alimentaire des pays développés guideront également l'évolution de la consommation dans notre pays.

En effet toutes les études relatives à la consommation alimentaire en Algérie, élaborées à partir de 1963 et jusqu'à présent, ont prévu une diversification de la consommation caractérisée par :

- Une saturation, puis une baisse de la consommation totale des céréales.
- Une augmentation de la consommation des produits d'origine animale, des légumes et des fruits.
- Une saturation ou une baisse de la consommation des blés, avec un accroissement de la consommation du blé tendre au détriment de celle du blé dur, qui devait connaître un certain fléchissement.

Ces prévisions sont fondées sur les hypothèses selon lesquelles la diversification et l'amélioration qualitative de la consommation alimentaire suivent automatiquement l'urbanisation et l'amélioration du revenu. Dans cette optique, la dynamique du modèle de consommation occidental est prise comme référence :

- soit d'une manière explicite, lorsque les analyses se rapportent à des situations concrètes relevant de pays occidentaux, en vue de rechercher une certaine similitude dans l'évolution de la consommation des différents groupes de produits alimentaires [\[27\]](#) ;
- soit d'une manière implicite, lorsque les tendances de la consommation alimentaire sont considérées comme universelles et «naturelles».

A cet égard, il est très significatif de constater que les rations prévues à moyen terme n'ont jamais été déterminées à partir de projections des tendances passées, mais uniquement à partir d'hypothèses arbitraires.

Dès l'année 1963, une étude prospective [28] prévoyait déjà une diversification de la ration et soutenait que la substitution du pain à la semoule et aux produits traditionnels était une tendance naturelle.

«L'accroissement des besoins en farines et semoules industrielles se fera au détriment des productions artisanales et familiales, la consommation moyenne des céréales par tête ne variant que très lentement.

Avec l'amélioration du niveau de vie, la tendance naturelle de la consommation serait la suivante :

- déplacement progressif des consommations de semoule en l'état vers les consommations des pains, ce qui entraînerait un accroissement de la demande de farines au détriment des semoules ;
- diminution progressive des productions traditionnelles de semoules au profit des semoules industrielles.»

Sur toute la période 1963-81, c'est-à-dire avant le dépouillement de la deuxième enquête consommation, toutes les prévisions s'appuyaient sur le postulat selon lequel la diversification de la ration ainsi que la substitution du blé tendre au blé dur étaient le résultat logique du processus de développement.

Pourtant les «bilans d'approvisionnement» des différents produits établis par les opérateurs économiques concernés, ainsi que les bilans des disponibilités alimentaires réalisés par le ministère de l'Agriculture pouvaient donner des indications sur la dynamique réelle de la consommation. Il apparaît ainsi que l'on ait toujours évité d'utiliser ces bilans pour déterminer l'évolution future de la consommation ; les rations prévues à moyen terme tenue occultaient les véritables tendances passées et surtout leurs causes puisqu'elles détournaient de la réflexion sur les facteurs explicatifs qui aurait permis une analyse plus objective des modèles projetés.

A partir de l'année 1981, les résultats de la deuxième enquête sur la consommation ont, en quelque sorte, renforcé la légitimité des hypothèses de diversification-substitution puisque la simple comparaison des deux enquêtes paraissait justifier les prévisions.

«L'évolution de la consommation depuis 1967 nous permet de relever une tendance à l'amélioration de la ration alimentaire qui se précise et s'accroît de façon à atteindre l'équilibre souhaité. Cette évolution se caractérise par :

- Une baisse sensible de la consommation céréalière qui constitue cependant la base de l'alimentation en Algérie par leur quantité.

Une reconversion s'effectue au sein des céréales au profit du blé tendre, ce qui est caractéristique de l'accroissement du taux d'urbanisation...

- La hausse des consommations de viande, oeufs et laits qui augmentent de près de 80 % de 1967 à 1980 est un indice de

substitution progressive des produits riches en protéines et des légumes frais au détriment des produits céréaliers.

Il en résulte une ration alimentaire de plus en plus équilibrée, mais qui nécessite encore de grandes améliorations principalement en apport de produits animaux.»[29]

Pourtant, force est de constater que dans la pratique les évolutions prévues n'ont pas été réalisées pour la plupart des produits[30].

Les hypothèses retenues ne tiennent pas compte des réalités et des contraintes spécifiques liées à l'évolution du modèle de consommation algérien, elles sont irréalistes et inopérantes.

Les analyses des tendances passées sont fausses ; elles sont basées sur des données peu fiables, et ignorent les motivations du comportement alimentaire comme les contraintes qui affectent la demande alimentaire.

Toute analyse précise[31] de l'évolution de la consommation alimentaire par type de produit ou dans son ensemble, infirme les hypothèses d'évolution communément admises et démontre l'incohérence des résultats des deux enquêtes, donc l'inanité des analyses qui ont tenté d'expliquer l'évolution de la consommation à partir de ces enquêtes.

Certes, la ration nationale moyenne a connu une certaine amélioration des équilibres nutritionnels, grâce à une augmentation de la consommation des produits avicoles et des produits laitiers. Cependant, la consommation par produit n'a pas toujours suivi l'évolution telle que prévue par les différentes études et les plans de développement.

La consommation par tête des viandes rouges et des fruits a certainement connu une stagnation, voire même une régression récente, celle des légumes n'a pas enregistré d'augmentation notable.

Les incohérences et les divergences sont plus amples et plus graves pour la consommation des céréales, et plus particulièrement les blés. Les céréales représentent 60 % de l'apport calorique moyen mais leur consommation est très mal connue, aussi bien dans sa structure que dans son évolution[32].

Le dogme de la diversification, particulièrement la substitution entre blés dur et tendre a également été véhiculé et perpétué par beaucoup de chercheurs qui ont pris comme référence soit le modèle occidental, soit d'autres pays en développement où le pain à base de blé tendre a effectivement remplacé des aliments traditionnels surtout les racines et tubercules.

Or, en Algérie, les conditions de l'alimentation sont très différentes ; la demande et l'offre des céréales répondent à d'autres logiques. La substitution entre deux produits différents tels que le pain et les tubercules ne saurait être assimilée à la substitution à l'intérieur d'un

même groupe de produits : le blé tendre et le blé dur, surtout dans un pays où la semoule de blé dur, ancrée dans les habitudes alimentaires et utilisée dans la plupart des préparations culinaires, est fortement valorisée socialement.

A partir de l'année 1981, les chercheurs ont cautionné les analyses des études élaborées par différents organismes, ainsi que les résultats des deux enquêtes ; en effet, la référence au modèle occidental, devenue automatique, apparaît dans la plupart des travaux de recherche.

«Des rigidités ont parallèlement été introduites à ce niveau (celui des habitudes alimentaires). En particulier, deux tendances semblent difficilement réversibles : le poids prépondérant du pain dans la consommation de céréales et le désir d'une plus forte consommation de produits animaux... On peut avancer une hypothèse d'ordre général : au delà de la satisfaction des besoins alimentaires de base, l'adoption d'une modèle de consommation alimentaire de type occidental apparaît de plus en plus en Algérie comme un tendance lourde...»[33].

La croyance en cette substitution et en ces similitudes a été entretenue par une confusion sur la nature exacte et la dynamique des importations. En effet, la plupart des chercheurs qui proclament la substitution blé tendre-blé dur, attribuent la dépendance céréalière essentiellement au blé tendre.

«La substitution du blé tendre au blé dur représente une tendance héritée de la période coloniale, compte tenu de l'insuffisance des rendements, elle induit à présent des importations variables selon les années, mais toujours substantielles, on peut faire l'hypothèse que ce courant ne rencontre guère de résistance, compte tenu de la valeur symbolique attachée au pain et d'une moindre pratique de la transformation domestique des céréales»[34].

Pour d'autres auteurs les importations de blé tendre favorisent cette substitution :

«Ces approvisionnements extérieurs cumulés aux subventions d'Etat agissent sur la nature de la consommation et il s'opère des substitutions à l'intérieur du groupe de céréales : blé tendre au blé dur»[35].

Cette dialectique «substitution-importation», construite en théorie, autour du blé tendre, est un a priori, elle ne repose ni sur une analyse explicative des facteurs qui ont influencé la consommation des blés, ni sur un examen préalable de l'évolution réelle de cette consommation.

C'est ainsi que la substitution du blé tendre au blé dur, puis la baisse de la consommation totale des blés ont été érigés en véritables mythes.

Les travaux de planification ont certainement été influencés par les modèles proposés par les bureaux d'études ainsi que par les théories

diffusées par les chercheurs.

Le dogme de l'influence du modèle occidental a fini par s'imposer et a perturbé non seulement toutes les prévisions en matière de consommation, mais également l'évaluation de la situation alimentaire réelle dans son ensemble ; des analyses explicatives fausses ne peuvent déboucher que sur des conclusions erronées.

En effet, un simple examen[36] des importations des blés et dérivés, des subventions accordées et des consommations des farines et semoules commercialisées permet de constater que la consommation des blés a suivi une évolution totalement opposée aux différentes hypothèses avancées et que les explications proposées n'ont aucun fondement.

Tout d'abord, les subventions accordées au blé dur ont toujours été supérieures à celles accordées au blé tendre[37].

Ensuite, l'évolution des importations montre que l'accentuation de la dépendance s'explique beaucoup plus par les importations de blé dur que celles du blé tendre.

8. Évolution des importations des blés et dérivés* [38]

U = moyenne annuelle en 10³qux

	1 1968/70	2 1979/81	2/1	3 1983/85	3/2	3/1
Blé dur						
- Grains	2.616	10.577	4,05	12.938	1,22	4,94
- Semoule	—	7.891	—	9.087	1,15	—
Sous Total	2,616	18,468	7,06	22,025	1,19	8,40
Blé tendre						
- Grains	2.033	5.354	2,63	10.825	2,02	5,32
- Farines	—	2.535	—	468	0,18	—
Sous total	2.033	7.889	3,88	11.293	1,43	5,55
Total blés	4.649	26.357	5,67	33.318	1,26	7,16

* Les importations de semoules et farines sont exprimées en équivalent-grain.

De 1969 à 1980, les importations des blés durs et dérivés ont été multipliées par 7 et celles du blé tendre par 3,9 ; le blé dur a ainsi contribué pour 73 % à l'accroissement des importations, sur la période considérée ; et sa part dans ces importations, est passée de 56 % à 70 %.

Au cours de la deuxième période (1980-1984), l'accroissement plus rapide des importations de blé tendre par rapport à celles du blé dur s'explique par une chute de la production nationale[39] du blé tendre (– 19,7 %) plus importante que celle du blé dur (– 7,6 %) ; mais

également par une augmentation de la consommation de farines de blé tendre qui avait stagné en dessous de 46 kg/tête à partir de l'année 1975.

Le troisième élément de notre analyse concerne justement l'évolution de la consommation des produits finis ; elle montre une très nette orientation vers la consommation de semoules de blé dur au détriment des farines de blé tendre.

9. Évolution de la consommation des semoules et farines [40]
U = kg/tête/an

	1969	T %	1975	T %	1982
Farines	33,3	5,7	46,5	0	45,0
Semoules	32,3	9,8	56,6	5,6	82,9
Total	65,6	7,8	103,1	3,1	127,9

T % = Taux de croissance annuel moyen

La consommation/tête de farines a d'abord enregistré un accroissement notable (5,7 %-an), mais beaucoup moins rapide que celui de la semoule (9,8 %) ; elle a ainsi atteint un maximum de 46,5 kg en 1975. A partir de 1976, la consommation de farines s'est stabilisée autour de 44 à 46 kg alors que celle des semoules a continué à progresser à un rythme appréciable : 5,6 % par an.

Il faut noter que la SN-SEMPAC [41] a bien identifié cette nette orientation de la demande vers la semoule, dès l'année 1973. Cependant, les travaux émanant des autres organismes ont continué à attendre une saturation de la consommation des blés et à privilégier la consommation des blés tendres.

En effet, les adeptes du dogme de la substitution persistent à vouloir démontrer une baisse de la consommation des blés durs, en attribuant la forte progression de la consommation des semoules à un simple déplacement de l'autoconsommation en grains vers les produits commercialisés [42]. Cet argument est trompeur ; il repose sur une ignorance totale de la filière céréalière et des conditions de production et de consommation des blés. Un exercice simple peut montrer l'impossibilité d'une baisse de la consommation des blés durs : sur la période 1968-82 la consommation de semoule commercialisée a augmenté de 50,6 kg, soit environ 70 kg en équivalent blé dur ; en supposant [43] que l'autoconsommation s'élevait à ce niveau en 1969, la quantité totale écoulée hors du circuit officiel aurait été de plus de 9.300.000 quintaux.

Or, à la même date, la production nationale était de l'ordre de 8.511 milliers de quintaux dont plus 4 millions étaient collectés par l'office des céréales.

A partir de l'année 1985, face à la persistance et à l'importance des importations des blés durs et dérivés ; l'augmentation de la consommation des semoules a été reconnue par les services du ministère du Commerce. Cependant, faute d'une analyse globale et rétrospective, cette augmentation a été qualifiée de phénomène «extraordinaire, inexplicable par les économistes». En effet, une telle affirmation est basée sur le postulat selon lequel la consommation de semoule avait augmenté de 50 % entre 1984 et 1985. Et, dans cette optique, la forte hausse de la consommation par tête des céréales qui serait passée de 146 kg en 1980 à 203 kg en 1985, est attribuée à l'irrationalité des consommateurs et au gaspillage. «Ce phénomène à maintes reprises évoqué pourrait être illustré à travers l'exemple de la consommation par capita de céréales passant de 146 kg en 1980 à 203 kg en 1985, soit un accroissement de 39 %. Cet accroissement ne saurait être dû qu'aux seuls facteurs de l'accroissement démographique et de l'amélioration du niveau de vie. A titre d'illustration les 203 kg par capita de 1985 rapportés à la consommation de l'Espagne (83 kg), de la Grèce (122 kg) dénote l'irrationalité dans la consommation de ce produits»[\[44\]](#).

Cette conclusion n'est pas fondée[\[45\]](#) ; en ignorant les véritables tendances, elle occulte les causes réelles de la forte consommation actuelle et ne peut aboutir qu'à des interprétations et conclusions erronées. En effet, la sous-estimation de la consommation des céréales à l'année 1980 (soit 146 kg) est incontestable : les importations des blés, à elles seules, représentaient déjà 140 kg/tête, et les quantités commercialisées par la SN-SEMPAC s'élevaient à 160 kg/tête au cours de la même année.

Il est également important de souligner que cette évaluation de la consommation caractérisée par une hausse de 39 % en cinq ans, est en complète contradiction avec celles du ministère de l'Agriculture et du ministère de la Planification qui ont retenu, respectivement, une consommation, par tête de 200 kg et de 186 kg à l'année 1980, et qui considèrent que cette consommation a enregistré une baisse entre 1980 et 1984 à cause, notamment, d'une chute de la consommation des semoules de blé dur. Ces deux derniers organismes ont d'ailleurs conservé les mêmes estimations et les mêmes hypothèses dans leurs travaux ultérieurs à l'année 1984.

Les éléments de réflexion qui viennent d'être présentés mettent en évidence la spécificité du modèle de consommation algérien et de sa dynamique propre. Les analyses qui expliquent l'occidentalisation des modèles alimentaires par un déplacement de la consommation des produits de base vers celles des produits dits «riches», «nobles», ou «sophistiqués», notamment importés, ne sont pas valables en Algérie.

Il est vrai que, dans beaucoup de pays du Tiers-Monde, la consommation alimentaire a subi, à des degrés divers, une influence du modèle occidental. «Le mimétisme véhiculé par les réseaux de communication, la publicité, les flux, migratoires...» ; «les effets de démonstration» ; «la consommation des produits de luxe fondée sur un modèle importé» ; «la dégradation du modèle traditionnel par les

produits d'importation» sont des expressions couramment utilisées pour caractériser l'influence occidentale et ses effets.

Cependant, ce phénomène concerne essentiellement les pays à économie ouverte où les importations alimentaires répondent à une logique de marché et où la diffusion du modèle occidental peut être favorisée par la pénétration des firmes multinationales dont l'objectif est de développer le marché pour des produits nouveaux à forte valeur ajoutée.

En Algérie, où l'Etat détient le monopole des importations, et la décision en matière d'investissement et de réglementation des prix, pour les principaux produits alimentaires ; la dynamique de la consommation résulte, dans une large mesure, d'une part des politiques de l'offre, et d'autre part des politiques qui exercent une influence directe sur l'orientation de la demande (revenus, subventions des prix à la consommation...).

Dès lors, toutes les analyses qui s'appuient sur les lois tendanciennes de l'économie agro-alimentaire occidentale et de l'économie des pays entièrement dépendants de celle-ci, sans tenir compte des spécificités et des contraintes qui caractérisent l'ajustement de l'offre et de la demande en Algérie, sont forcément fallacieuses.

En effet, le modèle occidental est le résultat de transformations importantes des conditions socio-économiques de la production et de la consommation, il est «fondamentalement le produit du développement de l'économie marchande. Sa formation, son évolution, sa diffusion procèdent des lois tendanciennes de l'économie de marché» [46].

En Algérie, les capacités de production de l'agriculture et de l'industrie alimentaire n'ont pas répondu à la forte augmentation de la demande, et encore moins à la transformation de celle-ci qui aurait entraîné une éventuelle substitution-diversification.

D'une manière générale, la consommation s'est orientée vers les produits de base disponibles, largement importés, dont les prix subventionnés sont maintenus relativement bas. C'est ainsi que l'amélioration des revenus s'est traduite par une progression très rapide de la consommation de semoule de blé dur qui occupe une place privilégiée dans les habitudes alimentaires et à laquelle aucun substitut qui présente les mêmes avantages qualité-coût n'a été proposé. La majorité des consommateurs n'a pas abandonné la semoule pour le pain de boulangerie car la semoule se prête à un grand nombre de préparations culinaires et le pain doit être accompagné de produits souvent inaccessibles à cause de leurs prix.

La fidélité aux régimes à base de blé dur autorisée par les prix relatifs est une réponse parfaitement rationnelle, sur les plans nutritionnel et culturel, aux conditions créées par les interventions étatiques sur l'offre des produits alimentaires, sur les prix et sur les revenus.

Conclusion

Au terme de cette analyse préliminaire du modèle de consommation alimentaire, nous pouvons déjà affirmer que les objectifs de diversification fixés par les principales orientations économiques n'ont pas été atteints ; la volonté d'adapter l'ensemble du système productif national à la consommation par la mise en oeuvre d'une planification alimentaire n'a pas été concrétisée.

La diversité, l'incohérence des données, les différences importantes constatées entre les rations de base qui ont servi à l'étude de la consommation, se traduisent par un éventail assez large de tendances possibles. Dès l'année 1963, la diversification de la ration moyenne et la substitution entre blés ont été admises en tant que postulat ; toutes les études rétrospectives, ainsi que les prévisions élaborées jusqu'à l'année 1980, étaient basées sur des hypothèses arbitraires selon lesquelles les transformations de la structure de la consommation étaient des tendances «naturelles» liées uniquement à l'amélioration du niveau de vie et à l'urbanisation. A partir de l'année 1981, la comparaison de deux enquêtes, exercice très incertain, a permis de conforter la thèse de la substitution-diversification, et a induit en erreur un grand nombre de praticiens et de chercheurs.

Il est certain que toutes les analyses relatives à l'évolution de la consommation alimentaire en Algérie ont été inspirées par la dynamique du modèle de consommation occidental. Il s'avère que le modèle de consommation algérien n'a pas répondu à cette logique ; la consommation n'a pas toujours suivi l'évolution prévue ou identifiée par les différentes études et les plans de développement. C'est ainsi que la consommation de semoule de blé dur, produit traditionnel par excellence a enregistré à partir de l'année 1973 le plus fort taux de croissance. Par contre la consommation du blé tendre qui était censée se substituer à celle du blé dur, a connu une nette saturation à partir de l'année 1976. La consommation totale des blés a continué sa progression sur toute la période 1969/82[47], ceci dénote que les substitutions entre groupes de produits ont été très limitées. En effet la consommation de viandes rouges, des fruits et dans une moindre mesure celle des légumes n'ont pas connu de progression notable, tandis que les produits avicoles venaient s'ajouter au régimes antérieurs sans en modifier radicalement la structure.

Cette dynamique de la consommation, très différente de celle qui a été prévue, puis admise, s'explique essentiellement, d'abord par le niveau des disponibilités et l'évolution des prix relatifs des produits, ensuite par les habitudes alimentaires. Les conditions de production et de consommation alimentaires spécifiques au niveau de développement de l'Algérie n'ont pas permis la reproduction du modèle occidental ni la réalisation des modèles projetés.

En définitive, toutes les rations objectifs fixées à moyen terme sont caduques, dépassées par rapport à la dynamique réelle du modèle de consommation et déconnectées des différentes politiques mise en oeuvre.

Au delà des carences statistiques, la méconnaissance de la consommation pose le problème du choix du modèle de consommation et de son articulation avec le processus de planification alimentaire telle que nous l'avons préalablement définie.

La vision sectorielle qui a caractérisé le système de planification jusqu'à présent s'est traduite par des contradictions entre les différentes politiques, des décalages entre les prévisions et les tendances réelles, et en définitive par des déséquilibres qui ont déterminé les niveaux des importations des produits alimentaires.

La question essentielle n'est pas uniquement de savoir si la diversification est souhaitable et possible ; il faut surtout s'interroger sur l'articulation entre le modèle de consommation et l'ensemble du système productif, donc rechercher un équilibre susceptible de réduire la dépendance alimentaire.

A l'étape actuelle, en relation avec les réformes économiques en cours, la planification de l'alimentation doit être repensée ; la planification par branche doit impérativement se substituer à la planification sectorielle traditionnelle.

Dans cette optique l'organisation et le fonctionnement des filières agro-alimentaires ; les articulations entre l'évolution de la consommation alimentaire, la régulation de ces filières et les formes de la dépendance soulèvent des questions importantes qui doivent faire l'objet d'analyses particulières.

TABLEAU

TABLEAU

Annexe N° 3 : Apports nutritionnels des différentes rations et taux de couverture des besoins [12]

Ration	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 6	N° 7	N° 10	R.S.	N° 11	Besoins moyens
Apports										
- Calories	1678	1994	1712	1922	1777	2032	2100	2450	2756	2400
- Protéines totales (g)	47,3	53,3	48	54,8	47,7	58,7	59,5	70	82,1	55
Protéines animales (g)	- 9,6	9,6	6,7	5,9	9,7	5,1	12,2	17,5	7,8	17,5*
Apport x 100										
Besoin										
- Calories	69,9	83,1	71,3	80,1	74,0	84,7	87,5	102,1	114,8	100
- Proteines totales	86,0	96,9	87,3	99,6	86,7	106,7	108,2	127,3	149,3	100
- Proteines animales	54,9	54,9	38,3	33,7	55,4	29,1	69,7	100	44,6	100

* Pour les protéines animales le besoin moyen a été assimilé à l'apport souhaitable.

Annexe N° 4 : Principaux apports et équilibres nutritionnels du bilan et de l'enquête

	B.D.A.	Enquête	Ecart	B.R.S.
Calories totales :	1777	2756	+ 979	2400
- Origine végétale	1600	2581	+ 981	
en %	90	93,6		
- Origine céréales	1056	2040	+ 984	
en %	60	74		60%
- Origine glucidique	1253	2039	+ 786	
en %	70,5	73		66%
Protéines totales (eng)	47,7	82,1	+ 34,4	60
Origine animale	9,7	7,8	- 1,9	
en %	20,3	9,5		25-30
- Origine céréales	32,8	67,2	+ 34,4	
en %	68,7	81,8		60
Calories origine protéine (g)	190,8	328,4	+ 137,6	275 à 300
en %	10,7	11,9		11-12
Lipides totaux (g)	37	43,1	+ 6,1	40 à 50
- Calories lipidiques	333	388	+ 55	360 à 540
en %	18,7	14,1		20-25

- BDA : Bilan du ministère de l'agriculture rapport Autret op. cit. [9]
- Enquête et BRS (Besoins recommandés et rapports d'équilibre souhaités), selon M. Autret, op. cit. [10].

Notes

[*] INES Agronomie Blida - CREAD.

[1] A. Bencharif : Les objectifs de l'économie agro-alimentaire. Les cahiers du CREAD, «économie agro-alimentaire I», n° 7/8 4ème trimestre 1986.

[2] Les plus importantes études relatives à ces thèmes seront citées au cours de notre analyse.

[3] 1er plan quadriennal 1970/1973, rapport général, 1970.

[4] IIème plan quadriennal 1974/1977, rapport général, mai 1974.

[5] Rapport général du plan quinquennal 1980-1984.

[6] Deuxième plan quinquennal 1985-1989, rapport général, janvier 1985.

[7] Front de Libération Nationale, Charte Nationale, 1976.

[8] M. M. Autret, expert auprès de la FAO, a présenté au ministère de l'Agriculture plusieurs rapports et une série de notes de synthèse sur la situation alimentaire en Algérie ; les plus importants rapports sont cités ci-après.

[9] M. Autret : la situation alimentaire en Algérie et les objectifs alimentaires et nutritionnels du 2ème plan

quadriennal (1974-1977) et projections à moyen terme (1980) rapport au MARA-Alger et à la CCCE, Paris 1973.

[10] M. Autret : Analyse nutritionnelle de l'enquête nationale sur la consommation et les budgets des ménages (Algérie). FAO, Rome 1978.

[11] J. Klatzmann : Que sait-on de la situation alimentaire mondiale ? Journal de la société de statistique de Paris, 2ème trimestre 1981, in problèmes économiques n° 1753, décembre 1981.

[12] Les apports recommandés par individu moyen ont été déterminés par M. Autret, op. cit. **[10]** , pages 15 à 25.

– Calories : 2400.

– Protéines alimentaires totales : 55 g

[13] Rapport sur la situation agricole actuelle et les grandes orientations de développement à long terme, groupe interministériel, plan-ministère de l'Agriculture, mars 1978.

[14] D'une manière générale, les redressements effectués ne concernent qu'un nombre réduit de groupes de produits ; les corrections apportées se limitent soit à redresser le chiffre de l'enquête, en tenant compte de l'équilibre ressource-emploi du produit considéré, soit à intégrer la consommation d'un pays voisin, la Tunisie ou le Maroc. Ce type de redressement permet de corriger les erreurs grossières, et évidentes, mais les rations obtenues présentent toujours des incohérences. Dans la pratique, un redressement global qui tient compte de l'ensemble de la ration et des facteurs explicatifs de son évolution, serait plus approprié et plus utile. Une confrontation des données disponibles et l'application de tests de cohérence économique et surtout nutritionnelle, permettraient, par approximations successives, de se rapprocher le mieux possible d'une ration plausible aux différentes années retenues.

Nous avons mené une telle analyse sur la période 1969-1977 :

– A Bencharif : Consommation alimentaire en Algérie, structure, planification, politique, faculté de droit et de sciences économiques, université de Montpellier, 1975.

[15] Ministère de l'Industrie et de l'Energie : Production agricole et développement industriel, 1968.

[16] FAO : Projections relatives aux produits agricoles, 1970/1980.

[17] FAO : Bilans des disponibilités, 1970.

[18] Bneder, Roc International : Modèles de consommation alimentaire en Algérie, 1980.

[19] Rapport Autret, op. cit. **[9]**.

[20] Hydrotechnic corporation : Alimentation en eau et autosuffisance alimentaire, étude réalisée pour la SONATRACH 1969/79.

[21] Rapport annuel, op. cit. **[10]**.

[22] FAO, Division des comptes : Projection des comptes utilisation produits, année de base 1974/1976.

[23] D. Badillo : Stratégies agro-alimentaires pour l'Algérie, EDISUD, 1980.

[24] Ministère de l'Agriculture, DGEP, note sur la situation alimentaire et agricole (éléments et réflexion), décembre 1982.

[25] Ministère de l'Agriculture : Plan quinquennal 1980-84, tome I : Les objectifs de production, mars 1980.

[26] Plan 85-89, op. cit **[6]**, page 32.

[27] La dynamique de la consommation alimentaire dans les pays européens est souvent prise directement comme référence

– Les travaux et études qui analysent cette évolution sont cités afin de justifier les hypothèses retenues pour l'Algérie et plus particulièrement la baisse de la consommation des céréales, et l'augmentation du blé tendre et des viandes.

– Les modèles de Engel peuvent également être cités, mais sans être adaptés et appliqués à la situation algérienne.

– Enfin, certaines prévisions à long terme retiennent la consommation d'un ou de plusieurs produits d'une ration européenne, à une date donnée.

[28] Direction générale du plan et des études économiques : Etude du secteur des industries agricoles et alimentaires, SERMI, 1964.

[29] Source : Ministère de l'Agriculture, op. cit. **[24]**, page 30.

[30] L'évaluation des politiques relevant de la sphère alimentaire ; l'absence de planification alimentaire ; ses conséquences sur l'évolution de la consommation, les formes de la dépendance et la régulation des filières constituent des thèmes importants qui nécessitent une attention particulière et des développements relativement longs ; ils seront abordés dans un prochain article.

[31] Une analyse par filière qui confronte les différents flux et leur évolution (production nationale – collecte-importations de produits bruts – transformation – importations de produits finis – production de produits finis – ventes de produits finis) permet de vérifier la cohérence des données, d'aboutir à un niveau d'équilibre offre-demande plus fiable, et de mieux cerner l'évolution de la consommation réelle. Nous avons mené une telle analyse pour approcher la consommation des céréales et son évolution (**[32]**-**[33]**). On peut également évaluer la cohérence de la ration dans son ensemble**[14]**.

[32] A. Bencharif : La consommation des céréales en Algérie; in «Politiques alimentaires et agricoles de l'Algérie» ; la revue du C.E. NEAP, n° 3 septembre 1985.

[33] A. Bencharif : La dynamique de la consommation des produits céréaliers en Algérie (1965-1984), Identification des facteurs explicatifs – communication au séminaire international sur les modèles de consommation et les politiques alimentaires dans les pays du Maghreb, mai 1986, FAO, Rome.

[34] S. Bedrani – P. Robineau : Présentation du séminaire sur l'évolution de la consommation alimentaire en Algérie, in l'évolution de la consommation alimentaire en Afrique le cas de l'Algérie, CREA, IIES, 1982.

[35] M. Padilla, S. Oncuoglu, M. Allaya : L'évolution comparée des consommations alimentaires dans les pays du Maghreb communication au séminaire d'Alger sur «les modèles de consommations et les politiques alimentaires dans les pays du Maghreb 17-19 décembre 1984.

[36] L'évolution de la consommation des blés et dérivés a fait l'objet d'analyses précises et détaillées (op. cit., **[32]**, **[33]**). Nous ne reprendrons, ici, que quelques éléments qui démontrent que la consommation des blés a suivi des tendances tout à fait opposées aux hypothèses retenues par des différentes études et affirmées par les chercheurs.

[37] En 1987, le montant des subventions était de 194,18 DA/quintal de blé dur et de 142,22 DA/quintal de blé tendre.

– Le rapport subvention/prix à la consommation du produit fini était alors de 1,17 pour la semoule supérieure et de 0,47 pour le pain (baguette de 300g).

– La part de la subvention dans le prix réel (prix à la consommation + subvention) était de 54 % pour la semoule et de 32 % pour le pain.

– Source : chiffres calculés à partir des informations fournies par le journal officiel du 29 juillet 1987.

[38] Sources : – Importations en grains : bilans OAIC.
– Importations de farines et semoules : rapports SN-SEMPAC, de 1968 à 1982, et rapports ENIAL de 1983 à 1985.

[39] La production moyenne des blés a évolué de la manière suivante :

	1979/1981	1983/1985	(en milliers de qx)
Blé dur	7542	6970	
Blé tendre	4719	3790	
Total	12261	10760	

[40] Les quantités de farines et semoules sont exprimées en produits finis, à partir des quantités commercialisées par la SN-SEMPAC (1969-1982).

[41] La société nationale de semoulerie, minoteries, pâtes alimentaires et couscous, seule entreprise de la filière jusqu'à l'année 1982, détenait pratiquement le monopole des triburations du circuit officiel. Cette entreprise a pu bien cerner l'évolution de la demande, grâce à un suivi régulier des ventes et des principaux flux : approvisionnements, quantités triturés, produites, importées... Ainsi, beaucoup plus proche du consommateur, l'industrie alimentaire doit jouer un rôle important dans le processus de planification alimentaire.

[42] Cette idée, largement répandue, était retenue comme hypothèse d'évolution dès les premières années de l'indépendance voir citation de l'étude SERMI, au début de cette section.

[43] Nous avons retenu des hypothèses extrêmes : une consommation totale des blés durs constante, les quantités non commercialisées par le circuit officiel s'annulent totalement en 1982. Pour cela, il aurait fallu, qu'à l'année 1969, une quantité totale de 70 kg x 13.348.000 habitants : 9.343.600 quintaux ait été écoulée hors du circuit officiel.

On peut nous rétorquer que la production nationale est sous-estimée. Même en multipliant le niveau de production par deux, on aboutirait à un résultat aberrant. Le même exercice peut être mené en considérant les importations de blés durs qui sont passées de 19,6 kg/tête en 1969 à 98 kg/tête en 1980, soit une augmentation de 78,4 kg/tête ; alors que la production nationale totale en 1969 n'était que de 64 kg/tête.

Le fort accroissement de la consommation des blés peut être démontré et surtout expliqué par un grand nombre d'approches qui analysent les facteurs économiques et

culturels qui ont engendré une telle dynamique (op. cit. **[36]**).

[44] Ministère du Commerce : La dépendance alimentaire analysée à travers les échanges commerciaux, 1986.

[45] En 1980, la consommation totale des céréales devait déjà se situer autour de 200 kg/tête ; en effet les importations de blés s'élevaient à 26.357 milliers de quintaux (tableau n° 8) soit 140 kg/tête ; il faudrait y ajouter la production nationale commercialisée et autoconsommée ainsi que la consommation d'orge. Les données de la SN-SEMPAC sont encore plus précises ; en 1980 elle a commercialisé 45,4 kg/tête de farines et 75,9 kg/tête de semoules, soit respectivement 55 kg et 105,4 kg en équivalent-grain. L'examen de l'évolution des quantités commercialisées montre bien que la forte augmentation de la demande/tête en semoules s'est amorcée à partir de 1972 et que cette progression s'est beaucoup ralentie à partir de 1979.

1972	1979	1982
34,9 Kg	74,9 Kg	82,9 Kg

le taux de croissance annuel moyen est ainsi passé de 11,5 % à 3,4 %. Le même phénomène peut être constaté en considérant les importations totales de blé dur (tableau n° 8) dont l'accroissement moyen a connu un fléchissement à partir de 1980 : 15,7 %/tête/an de 1969 à 1980 et 1,2 %/tête/an de 1980 à 1984. Par ailleurs le qualificatif "irrationalité dans la consommation" par rapport aux pays européens révèle bien cette référence automatique au modèle occidental sans tenir compte de toutes les mutations de la demande et de l'offre qui ont engendré l'émergence de ce modèle dans les pays occidentaux.

[46] L. Malassis : Economie agro-alimentaire, tome I : Economie de la consommation et de la production agro-alimentaire, Cujas 1979.

[47] La consommation totale des blés qui était de l'ordre de 134 kg tête en 1969, s'est élevée à environ 181 kg/tête en 1975 et a atteint 196 kg/tête en 1981, in «La dynamique de la consommation des produits céréaliers en Algérie», op. cit., **[33]**.

MOHAMED BENFRID ET ALI FERRAH[*]

Les productions animales en Algérie : faible élasticité des productions classiques et émergence de l'aviculture industrielle

Le bilan de la première décennie de planification agricole, admet l'échec du processus d'intensification agricole, base d'une croissance rapide de la production. Le caractère dépendant du modèle retenu[1], les difficultés à assurer sa reproduction, les divergences de la logique étatique d'intensification et celles des groupes sociaux engagés dans la production[2], semblent être à l'origine de cet échec.

La croissance démographique, rapide, l'urbanisation[3] et la salarisation massive ont engendré une forte demande, face à une offre agro-alimentaire locale peu élastique[4].

Les importations agricoles et alimentaires conçues au départ comme complément de la production nationale, vont progressivement constituer la principale source d'approvisionnement, en exerçant une forte pression sur la balance commerciale tout en réalisant la déconnection entre l'agriculture et les industries agro-alimentaires.

La production animale n'est pas exempte de ce «vice». La concurrence sur les ressources rares – telles que l'eau – et l'absence d'une maîtrise des matériaux biologiques, n'ont pas permis d'accroître les disponibilités fourragères. La priorité accordée aux grands élevages (ovins et bovins) dans l'approvisionnement en produits animaux, ont déçu les espoirs.

La non-application de la révolution agraire (R.A.) à la steppe, et l'absence de révolution agricole, font que les cheptels ont très peu évolué dans le temps.

Une telle situation a certainement été à l'origine du changement des priorités entrevues durant le deuxième plan quadriennal et confirmées à partir de 1980 qui accordent la priorité à l'aviculture comme source d'approvisionnement en protéines animales.

Le caractère industriel de cette activité, la standardisation de son procès de production, son intégration à l'amont et à l'aval et sa réalisation autonome par rapport au sol faciliteront le choix qui se fera cependant dans la dépendance.

La remontée des filières en cours qui vise surtout à assurer un auto-approvisionnement en produits finis[5] amplifie la dépendance du

complexe avicole reflétant la synergie qui s'établit entre les objectifs de la politique agro-alimentaire nationale et les stratégies de firmes avicoles qui cherchent à élargir leurs débouchés par la vente de l'ensemble du paquet technologique nécessaire à la filière.

Une rétrospective sur l'évolution des deux filières au niveau national et régional confirme cette tendance.

I. L'élevage des ruminants

1. L'élevage bovin

L'examen de l'effectif global bovin (cf. Histogramme 1) montre certes une évolution, mais reste lente en raison :

- des difficultés à assurer une reproduction – même simple – des effectifs ; induites par la faible maîtrise de la conduite de l'élevage[7] ;
- des importations de bovins «améliorés»[8], limitées par ailleurs.

Cet effectif est contrôlé à 95,21 % par le secteur privé[9], et non intégré à la filière bovine structurée par l'Etat (ONAB-COOPSEL-ORL) [10]. Un examen plus fin de la structure de cet élevage (cf. tableau 1) révèle, que les vaches laitières (V.L.) constituent 58,46 % du cheptel, le secteur privé en contrôle 59,25 %.

Tableau 1 : Structure de l'élevage bovin en 1985

Secteur	Vaches laitières		Bovins 2 ans		Autres bovins		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Socialiste	29.150	42,88	33.850	49,80	4.970	7,32	67.970	100
Privé	798.940	59,25	447.560	33,2	101.930	7,35	1348.430	100
Total	828.090	58,65	481.410	33,98	106.900	7,56	1416.400	100

Le cheptel laitier se caractérise par la prépondérance des «races locales» (700.000 vaches aux mains du privé[12], les races «améliorées» ne sont représentées que par 153.672 sujets[13].

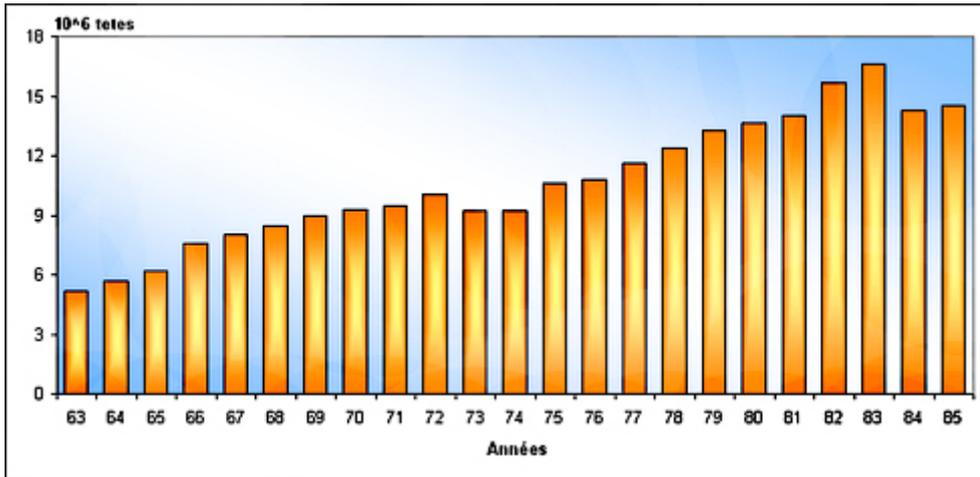
Le cheptel «viande» est peu représenté, la production des viandes est beaucoup plus le fait des «élevages locaux», que la planification a tenté de spécialiser dans ce sens.

Au regard de cet effectif, les productions bovines n'ont que peu évolué (cf. graphes 1 et 2) ; évolution qui ne résulte d'ailleurs pas d'une amélioration de la productivité[14].

Quelles sont les causes de cette difficulté de maîtrise de l'intensification de l'élevage bovin ?

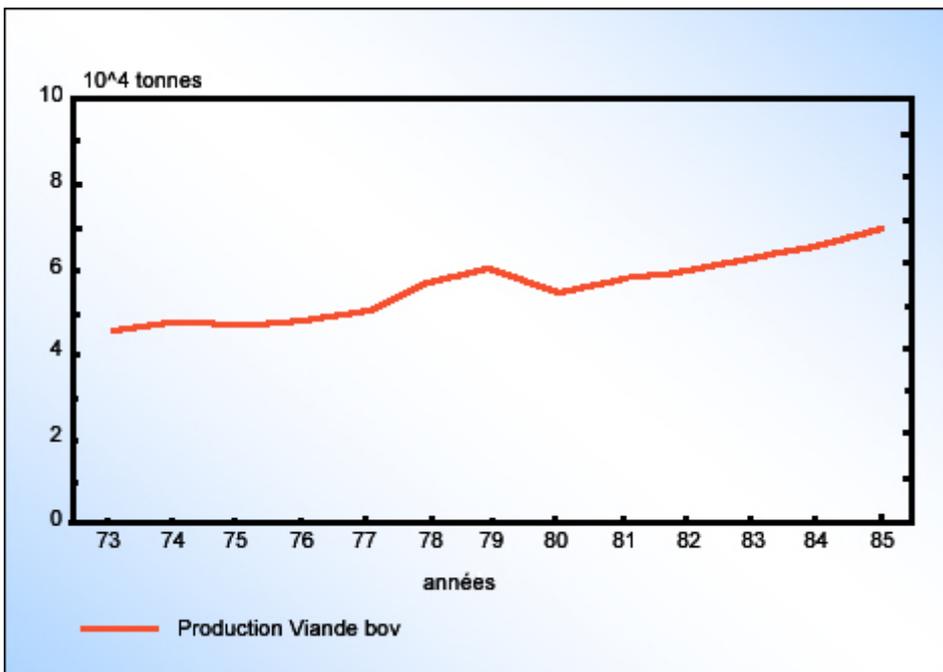
La réponse à cette question est à chercher dans l'analyse des maillons de cette filière :

Histogramme 1 : Évolution globale du cheptel bovin



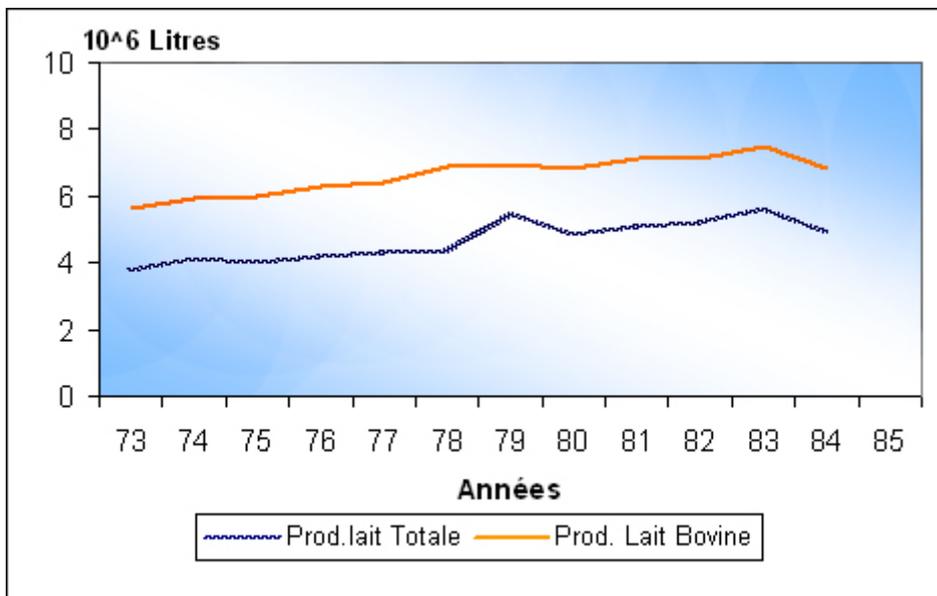
Source : M.A.P. 1987

Graphe 1 : Évolution de la production de viande bovine



Source : M.A.P. 1984

Graphe 2 : Évolution de la production laitière dont production lait. bovine



Source : M.A.P. 1984

En amont : inefficience des organismes de soutien et d'approvisionnement (ONAB, ONAPSA, IDEB, INSA... etc)[\[15\]](#), due aux multiples fonctions assignées à ces offices et instituts.

Dans les ateliers bovins : Les incohérences identifiées sont par ordre d'importance,

- L'inadaptation du système d'affouragement et du modèle d'élevage adopté – reflet de la concurrence sur les ressources rares, l'eau et la terre – se traduit par un bilan fourrager déficitaire[\[16\]](#), d'où le recours systématique aux concentrés[\[17\]](#) ;
- La faible maîtrise de la reproduction et prophylaxie bovine.

Sans omettre, la non prise en considération de l'élevage bovin local, dans la politique laitière globale ; ce dernier reste en marge des efforts de «modernisation» déployés par l'Etat.

En aval : le fait «saillant» est la non-intégration entre les exploitations agricoles et l'industrie laitière. Cette dernière, face à l'impératif de l'approvisionnement des villes et à la faible élasticité de la production locale, se structure principalement autour des importations[\[18\]](#).

Les difficultés à assurer le «package» technique du bovin laitier moderne[\[19\]](#), et l'absence d'intégration dans la filière bovine expliquent :

- La faible couverture de la consommation par la production locale[\[20\]](#) ;
- Une flambée des prix à la production des viandes bovines[\[21\]](#), le maintien des importations de ces dernières[\[22\]](#) et l'extraversion de l'industrie laitière.

Si telle est la situation pour l'élevage bovin, qu'est-il pour l'élevage ovine ?

2. L'élevage ovin :

L'effectif ovin de l'Algérie est fluctuant, selon les conditions climatiques et reste mal cerné par l'appareil statistique.

L'examen des chiffres montre une évolution sensible des effectifs (cf. graphe 3), qui sont concentrés dans le secteur privé. La part du secteur public reste modique ; à titre indicatif, l'effectif de brebis par ce secteur, est estimé pour 1985 à 534.000 têtes[23].

La structure de ce cheptel se caractérise par l'importance des sujets les moins productifs (béliers et brebis en âge de réforme), s'expliquant par le caractère spéculatif de cet élevage (rétentions commerciales) et son rôle social particulier[24].

Du point de vue zootechnique, le cheptel ovin est formé par des «populations» locales non améliorées, mais fort rustiques[25].

Ces modes de conduite font que la production des viandes rouges (abattages contrôlés) n'a que faiblement progressé[26], alors que le prix à la production et à la consommation connaissent des hausses vertigineuses[27]. Une telle situation s'explique par le fait que :

La filière ovine est contrôlée par le capital commercial privé qui conditionne l'organisation des différents procès de production et de circulation. Les profits se réalisant principalement sur les marchés urbains du Nord, le contrôle de la sphère de circulation va déterminer la structure des divers segments de la filière.

Les difficultés d'application de la révolution agraire[29] au niveau de la steppe et la non réalisation d'une révolution fourragère concourent à maintenir, voire à développer ces filières composites qui par leur fonctionnement[30] gonflent le prix et infléchissent l'orientation des systèmes de culture.

En effet, la divergence des prix à la production des céréales et des viandes ovines[31], s'est traduite par une quasi-orientation des exploitations vers l'élevage ovin et son alimentation.

Cette dernière, principalement constituée d'orge, évolue du point de vue des superficies allouées et des disponibilités, soutenant en cela la croissance des effectifs ovins (cf. graphe 3) ; se traduisant par une chute des surfaces consacrées aux blés[32] et par une stagnation de la production fourragère[33], sans évolution notable des abattages contrôlés[34].

Les résultats ne sont que plus lourds pour la balance commerciale

- importations d'orge et de blé ;
- tendance à la hausse des prix des viandes, avec comme conséquence, des importations de viandes rouges pour juguler l'inflation[35].

L'expérience de la pratique de la conduite ovine actuelle, et de la faiblesse de son intensification, laissent encore posé le problème du type d'élevage à adapter aux contextes locaux.

3. Les élevages Caprins et Camelins

La simple lecture des chiffres (cf. tableau 2) révèle l'insignifiance relative de ces élevages, qui n'ont de surcroît bénéficié d'aucune attention de la part du planificateur.

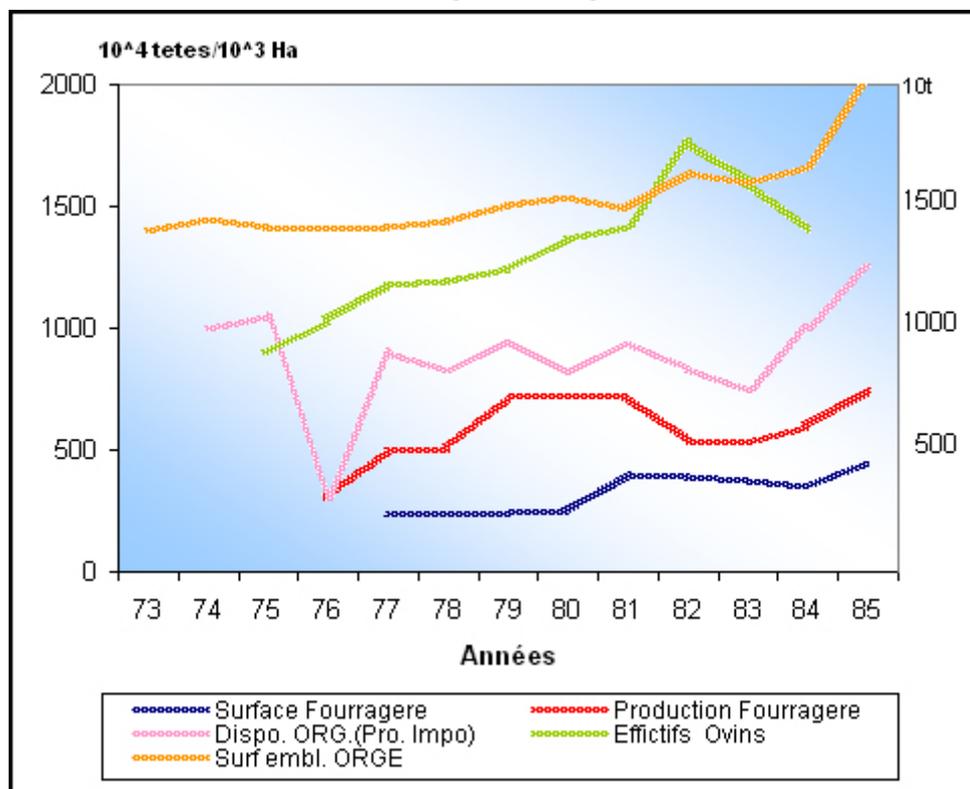
Le cheptel Camelin a stagné pendant la période 1976/1984, mais a régressé par rapport à 1955 (date à laquelle le cheptel était estimé à 221.000 têtes[36], en raison des bouleversements socio-économiques que connaissent les steppes et les oasis.

Le cheptel Caprin – quoique plus important – stagne du point de vue des effectifs, et a régressé par rapport à 1955 (3.353.000 têtes)[37].

L'ensemble de l'effectif – au même titre que celui des Camelins – est détenu par le secteur privé, le secteur public ne dispose que de 0,7 % des effectifs (races «améliorées», Alpine, Saânen).

Les troupeaux privés sont constitués de «populations locales» menées sur les parcours steppiques et les montagnes, la production est autoconsommée et rarement commercialisée[38].

Graph 3 : Évolution des Effectifs Ovins, des productions et Surfaces fourragères et Orge



Source : CHAULET, 1986

Tableau 2 : Évolution du cheptel caprin et camelin (10³ têtes)

	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84
Caprins	2421	2592	2818	2723	2749	2843	2962	2809
Camelins	144	139	150	149	152	156	147	125

Source : Annuaire statistique de l'Algérie 1983/1984

Cette brève rétrospective de l'évolution du grand élevage fait ressortir sa stagnation relative due en grande partie à la faible maîtrise du procès de production technique en l'absence de révolutions fourragères et pastorales.

C'est en cela que l'aviculture industrielle apparaît comme une option séduisante tant sa productivité est élevée. L'accès au paquet technologique a été rendu possible par la conjonction de la restructuration du système avicole mondial et de l'aisance financière relative de l'Etat qui dans la recherche d'un auto-provisionnement en produits finis va implanter l'ensemble de la filière en tentant sa remontée. une telle velléité suppose une harmonie des stratégies des différents acteurs du complexe avicole national articulées autour de la capitalisation des expériences en cours et la dynamisation et l'orientation de la recherche avicole vers la maîtrise des segments les plus déterminants.

II. Le développement de l'aviculture industrielle en Algérie

1. L'aviculture durant la période coloniale

L'élevage en général et l'aviculture en particulier n'ont pas connu un développement notable à cette époque. Le modèle dominant était l'aviculture fermière de type familial utilisant la force de travail féminine des exploitations paysannes.

- La conduite était précaire[39] et la productivité des cheptels faible.
- L'aviculture coloniale quant à elle était embryonnaire. Elle enregistre une légère impulsion durant la guerre de libération suite au développement rapide de l'appareil militaro-administratif[40].
- Après l'indépendance, la reprise en main de l'agriculture et la sauvagerie des positions commerciales sur le marché extérieur avaient favorisé la reconduction du modèle agro-exportateur non favorable au développement de l'élevage en général et de l'aviculture industrielle[41] en particulier. Le faible pouvoir d'achat des masses durant la décennie soixante n'a pas généré une demande solvable[42]. Il fallait attendre la fin du plan septennal, qui par l'élargissement du marché de l'emploi avait induit une demande que la faible élasticité de l'offre de viande rouge ne pouvait satisfaire à moindre coût. Dès lors, apparaissait la nécessité du développement d'une aviculture industrielle.

2. L'aviculture industrielle à travers les plans de développement

On ne relève aucune orientation en faveur du développement avicole, et ce pendant toute la période du septennal (1967-1973) ; le développement avicole était approché en termes d'amélioration de la production fermière d'oeufs et/ou de poulets[43], de fourniture de protéines animales à faible coût et de valorisation des sous-produits fermiers[44]. On notera toutefois, la résolution de créer l'ONAB[45], pour contrôler le marché et développer les productions animales[46].

En fait, ce n'est qu'avec le deuxième plan quadriennal (1974-1977) - à la faveur du contrôle de la rente pétrolière, et de la salarisation massive – que l'on assiste à l'émergence d'une politique avicole principalement favorable à la filière «chair»[47]. Le développement avicole est cette fois-ci appréhendé en termes de fourniture de protéines animales à une population en croissance rapide pour atténuer la dépendance[48] substituant aux importations une production nationale[49].

Parallèlement dans le cadre de la restructuration de l'environnement entreprise en 1974, la création de l'institut du petit élevage et de la santé (INSA) sont venus renforcer les structures de soutien de l'aviculture industrielle.

Le recours systématique aux importations des produits finis durant la décennie soixante dix va être sérieusement freiné avec une volonté de rupture qui s'affirme à partir de 1980. Ce qui se traduira par :

- la restructuration et la spécialisation des offices régionaux dans la production des facteurs de production avicoles[50] ;
- l'extension rapide des capacités de production de l'aliment avicole au sein de l'ONAB ;
- la création d'un office d'approvisionnement et le transfert de certaines fonctions vers les coopératives spécialisées appelées à soutenir les producteurs[51].

La recherche du contrôle de l'ensemble des segments de l'amont du complexe avicole va être à l'origine d'investissements importants[52]. L'élargissement de la filière[53] et la libéralisation du commerce des produits finis vont fortement inciter le capital privé qui se déployait antérieurement surtout au niveau de la sphère de production et de circulation à remonter les filières.

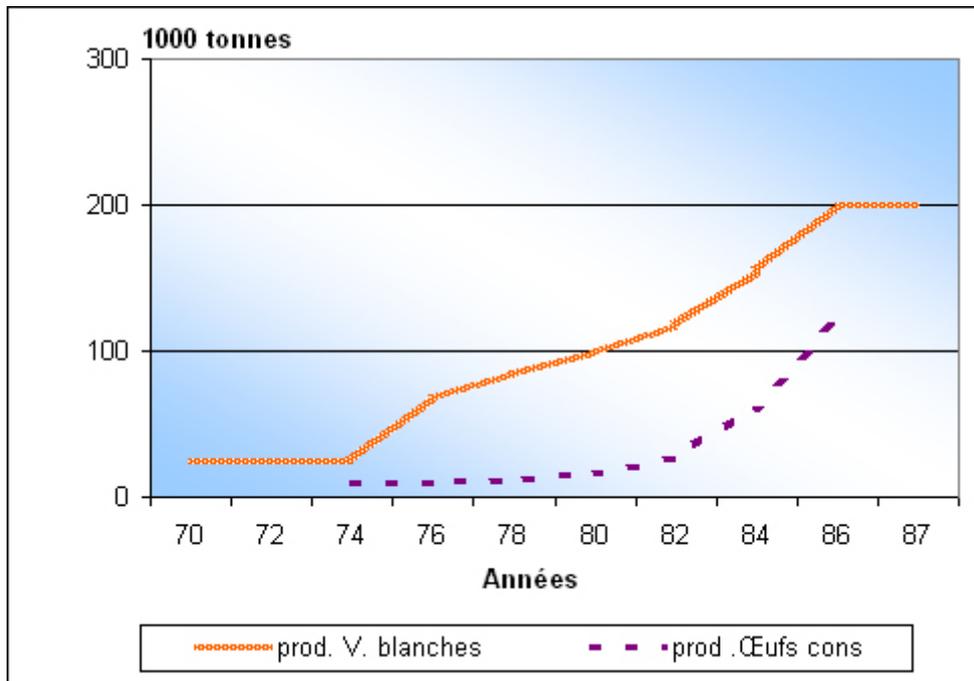
– La croissance brutale de l'industrie de l'aliment du bétail du secteur privé depuis 1980 en association avec l'accoupage révèle cette stratégie, la faible maîtrise technologique des procès de production, les pannes fréquentes et ou les ruptures d'approvisionnement[54], des unités de l'ONAB sont à l'origine des difficultés d'intégration entre ce dernier et son aval, et reflète les difficultés d'une industrie «clé» à se reproduire et a fortiori à entraîner l'aviculture industrielle.

Qu'en est-il de l'industrie avicole ?

– *L'industrie avicole locale* : elle s'est jusqu'à présent limitée à la mise en place des centres de reproducteurs à partir des parentaux

importés, auxquels la plus grosse part des investissements a été consacrée.

Graph 5 : Évolution de la production des Viandes blanches et des Oeufs de consommation



Source : FERRAH, 1987 op. cit.

A. Les investissements : des efforts importants

Les investissements alloués à l'aviculture ont fortement progressé durant le premier plan quinquennal (1980-1984). Leurs volumes pour l'aviculture industrielle, est passé de 127 millions de DA (plans quadriennaux) à 460 millions de DA pour le second plan quinquennal, on assiste au rattrapage de l'aviculture «ponte» qui a bénéficié de 127 millions de DA, contre 85 millions de DA pour l'aviculture «chair»[\[55\]](#).

Cependant, le taux de consommation des crédits est resté faible ; la faible maîtrise technique des projets, la concurrence des autres secteurs, l'approche frontale du développement avicole, conjuguées à l'absence d'un système d'engineering, sont à l'origine de cette situation[\[56\]](#).

Dans le cadre de la mise en place de l'amont de la filière, les crédits n'ont bénéficié qu'aux organismes étatiques et para-étatiques de l'amont[\[57\]](#), les investissements dans la sphère de producteur étant le fait du secteur privé, et ce jusqu'à 1980, date à partir de laquelle des crédits sont octroyés aux DAS dans le cadre de la restructuration de l'agriculture publique.

Les conditions d'octroi de crédit et la localisation préférentielle des capitaux privés dans les zones à forte densité urbaine ont accru les disparités régionales[\[58\]](#).

B. Le développement de l'amont de la filière avicole : Les difficultés d'entraînement

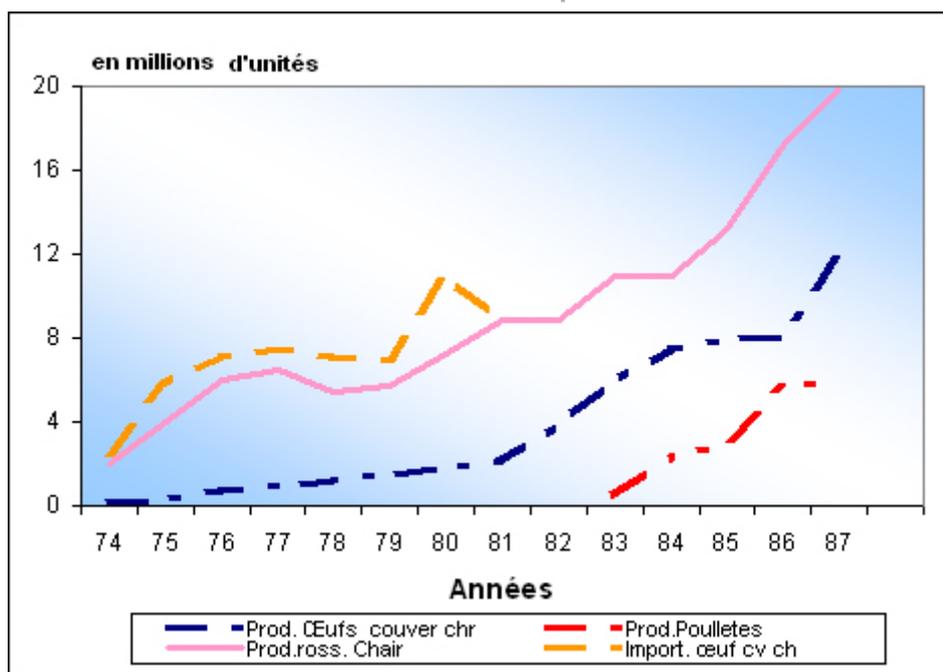
L'industrie des aliments du bétail (IAB) «nerf moteur» de l'aviculture industrielle[59], n'a été que faiblement développée par les colons ; ces derniers n'ont de surcroît pas promu les cultures oléagineuses et l'industrie de trituration[60].

Après l'indépendance, l'IAB ne prend son essor qu'à partir des plans quadriennaux (création de 6 usines d'aliments du bétail : UAB) et plus particulièrement à partir de 1980 (mise ne place de 10 UAB), en relation avec l'émergence de l'aviculture industrielle, d'où le recours de l'Etat aux contrats «clés en mains»[61].

Actuellement, l'industrie étatique compte 26 UAB[62] totalisant une capacité horaire de 240 t/h, et fonctionnant sur la base d'importations de maïs/soja/farines animales/CMW[63], et d'une matière première locale : les issues de meunerie[64].

L'industrie privée de l'alimentation animale connaît quant à elle une évolution vertigineuse depuis 1980, induite par le développement de l'aviculture. Formée par des usines, de capacité unitaire de 1 à 5t/h associant le plus souvent des couvoirs, cette industrie a doublé ses capacités en l'espace de 5 ans (passage de 330t/h à 691 t/h en 1987). Cette croissance rapide de l'IAB a permis une évolution importante de la production d'aliments «volaille»[65], mais se fait au détriment de la productivité[66].

Graph 4 : Évolution des productions et importations des poussins, des oeufs à couvrir et des poulettes



La faiblesse de la productivité des UAB s'explique par la faible

maîtrise technologique. Le transfert du dynamisme des firmes avicoles

à l'amont de l'industrie avicole conjugués aux efforts d'investissement de l'Etat dans cette même partie de la filière, ont engendré la structuration d'un complexe avicole «dépendant».

Intégrant divers partenaires, mettant en oeuvre des technologies variées et complexes et visant une offre massive de produits à faible coût, la nécessité d'une intégration/coordination dans le complexe avicole s'avère indispensable. Comment justement se structure le complexe avicole au niveau régional ?

III. L'aviculture industrielle, une approche par filière : dans la région du centre

1. L'amont de la filière avicole

1.1. L'industrie des aliments du bétail

Deux circuits se côtoient dans la filière (cf. schéma) ; l'un privé-intègre les éleveurs privés du poulet de chair, qu'ils approvisionnent en aliments «chair» voire même en poussins[67], mais reste incontrôlable tant au niveau qualitatif et quantitatif de la production qu'au niveau des prix pratiqués.

Le circuit étatique contrôlé à l'amont par l'ONAB pour la production et les CASAP pour la distribution à l'échelle locale constitue le canal essentiel de la distribution.

Au niveau des UAB, la production est fonction des besoins estimés de manière descendante (MAP-ONAB), se traduisant par la fréquence des pénuries[68].

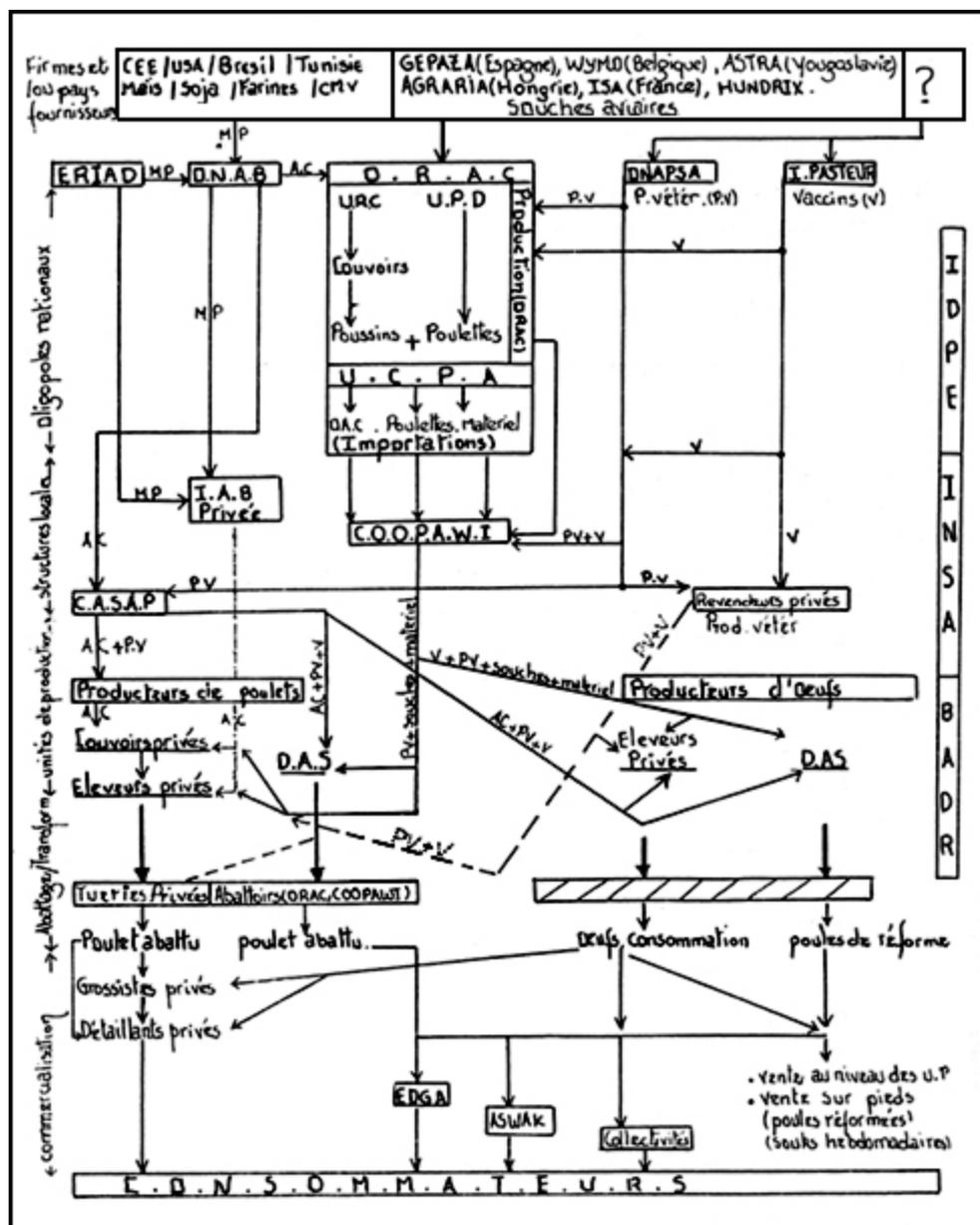
D'autre part, la faible maîtrise du procès de production explique les difficultés des partenaires à réaliser les performances planifiées, et à comprimer les coûts de production[69].

L'examen des circuits de distribution, montre l'avantage accordé aux grandes unités avicoles (étatiques et privées), au détriment des petites exploitations dont les coûts sont grevés[70].

Globalement, les relations ONAB-CASAP-unités de production sont commerciales – centrées sur la distribution – n'impliquant ni service ni vulgarisation après vente.

1.2. L'industrie avicole : l'office régional avicole centre : ORAC

Au même titre que les offices d'aviculture, l'ORAC est chargé de produire les facteurs de production avicoles, d'assister techniquement les différents partenaires, d'abattre, de transformer et de conditionner les produits avicoles et d'assurer leur vente.



Pour ce faire, l'ORAC entretient des relations directes avec les oligopoles nationaux et internationaux (cf. schéma), et est de ce fait avantagé en matière de prix[71].

Cependant, la régularité des flux n'est pas de règle – surtout en matière de souche et matériels avicoles – vu l'insuffisance de ses moyens de transport[72].

La fonction «approvisionnement reste primordiale pour l'ORAC, tant elle est à la base de la reproduction des procès de production à son niveau, et au niveau des exploitations avicoles ; aussi toute son organisation tend à maximiser cette fonction (renforcement de l'UCPA) [73] et de ses unités de production, au détriment des fonctions aussi stratégique que la vulgarisation et la collecte des produits finis.

Pour ce faire, l'ORAC procède à des importations sur lesquelles on peut faire les constats suivants :

– Pour la filière «chair» ; l'évolution sensible de l'importation des reproducteurs «chair», qui ne correspond point à la chute de l'importation de celle des OAC (cf. tableau 4) ; vu l'accroissement des besoins du secteur privé, et les déboires enregistrés par les URC et l'ORAC qui éprouvent des difficultés à approvisionner les couvoirs et leur aval (cf. schéma 1).

– Pour la filière «ponte» ; les faibles importations de reproducteurs «ponte»[74] ; l'évolution spectaculaire de celles des poussins[75] en raison de la multiplication des unités de poulettes démarrées (UPD) (cf. tableaux 4 et 5), induite par une demande accrue des COOPAWI[76]. Une évolution notable des importations de batteries[77] liée au modèle «d'élevage ponte» développé et non soutenu par un approvisionnement régulier en pièces détachées engendrant des pannes fréquentes.

Tableau 3 : Évolution des capacités de production des offices avicoles

	Nombre de centres				Capacités (10 ⁶ unités par an)			
	1970	1979	1982	1986	1970	1979	1982	1986
Œufs à couvrir "chair"	2	3	6	12	8	23	93	172
Œufs à couvrir "ponte"	—	—	—	1	—	—	—	7
Poussins "chair"	2	5	8	12	4,3	24,1	80,6	119,6
Poussins "ponte"	—	—	—	1	—	—	—	2,7
Poulettes D	—	2	6	27	—	0,26	0,66	5,08
Abattoirs "poulet/h"	—	2	2	7	—	4100	4100	11.600

Source : Anonyme, 1985 - op. cit.

Tableau 4 : Évolution des importations de l'ORAC, selon les filières

Produits	Années	Unités	1982	1983	1984	1985	1986
Poussins repro. "chair"	10 ³		236	265,7	287,7	336	384,5
Œufs à couvrir "chair"	10 ³		49.634	57.647	39.219	43.601	62.084
Poussins "ponte"	10 ³		550	520	530	1200	2300
Poulettes Démarrées	10 ³		240	730	1530	2280	2020
Poussins repro. "ponte"	10 ³		11,7	11	—	—	—

Sources : Ferrah, 1987 - op. cit. p. 224-226 - Chaoutène, 1987 - op. cit. p. 49.

Pour assurer le fonctionnement de l'aval de la filière, l'ORAC gère un ensemble d'infrastructure de production et de vulgarisation ; l'ensemble de ces unités (cf. tableau 5) lui est lié structurellement, et organisé en complexe intégré pour l'approvisionnement des DAS à travers les COOPAWI. Le taux d'utilisation des capacités de production, est généralement acceptable, mais des nuances doivent être faites selon les filières :

La filière «chair»

Si la production (cf. tableau 6), et les taux d'utilisation des capacités théoriques des URC sont acceptables et ont évolué significativement (74 %, 80 %, 101 % et 96 % respectivement en 1980, 1983, 1985 et

1986) ; ceci n'est pas le cas de la conduite des élevages, faiblement maîtrisée.

En effet, les URC enregistrent des indices de consommation[78] et des mortalités élevés (variant de 4,5 % à 14 % en élevage, et de 17 % à 28 % pour la production[79], d'où le gonflement des coûts.

La conception des bâtiments, l'indisponibilité des produits vétérinaires, la qualité médiocre des aliments, la formation sur «le tas» du personnel, sont à l'origine de ces insuffisances.

L'accoupage a enregistré quant à lui, une progression, en matière de production (cf. tableau 6), freinée toutefois à partir de 1983 en raison de l'entrée en production des couvoirs privés à la stabilisation du nombre d'éleveurs.

Le taux d'utilisation des capacités des couvoirs sont acceptables[80], mais les performances restent moyennes. En effet, les taux d'éclosion enregistrés en 1986 sont inférieurs à la norme[81], vu les difficultés à maîtriser l'aspect sanitaire, et le faible de fertilité des OAC des URC de l'ORAC.

La filière «ponte»

Celle-ci est exclusivement formée par les centres d'élevage des poulettes démarrées (cf. tableau 5). La production des poulettes a évolué de manière spectaculaire – surtout à partir de 1985, en raison de l'entrée en production des nouveaux centres d'élevage (cf. tableaux 5 et 6), dont les capacités sont utilisées pleinement[82]. Cependant, les performances restent moyennes au regard d'une qualité médiocre de l'aliment, et de la conception des bâtiments (mauvaise isolation). En effet, les basses températures (Ain Boucif, Berrouaghia) et les canicules occasionnent des mortalités importantes allant de 1,68 % à 18,59 % [83]. Tous ces facteurs conjugués, expliquent le recours massif aux produits vétérinaires[84] qui alourdissent les charges variables[85].

Tableau 5 : Infrastructures de production et d'abattage de l'ORAC

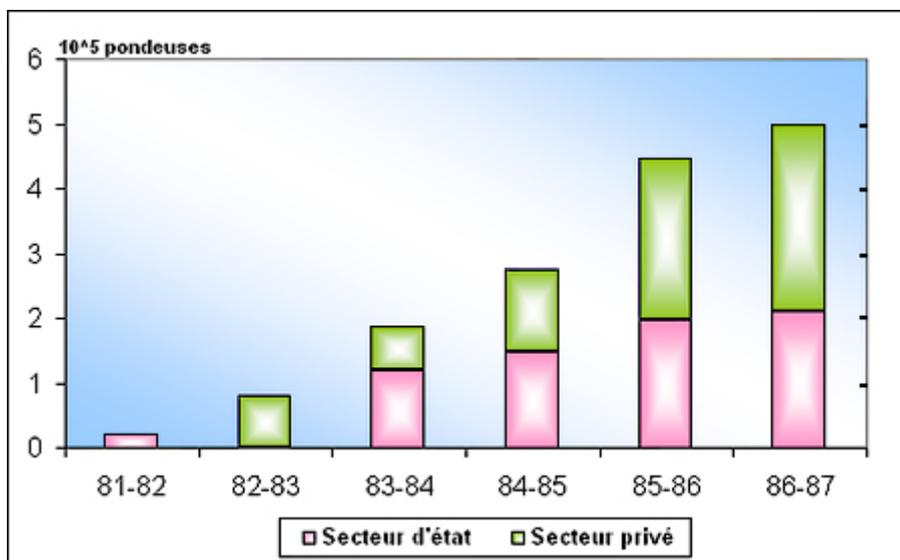
Type d'unités	Localisation	D. de mise en place	Capacités de production
Unités des Reproducteurs "chair" (URC) (millions d'OAC)	Rouiba	Avant 1970	12
	Corso	Plan 1970-1973	15
	Bouira	Plan 1980-1984	11
	Blida	Projet 87	11
Couvains (millions "poussins")	Rouiba	Avant 1970	13
	Berrouaghia	Avant 1970	1,4
	Dar el Beida	Plan 1970-1973	10,5
	Blida	Projet 87	8
Abattoirs (Poulets/heure)	Larba	Plan 1970-1973	2000
	Berrouaghia	—	500
	Bouira	Projet 87	1500
	Oued Djer	Projet 87	1500
Unités clés oulettes, démarrées (UPD) (poulettes par bande)	Médéa (Berrouaghia)	Période antérieure à 1986	50.000 (élevage au sol)
	Médéa (Aïn Boucif)	"	80.000 (élevage en batteries)
	Bouira (Aïn Bessam)	"	250.000 (élevage au sol)
	Bouira (Haizer)	"	80.000 (élevage en batteries)
	Béjaia (Semaoun)	"	50.000 (élevage au sol)
	Djelifa (Charef)	"	70.000 (élevage en batteries)
	Bou-Saada (Maarif)	"	80 000 "
	Blida (Hadjout)	"	80.000 "
	Béjaia (Akbou)	Entrée en production/1987	80.000 "
	Blida (Bouinane)	"	80.000 "
	Boumerdès (Zemmouri)	"	80.000 "
	Laghouat	"	70.000 "
Tizi-Ouzou (D.E.Mizan)	"	80.000 "	
Médéa (Souaghi)	"	80.000 "	

Source : Ferrah, 1987 – op. cit. p. 237 – Chaoutène, 1987 – op. cit. p. 39.

En matière de vulgarisation-formation, les efforts de l'ORAC sont effectifs, mais sont soit orientés vers le développement de ses propres unités, soit limités en raison de l'insuffisance de l'infrastructure de base, du déploiement rapide du complexe avicole, et de l'inertie des COOPAWI en la matière.

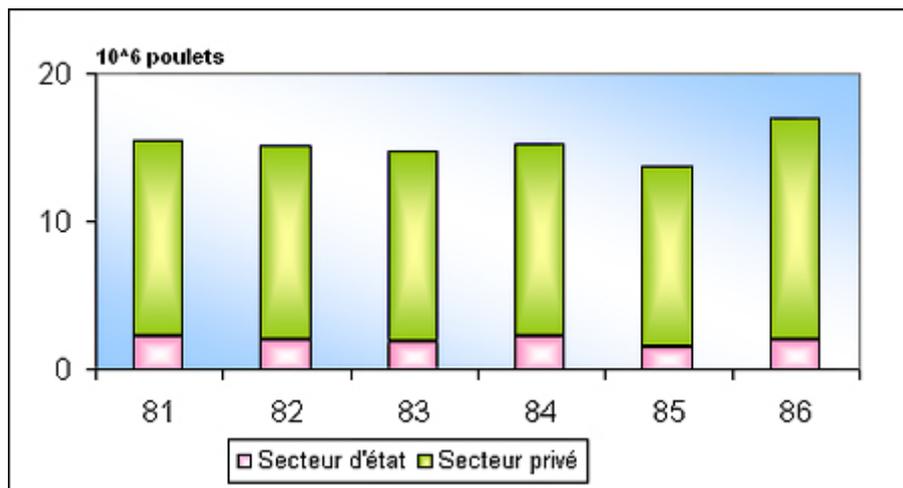
La dernière fonction assurée par l'ORAC est la distribution des facteurs de production.

Histogramme 2-1 : Évolution des capacités de production (pondeuses)



Source : COOPAWI – Tipasa.

Histogramme 2-2 : Évolution de la production de poulet de chair



Source : COOPAWI - Tipasa

Tableau 6 : Évolution de la production de l'ORAC

Produits	Unités	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
O.A.C. "chair"	Unités	1436700	-	-	20300000	-	31645582	-
Poussins "chair"	Unités	11041640	-	-	18500000	-	18637319	18765527
Poulettes	10 ³	-	110	200	190	210	420	81340

Source : Annuaire statistique de l'Algérie 1983/1984.

Celle-ci concerne plus particulièrement, les OAC, les poussins, les poulettes et le matériel avicole. L'approvisionnement se fait par les importations (poulettes, OAC, matériel avicole) pour le secteur privé et certains DAS, et par la production locale (poussins, poulettes) pour les 2 secteurs [\[86\]](#).

Dans tous les cas, le transfert est à la charge des COOPAWI [\[87\]](#). Les flux ORAC-COOPAWI se font dans le cadre de relations contractuelles, qui ne concernent que cette fonction. Il n'y a aucun lien structurel entre l'office et la coopérative ; celle-ci est une entreprise commerciale «autonome».

Les flux entre l'ORAC et la COOPAWI sont irréguliers dus au non respect des échéances par les fournisseurs et à la modicité des parcs de transport des COOPAWI. Ce qui rend aléatoire toute programmation et systématique [\[88\]](#) le report des charges sur l'éleveur [\[89\]](#).

1.3. Distribution des produits vétérinaires et vaccins

Les besoins sont estimés au niveau central à partir des données du MAP et ajustés de manière descendante (MAP-ONAPSA-COOPAWI-

CASAP-éleveurs[90]). Ce qui provoque des pénuries amplifiées par la surconsommation de certains produits (cas des complexes vitaminés) et la majoration des besoins en certains vaccins[91].

La distribution est assurée à l'échelle locale par le «complexe» CASAP-COOPAWI-revendeurs privés (cf. schéma), qui est en relation contractuelle avec les oligopoles nationaux ; ONAPSA et I. Pasteur.

En fait, les pressions sont plus vives sur les CASAP, que sur les COOPAWI (capacités de stockage limitées) ; les relations entre ces coopératives et les unités avicoles sont commerciales.

Les exploitations n'ont aucun pouvoir de négociation, sur les prix de vente des produits – et donc sur les marges bénéficiaires pratiquées par ces organismes[92] les prix et les marges sont autoritairement fixés par la tutelle (MAP). Ces différentes contraintes ne permettent pas aux unités avicoles de comprimer leurs coûts de production.

1.4. Distribution des crédits

Le réseau de financement de la filière avicole et les modalités d'octroi des crédits diffèrent selon, que l'on s'adresse à l'amont, de la filière ((DRAC) ou à l'aval (unités avicoles et coopératives).

Les exploitations avicoles s'adressent aux BADR pour les crédits à long, moyen et court termes ; avec des taux d'intérêt et durée de remboursement respectifs 2 % en 20 ans, 3,5 % en 5 ans et 4 % en un an[93].

Si les crédits de campagne peu sollicités d'ailleurs – ne posent pas de problèmes notables pour leur acquisition[94] et leur remboursement[95], cela n'est pas le cas des crédits d'investissement.

Les critères d'octroi assez sévères, et le système sélectif d'accession à ces types de crédits[96], font qu'ils ne profitent qu'à une frange aisée, voire à un modèle particulier de l'élevage avicole (cas de l'élevage «ponte» en batteries). Globalement, ce sont les DAS qui recourent le plus à ces crédits, les COOPAWI venant en seconde position, sous-investissent ou mobilisent les ristournes pour ce faire.

L'ORAC, quant à lui s'autofinance, pour le fonctionnement normal de ses unités (achats de souches et matériel, transport...) ; mais fait appel à la BAD et secondairement à la BADR pour les investissements planifiés[97], dans le cadre de procédures hypercentralisées et bureaucratiques de surcroît[98].

Ces dernières sont à l'origine des retards de mise en place des infrastructures de stockage et d'élevage (cas des centres de poulettes).

2. Les coopératives avicoles des wilayate : les COOPAWI

Les COOPAWI, représentent le relais du système de distribution de l'ORAC à l'échelle des wilayate, et sont sous la double «tutelle» de la DAP (contrôle des bilans et fixation des capacités d'élevage) et de l'ORAC (approvisionnement et assistance technique).

Leurs rôles au sein de la filière peuvent se résumer de la manière suivante :

- vulgarisation des techniques et assistance aux exploitations ;
- distribution des facteurs de production, et du matériel avicole, transport, montage et appui technique ;
- Collecte et distribution des produits finis.

Quelles sont les fonctions effectivement prises en charge, et comment les COOPAWI répondent aux impulsions et incitations de l'amont ?

La réponse réside dans l'analyse des procédures d'approvisionnement, de l'organisation générale et des mécanismes de distribution de la COOPAWI.

Organisation de l'approvisionnement : La structuration autour de l'ORAC.

La COOPAWI entretient des relations contractuelles avec les oligopoles nationaux, ONAPSA, I. Pasteur et l'ORAC ; respectivement pour l'achat des produits vétérinaires, vaccins et produits avicoles. Cependant, les flux les plus importants se font avec l'ORAC ; c'est ce dernier qui détermine en dernière analyse le dynamisme des coopératives.

Une organisation générale centrée sur la distribution.

L'examen de l'organisation d'une COOPAWI montre l'importance de la fonction distribution des facteurs de production. C'est l'une de ses principales attributions certes mais c'est surtout celle qui génère les profits considérables.

La compression des coûts de fonctionnement de la coopérative affecte les autres fonctions (vulgarisation, collecte des produits finis, assistance technique) en concentrant le potentiel humain disponible sur la gestion administrative de la distribution.

Les relations COOPAWI-éleveurs sont réduites à la relation commerciale. Les «coopérateurs» n'ont aucun droit de regard sur la gestion de la coopérative. L'absence de relations contractuelles et d'un cadre de concertation freinent toute dynamique d'intégration.

La distribution et la vulgarisation au niveau des COOPAWI.

La COOPAWI après centralisation des besoins des exploitations, programmation et passage de commande à l'ORAC, procède à la distribution des facteurs de production. Celle-ci au regard de la modicité des moyens, et la logique prévalant dans la filière se caractérise par :

- Une désorganisation chronique, renforcée par une incapacité à assurer une bonne gestion technique et par la «bureaucratization» de la distribution[99].
- Les marges bénéficiaires élevées, dépassant les 11 % pour les produits avicoles, sont fort exorbitants pour le matériel avicole[100].
- Le transfert des charges sur les exploitations ; pour le transport, le montage des batteries, le stockage et la distribution du poussin «chair». Pour le secteur privé, cette dernière fonction est léguée aux accoueurs privés, agréés par la COOPAWI, mais non contrôlés et/ou intégrés par cette dernière[101]. Elle a surtout accordé la priorité à la programmation des grandes unités, et plus particulièrement des élevages «ponte» en batteries[102].

En matière de vulgarisation, les efforts récents restent dérisoires. L'absence d'une infrastructure de base et du potentiel humain qualifié sont à l'origine de cet état de fait.

En outre, les efforts de vulgarisation ne correspondent qu'à des sollicitations conjoncturelles des tutelles (ORAC, MAP), et ne traduisent aucunement les réalités du terrain.

Tous ces facteurs se conjuguent traduisant les difficultés à assurer l'intégration entre COOPAWI et exploitations avicoles.

3. Les exploitations avicoles : hégémonie de l'amont et stratégies des «éleveurs»

Les unités avicoles sont hors-sol pour le secteur privé et public ; chez ce dernier les ateliers s'inscrivent dans un système de polyculture-élevage.

L'ensemble des exploitations entretiennent des relations commerciales avec les CASAP et les COOPAWI, respectivement pour l'achat des aliments, des produits vétérinaires, des souches et matériel avicoles ; et subissent de ce fait toutes les contraintes générées par l'amont.

En fait, l'emprise des coopératives d'Etat n'est pas absolue ; les éleveurs privés «chair», semblent déconnectés de la filière et ont tendance à se restructurer autour des infrastructures privés (IAB/couvoirs/revendeurs privés des produits vétérinaires/tueries/vendeurs grossistes).

En ce qui concerne la structure des élevages avicoles, l'examen d'un cas régional met en exergue des différences selon les filières.

Au niveau de la filière «chair», on distingue l'accouage et l'élevage du poulet de «chair». Le secteur privé domine la production, il détient 86,6 % des capacités de production contre 13,6 % pour le secteur de l'Etat (cf. Histogramme 2). La taille moyenne des ateliers, est plus élevée chez le secteur public : 9424 contre 2385 poulets (capacité instantané).

La filière «ponte», est représentée par l'élevage des pondeuses en batterie ; l'élevage au sol reste minoritaire, et est exclusivement détenu par le secteur privé : Il représentent 28 % des capacités de l'aviculture «ponte» privée.

La taille moyenne des ateliers, reste identique pour les deux secteurs ; en raison de l'homogénéité des batteries distribuées par les COOPAWI. L'examen global de l'évolution des capacités de production, met en évidence la nette progression à partir de 1983-84 impulsée surtout par le secteur privé freinée toutefois en 1986, date à laquelle, la COOPAWI a cessé d'accorder de nouveaux agréments.

Au niveau des unités, les procès de production – au regard de l'expérience capitalisée – restent moyennement maîtrisés ; mais avec des performances inférieures aux normes, vu l'absence d'assistance technique et les pénuries de facteurs de production engendrées par la perturbation des circuits d'approvisionnement. A cet effet, les taux de mortalité – reflet du degré de maîtrise des élevages – atteignent 10-20 % pour l'élevage du poulet de chair et 2 à 20 % pour l'élevage des pondeuses ; et traduisent bien cet état de fait^[103].

Ainsi, l'hégémonie et le dysfonctionnement de l'amont, conjugués à l'absence d'assistance technique et la faiblesse des performances, expliquent la hausse des coûts de production des exploitations avicoles. Ces dernières adaptent leurs conduites en cherchant à tirer avantage des déficits structurels de l'aval.

4. Collecte et distribution des produits avicoles

Le pôle abattage-conditionnement ; transformation, constitue la «clé» de voûte de l'intégration dans la filière avicole. Il constitue, avec l'industrie avicole, les pôles d'entraînement de l'aviculture industrielle.

Soutenu par un circuit de distribution efficace, il peut être à l'origine de la compression des prix au niveau consommation, comme c'est le cas du système avicole des pays du centre. La mise en place rapide du complexe avicole national ne répond pas encore à cette exigence au stade actuel de son développement :

L'infrastructure d'abattage de l'ORAC, est embryonnaire (cf. tableau 5), les deux abattoirs existant ne tournent qu'à 80 % (Larbaa) et 30 % (Berroughia). En outre, l'infrastructure de stockage/conditionnement est peu représentée, et n'a pas évolué dans le temps ; elle se résume à 200 m² pour le poulet et l'équivalent de 200 cartons d'oeufs de consommation.

Au niveau des COOPAWI, la collecte est dérisoire; outre qu'il soit d'apparition récente, les abattoirs des coopératives sont de capacités insignifiantes (300 poulets/heure pour celle de Tipaza), non dotés de système de réfrigération et sous utilisés de surcroît. Les centres de stockage/conditionnement sont quasiment inexistantes.

Comment peut-on expliquer une telle situation ?

Une structuration autour de la distribution des «inputs» négligeant la collecte du produit fini.

L'ORAC aussi bien que la COOPAWI, subordonnent, la collecte des produits finis au fonctionnement «normal» de la filière, fonction pénalisante et stratégique, tant le moindre déficit en la matière est synonyme de déficit financier pour ces organismes et source de tensions à tous les niveaux de la filière.

En outre, ces organismes investissent peu dans ce genre d'infrastructures, peu rentables, en raison des relations organismes publics-unités avicoles ambiguës et conflictuelles.

Des relations ambiguës, surtout conflictuelles.

L'ORAC a pour principal partenaire la COOPAWI qui s'érige en écran entre l'office et les éleveurs. L'enlèvement du produit n'est faite que pour les grandes unités «chair». Les petits et moyens éleveurs craignant une éventuelle saisie, refusent tout contrôle sanitaire préalable du cheptel. Les prix peu incitatifs [\[104\]](#) les poussent naturellement vers le circuit privé.

La COOPAWI adopte la même stratégie centrée surtout sur les DAS, éleveurs du poulet de chair. Cette dernière assure rarement l'enlèvement des cheptels (situation fréquente pour la réforme des pondeuses) et lorsqu'elle le fait, elle prolonge la période de réforme (2 à 3 mois) générant des pertes pour les éleveurs [\[105\]](#) surtout en période estivale.

La faiblesse du circuit de commercialisation public face au dynamisme du capital commercial privé.

La collecte des produits avicoles par les organismes publics fait l'objet de contrats entre l'ORAC et la COOPAWI ; d'une part et les éleveurs d'autre part, mais aussi entre les premiers et les entreprises de distribution (Aswak et EDGA).

La modicité des capacités d'abattage et des infrastructures de conditionnement et de stockage de l'ORAC et des COOPAWI ne permettent pas une régulation. Ce qui donne lieu à des relations conflictuelles entre les différents partenaires et le report des risques sur les éleveurs le maillon le plus faible de la chaîne.

Cette désarticulation de l'aval de la filière au niveau du secteur public est exploitée par le capital commercial privé. Ce dernier disposant de tueries réparties dans les zones de production proposent des prix supérieurs à ceux des organismes étatiques (0,80 à 1,20 DA pour l'oeuf, jusqu'à 20 DA le kg de poulet). Il assure la collecte de la poule de réforme (32 à 40 DA l'unité), le transport des produits aux consommateurs. C'est à travers ce circuit que se réalise la production de la majorité des éleveurs (publics et privés). En dépit de la complexité du circuit et de la multitude des acteurs, on s'achemine vers une intégration au sein des deux filières.

Parallèlement se développe la vente directe au niveau des unités de production aux détaillants, épiciers, pâtisseries et la vente du cheptel vif dans les différents souks (marchés hebdomadaires).

Que peut-on conclure ?

L'examen de l'évolution des productions animales depuis l'indépendance met en exergue la faiblesse des productions classiques (lait et viandes rouges) ; et la réorientation de la politique d'élevage, vers le développement de l'aviculture industrielle, et ce depuis 1980.

En effet, le développement de cet élevage s'est traduit par une évolution notable des productions de viandes blanches et d'oeufs, améliorant sensiblement la ration alimentaire de l'Algérien moyen.

A quel prix a été obtenu ce résultat ?

Par le renforcement de l'intégration de l'amont du complexe avicole au marché mondial des grains (soja, maïs) et des produits de technologies avicoles.

L'élargissement de l'amont, s'il a permis l'auto-provisionnement des procès de production de l'aval a consolidé de manière irréversible la dépendance de l'aviculture algérienne, à l'égard des firmes pourvoyeuses d'URC, d'UPD et de couvoirs «clés en main».

Socialement, l'incursion du capital agro-alimentaire international dans l'aviculture «local» a conduit à la structuration d'un groupe social autour du projet avicole étatique (cadres et techniciens des offices et des coopératives, industriels des aliments du bétail, revendeurs de produits vétérinaires, accoueurs, éleveurs, distributeurs) et d'un modèle de consommation qui auront pour effet de renforcer le pouvoir de ce capital, tant qu'il est source de profits pour les uns et d'aisance alimentaire pour les autres.

L'autre conséquence de la politique avicole secrétée par le planificateur, est l'émergence d'un complexe avicole, lequel en dépit des difficultés d'intégration réelles, représente un acquis certain en matière d'organisation et d'apprentissage technique. Le fonctionnement réel du complexe avicole appréhendé à travers la seule région du centre appelle sans aucun doute des études plus larges et plus fines pour préciser ce qui est commun à l'ensemble et ce qui est spécifique à une région ou une filière permet cependant d'identifier les principaux acteurs du complexe avicole, leur stratégie et les grandes tendances en cours qu'on peut caractériser ainsi.

L'Etat contrôle et domine l'amont de la filière, grâce au réseau de financement (BADR, BAD) aux infrastructures de production/distribution et de vulgarisation (ONAB, ORAC, ONAPSA, I.Pasteur, IDPE, INSA), sans pour autant maîtriser l'aval, à savoir la distribution des produits finis.

Celle-ci, en raison des déficits structurels des organismes étatiques de distribution, et l'absence de leur intégration est contrôlée par le capital commercial privé, qui de ce fait capitalise tous les efforts déployés à l'amont.

L'industrie avicole et l'industrie des aliments du bétail intègrent peu les filières avicoles, en raison de leur fragilité économique et des difficultés à s'auto-reproduire ; «la cassure» se situant à l'échelle locale au niveau des coopératives des wilayate (CASAP).

Les pôles classiques d'intégration en aviculture industrielle ; l'abattage et les infrastructures de conditionnement et de stockage n'ont pas eu la préférence des opérateurs publics chargés de soutenir le développement de l'aviculture. Ce qui affaiblit l'emprise de l'ORAC et de la COOPAWI sur la production et là sur la régulation de l'ensemble.

La préférence accordée à la distribution des imputs est déterminée par son caractère rémunérateur pour l'ORAC et les COOPAWI.

La vulgarisation et l'assistance technique, supports de la diffusion du progrès technique sont des fonctions atrophiées.

La logique commerciale prévalant au sein des filières, le caractère subordonné de ces fonctions et la déconnection des différents instituts du fonctionnement de la filière sont à l'origine de cette atrophie. Les instituts de développement (IDPE, INSA) vu la modicité de leurs moyens humains, financiers et matériels leur subordination aux sollicitations conjoncturelles de la tutelle ne se consacrent pas de manière soutenue aux problèmes réels de la filière, et influent peu sur les performances zootechniques.

Pouvoir et stratégies des coopératives : le jeu des tutelles.

Le monopole de l'amont et les pressions de l'aval vont façonner la stratégie des coopératives de service qui vont privilégier la fonction commerciale en se spécialisant dans la distribution des imputs.

En effet, les coopératives développent sélectivement les fonctions qu'on leur assigne, ne distribuent que les produits à fortes marges bénéficiaires, n'investissent que peu dans l'infrastructure de stockage, aidées en cela par la multiplicité des tutelles. C'est ainsi, que les CASAP sont à la fois «autonomes» et sous contrôle de l'ONAPSA voire même de l'ONAB. Les COOPAWI subissent la double tutelle DAP/ORAC.

Les unités de production, n'ayant aucun pouvoir de contrôle sur le fonctionnement de l'amont, aucun pouvoir de négociation sur la qualité et les prix des produits achetés, voient leurs coûts grevés et leurs performances zootechniques altérées.

L'absence de dynamisme du secteur public le long de toutes les filières et les stratégies divergentes des différents acteurs vont favoriser l'emprise du capital privé sur les filières avicoles. Ce dernier en pratiquant la quasi-intégration en direction des producteurs et en

recherchant le contrôle des filières à l'amont et à l'aval (exemple de l'industrie de l'aliment du bétail et de l'accoupage) semble déterminé à réaliser l'intégration pour accroître ses profits.

Notes

[*] INA Alger

[1] Cf. Bedrani : L'agriculture algérienne depuis 1966. Etatisation ou privatisation ? OPU, 1981, 400 p.

Bedrani : L'agriculture algérienne face au marché mondial, in, les politiques agraires en Algérie, vers l'autonomie ou la dépendance ? CREA, 1982, pp. 11-175.

[2] Cf. C. Chaulet : La terre, les frères et l'argent. Stratégie familiale et production agricole depuis 1962, OPU, 1987, 3 tomes.

[3] Le taux d'urbanisation serait passé de 31,5 % en 1966 à plus de 41 % en 1980.

[4] M. Boukhobza : Évolution du modèle de consommation et demande potentielle en produits alimentaires, in, L'évolution de la consommation alimentaire en Afrique : le cas de l'Algérie, CREA-IIE, 1982, pp. 45-77.

[5] K. Vergopoulos, lie la nécessité de disposer sur place de produits alimentaires pour la consommation locale, et l'irruption des firmes agro-alimentaires dans la périphérie. (Dans le cas de l'aviculture algérienne, l'irruption n'est pas constatée (d'où l'absence de différenciation des produits), l'Etat (offices d'aviculture, ONAB) leur faisant écran). Cf. Vergopoulos : L'agriculture périphérique dans le nouvel ordre international. Réflexions sur les systèmes alimentaires nationaux». Revue Tiers-Monde TXXII, n° 85, jan.-mars 1981, pp. 7-32.

[6] Pour ce faire, on se basera sur deux thèses réalisées à l'INA, sous la direction de M. Benfrid :

– Chaoutene H. : Essai d'analyse de la filière avicole : cas du poulet de chair. Thèse, ing. agro., INA, juin 1987, 65 p.

– Ferrah A. : Essai d'analyse de la filière avicole : cas de la filière «ponte» dans la région centre. Thèse Ing. Agro., INA, juillet 1987, 24 p.

[7] Les enquêtes sur le terrain mettant en exergue pour le secteur public les difficultés à comprimer l'intervalle velage-velage, et les taux de mortalité (25 %) des jeunes ;

pour le secteur privé, la subordination du rythme de reproduction à la nature. En ce sens : Moskal S. cours post-graduation, INA, 1986.

Chebli : Approche de l'élevage bovin privé : cas de la wilaya d'Aïn Témouchent. Thèse, Ing. Agro. INA, 1986, 89 p.

Yacheur : Approche de l'élevage bovin privé : cas de la wilaya de Tlemcen. Thèse. Ing. Agro. INA, 1986, 85 p.

[8] Titre indicatif a procédé à l'importation de 6200 vaches laitières en 1986 (MAP, 1987).

[9] Benchaar C., 1987 : Contribution à l'étude de l'élevage bovin local : cas de la wilaya d'Annaba. Thèse Ing. Agro. INA, 1987, 76 p.+ annexes.

[10] Absence d'intégration par les «inputs» (élevage bovin local et par les «outputs» BLM privé et partiellement le BLM étatique). Soukehal, affirme en ce sens que 70 % de la production laitière n'est pas intégrée par l'industrie laitière, et que le lait collecté ne contribue qu'à 10,3 % des quantités traitées en 1980. Soukehal ; Evolution de la production, des importations et de la consommation en lait et produits laitiers», in, Evolution de la consommation alimentaire en Afrique : Cas de l'Algérie CREA, IIE, 1982, op. cit., pp. 159, 161.

[11] Benchaar, 1987, op. cit., p. 15.

[12] Elevages familiaux extensifs, menés en petits troupeaux («race» : Brune de l'Atlas et ses croisés). Concentrés dans les montagnes de l'Est et de l'Ouest du pays le lait produit (4-5l/vache sur 5 mois de lactation est autoconsommé ou destiné aux veaux (finalité première de ce type d'élevage).

[13] Cheptel composé par les Pies rouges et noire, Montbellardes et Tarentaises (faiblement représentée).

[14] Outre que la viande ne constitue qu'un sous-produit de l'élevage, laitier, Moskal (cité par Benchaar p. 21) note une régression du rendement laitier par vache présente entre 1968 et 1982.

– de 1869 kg/an à 1841 kg/an pour le secteur public.

– de 545 kg/an à 526 kg/an pour le secteur privé.

[15] Se traduisant par l'absence de soutien aux producteurs (IDES, INSA, COOPSEL), les ruptures d'approvisionnement (concentré B15, produits vétérinaires) et les stratégies de transfert des charges sur les exploitations. (A) Le «BLM» nécessite un redéploiement important des systèmes fourragers dit «intensifs» (prairies naturelles ; cultures de Ray. Grass, de Bersim, de trèfle et

de sorgho ; ensilage...) ; la simple lecture montre le contraire :

- la surface fourragère n'a que peu évolué (716.000 ha en 1984) ;
- la part des fourrages irrigués n'est que de 0,25 % de la SAU ;
- Extensification du système fourrager (la culture de vesce-avoine en sec occupe 84 % des surfaces fourragères.

[16] Le déficit du bilan fourrager concerne surtout le secteur privé (couvre 40 % des besoins énergétiques et 60 % des besoins protéiques). Moskal cité par Benchaar (p. 19).

[17] L'usage exagéré des «concentrés» existe tant chez le secteur public que privé, mais gagne d'ampleur chez ce dernier; en raison des surfaces fourragères limitées, des prix à la production avantageux et d'une rente de situation.

[18] Le recours au marché extérieur permet aux offices du lait de comprimer les charges, variables (coût du lait local, du transport et de stockage), et d'utiliser pleinement les capacités installées. Cf. évolution importante des importations du lait en poudre (Soukehal, 1982, op. cit., p. 180).

[19] Package constitué par l'ensemble : Aliments du bétail/prophylaxie/reproduction.

[20] L'Algérien aurait consommé en moyenne 83,5 l d'équivalent-lait en 1983, avec un taux de couverture de cette quantité par la production locale de 42 %.

[21] Cf. Evolution in, Ferrah, 1987, p. 84, (évolution de 1973 à 1984).

[22] Evolution des importations des viandes bovines (1980-84) : 10^3 gx, 10^6 DA.

1980		1981		1982		1983		1984	
Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
133	114	178	165	168	148	191	162	135	114

Source : MAP-DGEP, Octobre 1985

[23] MAP, 1986, rapport sur l'exécution du programme de développement de la steppe. MAP, 1986, doc. ronéo, op. cit., p. 27.

[24] Les petits et moyens éleveurs pour lesquels le cheptel représente un capital «sur pieds» ne vendent que les agneaux et rarement les adultes (en cas de disettes et hausse notable des prix). Ceci explique, les difficultés rencontrées par l'Etat, pour assurer le délestage de la

steppe (par les achats auprès des éleveurs), en raison des prix élevés du bétail.

Les prix des brebis et du bétail d'engrais se sont élevés en 1985 respectivement à plus de 1700 DA la tête et 38 DA le kg (MAP, 1986, op. cit., p. 26).

[25] Cheptel formé par les «races» suivantes (d'après Chellig) : La Rembi (2 millions), La D'man (50.000), la Berbère du Tell (1 million), La Hamra (3 millions), La Barbarine (50.000), La Ouled Djellal (4 millions), La Targui (70.000).

[26] Cf. évolution donnée par C. Chalet : «Un choix stratégique, le choix des technologies agronomiques. Exemple de la production animale». Les cahiers du CREAD, n° 718, 1986, op. cit., p. 136.

[27] Cf. évolution in Chalet, 1986, op. cit., p. 133.

[28] En raison d'une demande constante et conjoncturellement hypertrophiée (rites religieux, fêtes...) des viandes, et des prix avantageux.

[29] 3e phase portant «révolution pastorale».

[30] Les partenaires peuvent être étrangers les uns aux autres, comme ils peuvent s'inscrire dans le cadre d'une grande famille dont les membres résident et/ou opèrent dans les différentes zones (steppe/zones céréalières/marchés du nord).

[31] Cf. évolution in Chalet, 1986, op. cit. p. 133.

[32] Par rapport à 1974/75, la superficie consacrée aux blés a diminué de 40 % (Chalet, 1986, op. cit., p. 131).

[33] Cf. graphes. La faible progression s'explique par les difficultés à résorber la jachère (accaparée par l'élevage ovin). En outre, l'évolution de la production du secteur d'Etat, ne lui bénéficie que peu, car – à titre d'exemple – la vesce-avoine est le plus souvent vendue à des privés (probablement des éleveurs et/ou des maquignons d'ovins).

[34] Ce qui dénote le caractère spéculatif de l'«intensification» par l'orge (entretien d'animaux ne répondait à aucune norme zootechnique).

[35] L'Etat a importé pour la période 1980/84, 529.000t de viandes ovines pour une valeur de 751 millions DA (MAP-DGEP, 1985, op. cit., p. 57. De plus il ne peut «casser» les prix en intensifiant la production dans les unités qu'il contrôle (cheptel insignifiant), et au niveau des

OREVI (la capacité d'accueil des unités de ces derniers n'est que de 30.200 têtes au niveau de la steppe).

[36] Bedrani, 1982, op. cit.

[37] Idem.

[38] Hormis le fromage (difficilement «écoulé» sur les marchés locaux) les produits caprins ne trouvent pas de débouchés.

[39] «Une pondeuse peut donner en un an à travers sa descendance, 70 fois son poids vif, contre 25 fois pour une lapine et 0,37 fois pour une vache».

[40] Chaulet, 1986, op. cit.

[41] Le modèle colonial était basé sur les cultures de rente entièrement mécanisables et peu utilisatrices de main-d'oeuvre de surcroît, l'élevage (ou à plus forte raison l'aviculture) activité complexe n'a pas été développé.

Cf. Badillo D., 1980 : Stratégie agro-alimentaire pour l'Algérie. Prospectives 2000. Edisud, 1980, Aix-En-Provence, p. 348.

– Bouchetata, 1967 : Rôle de l'aviculture dans le développement agricole de l'Algérie. INRA, CNESR, mars 1967.

– Bedrani, 1982, op. cit., p. 22.

[42] Alimentation extensive (issues de meunerie, restes d'alimentation humaine...) Sélection naturelle, fréquence des épidémies... (Bouchetata, 1967, op. cit.).

[43] A titre indicatif, le secteur traditionnel a participé en 1959 pour 82 % et 92 % respectivement dans la production des oeufs et poulets de chair (Bouchetata, op. cit.).

[44] A titre d'exemple ; les importations d'oeufs sont passées de 264qx 1948-1952) à 60-231 qx (1960 (Laadj Z. 1981 citée par Ferrah, 1987, op. cit., p. 86).

[45] Maîtrise de la rente pétrolière non encore acquise ; industrie des aliments du bétail embryonnaire ; crises de surproduction dans les pays du Centre (France, Hollande, qui ont fait de l'Algérie un exutoire pour les excédents).

[46] La consommation s'élevait à 9 oeufs et 1,5kg de viande blanches par habitant et par an en 1960 (cette moyenne cache bien sûr les disparités régionales) : Bouchetata 1968 : Problèmes socio-économiques du développement de l'aviculture en Algérie, Alger, INRA, 1968.

[47] Si l'Etat parlait d'aviculture fermière pendant le plan triennal ; il usait de ce terme pour désigner la production d'oeufs (uniquement) pendant le plan 1970-73.

Cf. MARA, 1974 : Mise en place et fonctionnement d'un système de production d'oeufs de consommation, bilan de 5 années d'activités. MARA, 1974, 120 p. Plan quadriennal 1970-1974 : Rapport général.

[48] Idem.

[49] Cf. Décret 69-19 du 314/1969 portant création ONAB.

[50] L'ONAB, Office d'Etat centralisant toutes les fonctions, au même titre que les offices créés à la fin du triennal, était présenté comme un moyen d'assurer aux produits un prix minimum.

[51] Derrière cette politique apparaît, la tentative de l'Etat d'infléchir la hausse des prix des viandes rouges (par le poulet) et pour assurer l'approvisionnement d'une clientèle solvable. La force de travail urbaine.

[52] MARA, SEP, 1978 : Rapport sur la situation agricole actuelle et les grandes orientations du développement à long terme. BNEDER, SEP, DEP (MAP), fév. 1978.

[53] Accroissement annuel de 1 700 t pour la volaille, et de 150 millions d'unités pour les oeufs. MARA, DEP, 1977, programme de développement agricole. MARA, juillet 1977, op. cit., p. 77.

[54] «Eclatement» de l'ONAB en 4 offices dont 3 offices régionaux d'aviculture (ORAC, ORAVIO, OREVIO), et l'ONAB (production d'aliments du bétail).

[55] Création de l'ONAPSA (décret n° 82-33 du 23 janvier 1982) et transfert de la fonction «distribution» sur les CASAP (décret n° 82-34 janv. 1982) et les COOPAWI.

[56] Circulaire du MAP du 6 juillet 1980.

[57] Multiplication des centres de reproducteurs, des couvoirs et des centres de poulettes démarrées.

[58] Les objectifs visés étaient pour 1984. La production de 151.000 t de viandes blanches et 62.000 t d'oeufs (taux de couverture = 100 %). Les objectifs fixés pour 1990 sont : 2,5 milliards d'oeufs et 200.000 t de viandes blanches. MPAT, Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, op. cit., p. 358. SINCQUIN, 1985 : «Le développement de

l'aviculture algérienne». Revue tendance des marchés, n° 27, 2 juillet 1985.

[59] Siquin, 1985, op. cit.

[60] Se traduisant par des procédures d'inscription des projets lentes et des réévaluations tardives des coûts initiaux. La conséquence en est des «RAR» élevés pour les PA en général et l'aviculture et les offices en particulier. A titre indicatif, le taux de consommation des crédits par l'aviculture s'élève pour le plan 80/84 à 53 % calculé à partir des chiffres donnés, in, MARA-DGPE, 1985, Evaluation du premier plan quinquennal 1980-84. Annexes, MARA-DCEP, octobre 1989, p. 46.

[61] Phénomène aggravé par l'inflation structurelle du plan 1980-84, et la restructuration financière des offices de l'Etat.

[62] Jusqu'à 1977, les crédits n'ont que peu profité au secteur privé. L'avènement du plan 1980-84 conjugué aux modalités d'octroi des crédits, n'ont pas corrigé la disparité, puisqu'il nous semble que la petite paysannerie reste exclue de la filière.

[63] L'histoire du développement avicole à l'échelle mondiale le prouve. Cf. J.-P. Diry, 1985 & L'industrialisation de l'élevage en France. Economie et géographie des filières avicoles et porcines. Thèse doct. Etat. géographie. Ed. Ophrys, 1985, 651 p.
P. Saunier, B. Schaller, 1982 : Les déterminants de la concentration dans les secteurs agro-alimentaires : le cas de la filière «volaille chair». INRA, Paris, fév. 1982, tome 1, 112 p.

[64] Molina I., 1982 : La politique agraire : intégration inter-sectorielle et évolutions structurelles, in, les politiques agraires en Algérie. Vers l'autonomie ou la dépendance ? CREA, 1982, p. 324.

[65] Les firmes les plus connues en Algérie pour ces genres de contrats sont : GISA-SPA (Italie) et Ottevanger (Hollande).

[66] 23 UAB de capacité unitaire moyenne de 15 TIH, et 3 unités CMV (Kouba, Skikda, Ouled Tlelat). Pour d'amples détails, voir liste exhaustive in, Merouani : L'industrie des aliments du bétail dans le programme d'intensification de la plaine du Haut-Chelif. Thèse, ing. agro/ 1983/84, 128 p.

[67] Importations justifiées par le «gigantisme» des UAB, et la nature de l'aviculture développée nécessitant la

compression des indices de consommation et des durées d'élevage). Concernant le volume des importations (1967-1985). Cf. Ferrah A., 1987, pp. 113-115.

[68] Les quantités utilisées sont passées en moyenne de 335.000 t (1972-1974) à 507.000 t (1981). Cf. FAO, Evolution des structures et tendances nouvelles dans l'alimentation du bétail. Etude FAO, FAO, Rome, 1984.

[69] D'après le DGAB pour 1987, et Taherti M. pour 1983. Cf. Taherti, 1985 : Place potentielle des produits et sous produits agro-industriels dans l'alimentation animale. Thèse. ing. agro/INA, 1985, 92 p.

[70] La production d'aliments «volailles» est passée de 264.000 t en 1974 à 1.600.000 t en 1986 ; résultats d'une spécialisation des UAB dans fabrication de ce type d'aliments à partir de 1980 (constat fait par Merouani pour l'UAB d'El-Khemis et confirmée par la DGAB pour 1987).

[71] Les unités de l'ONAB n'ont fonctionné en 1980 qu'à 75 % de leur capacité, certaines unités à 50-20 % (Bedrani, 1982), op. cit., p. 92.

[72] Cf. Cas particulier de l'UAB d'El-Khemis (Merouani 1984, op. cit.).

[73] Transfert du dynamisme des firmes vers l'exportation des reproducteurs et poulettes, des unités «clé en main» et des technologies avicoles, autour de laquelle se restructure le complexe avicole algérien.

[74] Le secteur privé était peu représenté dans ses maillons, les unités de l'ONAB à l'époque n'ont fonctionné en moyenne qu'à 60 % pour les URC.

[75] Durant la période 1974-1979 l'ONAB a importé 591.000 reproducteurs «chair» et accessoirement 4.599.000 poussins.

[76] En 1984 les offices ont importé 47,7 % des besoins locaux en OAC.

[77] Les raisons sont à chercher selon les responsables dans le faible «package» technique constitué par l'ensemble : repro«ponte»/couvoirs/élevage des poulettes. Mais sont-elles seulement de cet ordre ?

[78] Pendant la période 1974/79, l'ONAB a importé 307.000 poulettes et 1.798.000 poussins «ponte». En outre, les offices ont importé 65,8 % des poulettes distribuées en 1984.

[79] Espace couvert par l'ORAC (Alger, Boumerdès, Tipaza, Blida, T. Ouzou, Bouira, Hadjout, Laghouat, Tamenrasset, Médéa, Béjaïa, M'sila, Djelfa), les CASAP et les COOPAWI (Alger, Tipaza).

[80] Dans la majorité des cas, le producteur d'aliments est en même temps l'accoureur; et il n'est pas exclu qu'il soit l'intégrateur de l'éleveur privé (achat) et vente du produit fini.

[81] C'est la CASAP qui assure, le transport des matières pour l'ONAB, et l'approvisionnement des exploitations avicoles.

[82] La production est fonction des normes fixées par le MAP, qui correspondent rarement aux réalités technico-économique du terrain (cf. Ferrah A. 1987, op. cit., 169-170 et 322).

[83] Au regard de la mauvaise qualité de l'aliment, les unités de l'ORAC et les exploitations avicoles enregistrent des coûts élevés, en raison de l'élévation des indices de consommation et la surutilisation des complexes vitaminés.

[84] Coûts grèves par les marges bénéficiaires des CASAP (à 10 %), le coût du transport (à la charge des unités) et le surcoût du conditionnement en sachets ; ceci n'est pas le cas des grandes unités (approvisionnées directement en vrac par l'ONAB et par les camions des CASAP).

[85] Avantage entendu dans le sens, où l'ORAC ne subit pas les marges d'intervention des coopératives ; l'ORAC n'a aucun pouvoir de négociation des prix avec les oligopoles nationaux, encore moins avec les firmes.

[86] Outre les insuffisances qualitatives (souches non vaccinées, batteries «GAN» non conformes), l'ORAC rencontre des difficultés pour son approvisionnement par sa dépendance à 50 % du transport des fournisseurs, générateur de perturbations au sein de toute la filière.

[87] Unité de commercialisation des produits avicoles, sise à Cheraga.

[88] Les raisons avancées sont : les difficultés à maîtriser la technologie des reproducteurs «ponte» (prophylaxie alimentation, photopériode, sexage aux couvoirs...). En fait, l'ORAC n'a pas développé «l'infrastructure pour ce type d'élevage.

[89] Le prix de revient de l'importation de ses poussins (ISABROWN à 70 %) est passé de 2,6 à 2,07 DA l'unité de 1982 à 1986.

[90] Ces poulettes sont destinées aux DAS et éleveurs privés. Le prix de revient de l'importation d'une poulette (Warren, Tetra SL) est passé de 23,18 DA à 23,70 de 1982 à 1986. Ne peut-on pas faire l'hypothèse d'une préférence aux importations des poulettes, en raison du coût de production élevé de la poulette locale (38 DA et 28 DA respectivement la poulette au sol et en batterie) ?

[91] Evolution de l'importation des batteries (batteries, 10³DA).

Types	1982		1983		1984		1985		1986	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Batterie 2400	72	2286	50	1588	240	—	—	—	—	—
Batterie 4800	21	1267	66	3983	—	—	250	12188	360	16948
Batterie 10240	8	1319	12	1979	—	—	50	7400	—	—

Source : ORAC D. Commerciale

[92] Elevage en batteries, promu par le MAP, l'ORAC, et les stratégies «technicistes» des COOPAWI et même des BADR (Crédit «bâtiment» lié automatiquement au crédit «batteries»). Cette option conjuguée à la faiblesse de l'industrie locale, astreint l'ORAC à des importations de pièces détachées, limitées par ailleurs. (L'ORAC n'a procédé à leur importation que durant deux années).

[93] L'indice de consommation relevé au niveau de l'URC de Corso est de 356 g d'aliment/OAC (la norme est de 2808/OAC).

[94] Les normes sont de 8 % et 12 % respectivement pour l'élevage et la production.

[95] 96 %, 94 %, 97,9 %, 94,1 % respectivement en 1980, 1983, 1985 et 1986.

[96] A titre indicatif, les couvoirs de Dar El Beida et Rouiba ont enregistré en 1986 respectivement des taux d'éclosion de 71 % et 70 % (la norme fixée par l'ORAC est de 78 %).

[97] Seule l'unité d'Aïn Boucif (Médéa) a fonctionné à 46,9 %.

[98] La norme admise est de 4-5 %.

[99] Utilisation des complexes vitaminés (aliment en vitamine), des antistress et de la vit. C (lutte contre les canicules).

[100] Le coût de production (réel) d'une poulette est passé de 27,99 DA en 1981 à 38 DA en 1987.

[101] La fonction «distribution» sous-entend une centralisation des besoins des COOPAWI au niveau de l'ORAC.

[102] La COOPAWI assure le transport depuis l'aéroport (poulettes, OAC...) et depuis l'UCPA pour le matériel avicole.

[103] Les marges bénéficiaires moyennes de l'ORAC sur les produits importés, ont été respectivement de 29 %, 24%, 8 %, 13 %, 8,5 % pour 1982, 1983, 1984, 1985 et 1986. (Ces moyennes recèlent des marges élevées pour le matériel avicole).

[104] L'estimation des besoins en produits vétérinaires, suppose un flux d'information ascendant: exploitations avicoles – CASAP/COOPAWI/services de santé (DAP) – ONAPSA. Cependant, les exploitations ne pouvant estimer leurs propres besoins (aucune technique de la part de l'INSA, la CASAP et la COOPAWI), les CASAP isolées du marché, les COOPAWI ne s'approvisionnement qu'en fonction de ses capacités de stockage limitées ; l'information descendante centralisée ne peut que prendre le dessus. En effet, le programme d'importation de l'ONAPSA et l'I.Pasteur est arrêté d'avance, par le planificateur, celui-ci se basant sur les besoins théoriques engendrés par le plan avicole.

[105] Majoration générée par l'importation de souches non vaccinées où par l'émergence de maladies en raison d'une conduite défailante des élevages.

[106] Les marges moyennes pratiquées par les CASAP et les COOPAWI sont de 30 %.

[107] Les crédits concernent, l'achat des imputs avicoles, les charges de transport et de main-d'oeuvre (crédit de campagne) ; l'achat des batteries et matériel (crédit à moyen terme) et la construction du bâtiment (crédit à long terme).

[108] N'importe quel éleveur a le droit et la possibilité de déposer un dossier au niveau de la BADR.

ZOUBIR SAHLI[*]

Crise des écosystèmes et crise alimentaire : le cas de la région du Sersou

Le clivage entre production et consommation alimentaires est une réalité de tous les jours.

Mais ce clivage tend à se creuser davantage dans les pays à croissance démographique élevée et à ressources naturelles limitées.

Dans la plupart des pays du Tiers-Monde et en particulier les pays arabes, la situation agro-alimentaire est préoccupante[1] du fait notamment que les taux de couverture de la consommation alimentaire par la production nationale de chacun de ces pays sont faibles (soit 40 à 50 % couverts par la production végétale et 30 à 35 % par la production animale)[2].

Parmi les causes principales et hormis le fait que, dans tous ces pays la population croît globalement plus vite que la production alimentaire[3], on retrouve les causes physiques et naturelles. En Algérie notamment, la régression de l'agriculture reste souvent liée à une dégradation prononcée du sol et des ressources naturelles, dégradation entendue cependant au sens large d'un ensemble d'écosystèmes naturels perturbés et particulièrement déstabilisés.

Ainsi, même si on admet que les potentialités agricoles ne sont pas toutes mises en valeur, l'Algérie vit les contraintes et les limites objectives imposées par un milieu naturel en profonde mutation. Ces contraintes et ces limites s'observent beaucoup plus au niveau de zones rurales, historiquement et structurellement marginalisées, comme le sont les zones de steppe et de montagne.

Malgré les perspectives (prometteuses) de l'an 2000[4], les planificateurs reconnaissent eux-mêmes la relation qui peut exister entre la satisfaction indispensable des besoins alimentaires des populations d'une part, et les limites imposées au développement agro-alimentaire par la situation de l'ensemble des écosystèmes ruraux, d'autre part.

Les limites imposées par la ressource «sol» restent ainsi les plus déterminants : les «ressources en terre», disent-ils, sont limitées et de plus, certaines terres, aujourd'hui faisant partie de la surface agricole utile (SAU), doivent être sérieusement protégées contre les risques d'érosion et de désertification» :

Enfin, ajoutent-ils, «l'équilibre écologique impose une réduction des terres labourables dans les zones marginales situées en montagne ou dans la steppe»[\[5\]](#).

Ainsi la production à des fins de consommation alimentaire ou tout autre prélèvement sur la nature peut être considéré aujourd'hui comme une véritable «exportation» de matières vivantes et de valeurs, et il est hautement dangereux de ne pas y faire attention.

La pression de l'homme (mais aussi de l'animal et de la machine) sur les ressources biologiques et alimentaires devient, dans ce cas le corollaire d'une artificialisation mais aussi celui d'une marginalisation poussées des systèmes de production agricole et alimentaire et des écosystèmes naturels en place.

C'est là une situation que nous connaissons bien, elle concerne quelques zones rurales et une variété d'écosystèmes algériens ayant perdu, au cours de l'histoire, les éléments de leur équilibre et de leur stabilité jusqu'à devenir des systèmes instables, fragiles et particulièrement sensibles à tout changement et à toute modification technique ou biologique.

Les zones montagneuses et steppiques, de même que les hautes plaines, les piémonts et les zones de contact avec les massifs montagneux sont ainsi soumis en Algérie à des pressions souvent intenses et à des processus érosifs particulièrement dangereux, provoqués en grande partie par une surexploitation des sols de culture et des aires de pâturage.

Du Nord au Sud, de nombreux écosystèmes naturels et une multitude d'agro-écosystèmes sont ainsi entrés en crise. Paradoxalement, ce sont les habitants des zones fragiles qui mettent parfois en danger de tels écosystèmes. L'évolution des besoins – surtout alimentaires – de ces populations, de même que le changement de leurs pratiques agricoles ou autres, ont permis la précipitation et le renforcement des éléments de la dégradation des écosystèmes (tels l'érosion et la déforestation), mais aussi la régression partielle des disponibilités alimentaires. La transformation des écosystèmes naturels en agro-écosystèmes a-t-elle permis la limitation de tels processus négatifs ? Certes non. Nous constatons que la modernisation des agricultures de même que la mise en valeur des terres (dites fragiles) se heurtent toujours aux problèmes de stagnation des rendements et de la productivité de la terre. Elles n'ont d'ailleurs pas pu compenser durablement les déficits alimentaires affichées périodiquement par les balances agro-alimentaires.

Tout au plus, a-t-on assisté ces dernières années, à un relèvement progressif mais lent de la production de certaines denrées alimentaires[\[6\]](#) dans certaines régions ou zones riches travaillées sous la forme intensive et ce grâce surtout à l'extension de la SAU (productions fourragères, arboriculture fruitière) et à l'injection de techniques nouvelles, coûteuses, mais souvent peu susceptibles d'induire durablement le dégagement de surplus agricoles

nécessaires. Dans la plupart des cas, l'intensification agricole se heurte donc à deux obstacles de taille :

La limite foncière d'une part, et la faiblesse de la base scientifique et technique de l'agriculture et de la force de travail agricole algérienne d'autre part. L'agriculture et le monde rural algériens vivent donc cette contradiction, notamment au niveau des zones rurales montagneuses et steppiques où les usages des écosystèmes sont multiples et intenses, jusqu'à mettre en péril la structure des sols et les systèmes de production agricole.

De l'agriculture de subsistance sur des zones agricoles fragiles à la pratique de l'élevage pastoral en zone de steppe, en passant par l'utilisation abusive de l'espace rural à des fins non agricoles et non alimentaires (commerce, habitat...), les usages des écosystèmes sont ici autant de pratiques que de stratégies économiques et sociales mises en oeuvre par les populations. Ces stratégies répondent d'abord à des objectifs précis en matière de sécurité alimentaire de ces populations (dégagement obligatoire d'un surplus de production pour la consommation alimentaire mais aussi recherche de revenus monétaires pour l'achat de produits alimentaires) ; mais elles répondent également à des objectifs autres, tels ceux qui sont liés à l'élargissement et à la consolidation de la base économique et sociale chez certaines catégories rurales (agriculteurs-propriétaires, propriétaires absentéistes, gros et moyens éleveurs...).

Une première réflexion s'imposera donc à nous et concernera l'évolution des écosystèmes, plus particulièrement au niveau d'une région rurale, le Sersou, que nous avons choisie comme objet de notre étude.

A quels types d'écosystèmes a-t-on à faire dans cette région rurale ? quels sont les usages principaux au niveau de chacun de ces écosystèmes, plus particulièrement dans la situation de crise dans laquelle s'est installé le milieu rural algérien ?

Cela nous amènera à voir comment agissent concrètement les différents acteurs sociaux de ce milieu rural (agriculteurs en zone de montagne et de piémonts, agro-pasteurs sur les hauts plateaux) pour s'adapter à cette situation de crise ou tout simplement pour subsister. Ce sera là une radioscopie de la situation des trois «agro-écosystèmes» principaux présents au niveau de la région de Sersou. Comment évoluent les systèmes de production et d'activités à l'intérieur de ces agro-écosystèmes ? comment évoluent les pratiques et les actions des populations vivant dans ces agro-écosystèmes, compte tenu notamment de l'état de dégradation du milieu naturel sur lequel ils vivent et de la crise générale du monde rural ? Quelles solutions alternatives comptent-ils adopter, lorsqu'on sait que l'écart entre leurs besoins de consommation alimentaire et leurs capacités de production ne cesse de grandir ?

Une série de questions auxquelles nous tenterons de répondre tout en sachant la difficulté à enclencher un développement rural véritable

dans une région comme celle-là avec les mécanismes d'auto-régulation naturelle et détruit l'équilibre de la biosphère, ce qui en fin de compte se retourne contre lui...[9].

Cette situation semble caractériser bon nombre d'espaces ruraux algériens. Les écosystèmes sont devenus ici des agro-écosystèmes et des systèmes pastoraux producteurs de biens alimentaires certes, mais également, consommateurs d'espace et de valeurs...

La transformation des écosystèmes dans le milieu rural algérien apparue comme le reflet historique de la transformation de l'espace rural, grâce surtout à la transformation ou le changement des modes de vie et des stratégies humaines. Effectivement, l'évolution des genres de vie et des modèles de consommation des populations se traduit pour une certaine transformation des pratiques et des systèmes de production et d'exploitation du sol. Cela entraîne le plus souvent ces populations à exercer des pressions sur l'espace et donc sur les éléments des écosystèmes en place. Ces pressions proviennent certes des hautes densités de population par unité d'espace productif (densité à l'hectare), mais elles sont surtout la conséquence de situations historiques et économiques particulières qui font qu'il existe, au sein d'un même espace de production, des luttes et des compétitions, entre les hommes pour l'appropriation d'un tel espace de même que des regroupements forcés[10] ou abusifs des populations.

La situation d'équilibre des agro-écosystèmes en Algérie se trouve donc remise en cause dès lors que les pratiques agricoles et pastorales, en tout autre pratique sociale, dépassent en intensité les conditions de reproduction des éléments des écosystèmes (ressources naturelles, eau, sol...).

Cela entraîne, en retour, non seulement la régression des ressources végétales et des ressources en sol et en eau des écosystèmes, mais bien plus, la productivité agricole et pastorale, et donc alimentaire.

1. La région du Sersou : Cadre d'évolution et d'intégration de trois écosystèmes ruraux particuliers

1. Présentation de la région du Sersou :

La région du Sersou fait partie de l'ensemble des Hautes-Plaines Sud-Oranaises, bien qu'elle déborde légèrement vers le nord (montagneux) et l'est (steppique).

Cette région qui constitue un quadrilatère relativement parfait, se trouve bordée à l'est par la zone de Ksar-El-Boukhari, au nord par les piémonts méridionaux de l'Ouarsenis, à l'Ouest par les monts de Frennda, au sud et au sud-est par de vastes étendues steppiques, entrecoupées par les plateaux caillouteux du Mont Nador.

Elle se trouve sur un plateau semi-aride, située entre 900 et 1200 mètres d'altitude et coupée au centre par le Nahr-El-Ouassel, un oued

à débit irrégulier, et au sud-est par l'oued Touil (Chellala, Zmalet El-Emir Abdelkader).

La pluviométrie y est irrégulière et mal répartie dans l'année (une sécheresse tous les 8-10 ans environ) : on peut trouver ainsi du nord-ouest au sud-est trois étages bioclimatiques et écologiques répartis suivant l'isohyète et l'altitude.

A. La zone de contact nord avec l'Ouarsenis.

Zone de piémonts située à une altitude moyenne de 800 à 1200 mètres avec une isohyète de 450 à 600 mm de pluie par an.

B. La zone de contact sud avec le Djebel Nador.

Zone dite «Sahari», frange agro-pastorale du Sersou, située à une altitude moyenne de 600 à 800 mètres, avec une isohyète de 250 à 300 mm de pluie par an.

C. La zone du Sersou central.

Zone intermédiaire : Hautes-Plaines céréalières, situées à une altitude moyenne de 600 à 1000 mètres d'altitude avec une isohyète de 350 à 450 mm de pluie par an.

Ces trois zones constituent en fait les trois écosystèmes dont il sera question dans cette étude, vu leurs caractéristiques et leurs différences particulières.

L'écosystème : «Piémonts-montagne»

La zone de piémonts est une zone de contact avec le vaste plateau du Sersou. C'est une zone accidentée, à pente faible à forte, à orientation nord-ouest et qui se trouve située à une altitude moyenne de 800 à 1000 mètres. La pluviométrie y est importante (isohyète 450 à 600 mm de pluie par an), mais malheureusement irrégulière et mal répartie dans l'année.

La végétation se compose de forêts clairsemées (des associations d'«olivier-lentisques», de «chêne-vert», de thuyas, figuier de barbarie et de pin d'Alep), ainsi que des formations steppiques (sparte ligeum, drinn, armoise blanche...), ayant subi cependant un processus de dégradation avancé.

Néanmoins, c'est là une zone à fortes potentialités avec une superficie agricole de plus de 45.000 ha. L'existence d'enclaves irrigables et de terres alluviales, particulièrement au niveau des piémonts à faible pente, a permis ainsi la pratique de la céréaliculture sans assolement, des cultures maraîchères, de l'arboriculture fruitière et d'un élevage certes extensif mais relativement important.

Mais l'occupation des sols dans cette zone ne représente plus cette symbiose quasi ancestrale entre les hommes et les ressources. Cette zone a connu en effet une époque où elle se trouvait dans une

situation de complémentarité avec l'ensemble des Hauts-Plateaux du Sersou et de la steppe : «A l'opposition nord-sud, l'homme a imposé ici une complémentarité entre cultures permanentes et élevage extensif à grande échelle, à laquelle s'est ajoutée une utilisation de toutes les ressources naturelles (forêt du nord, Djebel Nador, diss, alfa et bettoum au sud...)[11]. Cette complémentarité était réalisée en grande partie grâce aux déplacements des populations et des cultures. Mais le refoulement de ces populations vers les hauteurs, de même que la régression des pratiques des cultures associées à l'élevage, a entraîné le surpeuplement relatif des enclaves de piémonts, le morcellement des propriétés foncières et le resserrement des familles sur des espaces réduits.

Le nord du Sersou devient alors une zone d'accueil des populations de la région : les densités de population augmentent et atteignent au début du 20e siècle les 25 à 30 habitants au kilomètre carré (nord du Nahr El Ouessel).

La paysannerie déracinée, appauvrie et de plus en plus marginalisée abandonne aux entrepreneurs et aux capitalistes agraires les terres du plateau et les cuvettes du Sersou pour s'installer sur les pentes fortes (notamment vers les années 30 et 40 où l'on enregistre dans cette zone un fort accroissement démographique[12] ; il y a eu par la suite un reflux partiel de la population des piémonts vers le Sersou central (Mahdia, Tissemsilt).

Mais l'attachement au terroir familial en tant que règle sociale à respecter continue actuellement d'exister, malgré le fait que les systèmes de production agricole soient caractérisés par «la régression de l'élevage familial, l'unification culturelle (en dépit des variations pédologiques et climatiques) avec des assolements blé dur, blé tendre, orge[13], et l'accentuation de la nature extensive des moyens de production et de la force de travail.

Mais cet attachement n'est souvent considéré ici que comme une nécessité et un point de départ à des «stratégies familiales» de placement de la force de travail familiale à l'extérieur, particulièrement dans les secteurs extra-agricoles. L'exode agricole, pour les plus jeunes et les plus vigoureux, devient donc une nécessité, et un mode de vie d'une «véritable société rurale en émergence»[13]. Elle concerne autant les fils et les proches parents des agriculteurs, que les paysans sans terre et les bergers. «Pour tous ces gens gagner la ville, c'est conquérir l'accès aux modes de relations, de services et de consommation du citoyen moderne[13]».

Le départ en «ville» ou à «l'extérieur» n'est cependant pas total, si bien que les «émigrés partiels» reviennent périodiquement à leur terroir d'origine pour reproduire leur force de travail, habiter et augmenter ainsi les densités d'occupation de l'espace.

De 1966 à 1977, l'accroissement des populations était si rapide dans la zone de contact du Sersou que les densités ont atteint et dépassé

les 64 habitants au kilomètre carré à Béni-Hindel, 47 à Tissemsilt et 30 à Teniet el Had[13].

Ainsi la zone de piémonts devient peu à peu le refuge d'une population rurale croissante qui investit par son bâti et ses pratiques agricoles ruineuses, les enclaves les plus exposées.

Dans la plupart des cas la subsistance devenant précaire, la pression sur le sol s'accroît jusqu'à faire régresser le peu de disponibilités alimentaires ; la réalisation de la reproduction simple passe donc par la mise en oeuvre d'une double stratégie «familiale» :

1) *Celle qui consiste d'abord à occuper le sol et à consolider sa position sociale*, certes par une agriculture de subsistance, mais aussi et surtout par un habitat et une série d'activités extra-agricoles plus ou moins rentables (commerce, location de matériel agricole...).

2) *Ensuite, celle qui consiste à pratiquer une politique de «placement» de la main-d'oeuvre familiale à l'extérieur du terroir familial*, afin d'attirer le maximum de revenus monétaires.

La première «stratégie» entraîne une emprise souvent destructrice sur un espace fragile et la mise en cause de l'écosystème «piémonts» proprement dit ; la deuxième, par contre, tente de soulager, temporairement, cet espace de son trop plein d'hommes, mais contribue par la même occasion à dévitaliser la zone de sa richesse principale : la force de travail rurale. L'abandon des aménagements agricoles entraîne d'autre part un certain embroussaillage et une perturbation partielle de l'écosystème végétal.

Dans la plupart des exploitations de cette zone, le travail agricole sur l'unité de production familiale perd progressivement de sa valeur. Il ne sert désormais que comme appoint permettant tout juste aux familles des petits fellahs (5 à 10 ha) et des fellahs moyens (10 à 20 ha) de tirer un minimum de subsistance[14]. Les salaires monétaires externes qui constituent l'élément capital de la reproduction des familles sont destinés en grande partie à satisfaire la consommation alimentaire de ses membres et la consolidation de la base économique et sociale des chefs de famille.

Permettent-ils cependant l'amélioration du niveau de productivité agricole des exploitations de la zone ?

Nous ne le pensons pas, vu que dans cette zone l'investissement agricole est faible et l'utilisation des techniques d'intensification (engrais, façons culturales, mécanisation), hormis les exploitations pratiquant les cultures maraîchères, paraît insignifiant.

La production agricole est d'ailleurs faible, mis à part les communes céréalières de Tissemsilt, de Ammari et de Sidi Hosni, la production vivrière composée de céréales, de fruits secs, de légumes et des produits d'un élevage familial extensif, est ici particulièrement faible. Les rendements céréaliers, par exemple, varient en moyenne de 4 à 7 quintaux à l'hectare, les plus petits fellahs (ayant de 1 à 10 ha) sont

ceux d'ailleurs qui ont les rendements les plus faibles (4 à 5 quintaux/ha).

La céréaliculture est pratiquée sans assolement précis : l'existence de la jachère (nue) limite quelque peu les possibilités d'augmentation de la production agricole, sauf peut-être au niveau des enclaves de Sidi-Hosni et des domaines autogérés de Tissemsilt et de Ammari où existent de grandes possibilités d'intensification et de diversification des systèmes d'assolement (exemple : assolements de type : «céréales, fourrages, légumes secs).

Ainsi, du fait de l'extensivité de l'ensemble des systèmes de culture et de production, et du fait que l'espace subit ici plus qu'ailleurs un processus de dégradation avancé, l'écosystème est entré en crise ; cette crise va se manifester.

1) *Par une dégradation physique inquiétante*, caractérisée par de nombreux affaissements de terrains et le rabattement des nappes hydriques ;

2) *Par une régression des disponibilités alimentaires* ; en effet l'écosystème agricole ne produit plus assez de nourriture du fait notamment de la perturbation des complémentarités entre l'arboriculture, la céréaliculture et l'élevage familial (l'arboriculture n'occupe que 10 à 20 % de la SAU totale de la zone), de même que la réorientation des activités des populations et le changement des modèles alimentaires de la plupart des familles vers la consommation de produits achetés à l'extérieur.

3) *Enfin par une certaine marginalisation des systèmes de production et des populations par rapport aux progrès réalisés ailleurs dans le pays* ; la marginalisation des populations n'est d'ailleurs pas seulement géographique, elle est également socio-économique et culturelle.

C'est donc l'exemple parfait d'une économie agraire certes dynamique dans ses fonctions, mais relativement désarticulée et partiellement rongée par un système d'occupation et d'exploitation du sol ayant montré clairement ses limites, tant sur le plan de la productivité agricole (les rendements sont évidemment faibles) que sur le plan de la stabilité de l'écosystème "piémonts".

Les populations rurales, en tant qu'acteurs sociaux de cet écosystème, ont perçu le danger d'une telle situation de dégradation et de marginalisation de leur univers immédiat. Leur grand nombre et leur difficulté à reproduire simplement leur système et leurs forces de production les amènent à s'inscrire dans une problématique de crise. Mais les solutions alternatives trouvées pour faire face à cette crise se heurtent toujours à la logique de production et de reproduction imposée par le milieu d'une part, et par la logique de consommation de l'ensemble des populations rurales habitant cette zone, d'autre part.

En effet, ces populations, face à une situation de crise (surtout alimentaire), ignorent la mise en valeur et la protection nécessaires des terres et des ressources naturelles, elles ne peuvent d'ailleurs s'y consacrer vu la faiblesse de leurs moyens humains et matériels.

Les seules stratégies mises en oeuvre pour sortir de la crise, mais aussi pour consolider leurs positions sociales (pour la catégorie des paysans moyens), sont celles :

- d'une accentuation de la pression sur le sol, sans pour autant pratiquer l'intensification agricole ;
- ou d'une ponction opérée sur la force de travail locale au profit des zones limitrophes (hautes plaines) ou des secteurs extra-agricoles. L'ère des complémentarités inter-zones et inter-écosystèmes étant totalement révolue, la subordination et la dépendance partielles et/ou totales prennent le relais et s'inscrivent désormais dans un mouvement global de dépendances zonales ou régionales dont les conséquences sont partout visibles en Algérie.

Les solutions alternatives, venant nécessairement de l'extérieur mais tenant compte des réalités locales, aussi complexes soient-elles, sont donc à chercher beaucoup plus dans un processus global de protection et de régénération de l'espace «piémonts», mais aussi de remise en cause de la dualité «plaine-piémonts», que dans un processus technique de remodelage de l'espace de production et d'intensification agricole précipitée.

Les erreurs commises dans la plupart des programmes axés sur la productivité agricole, quand ils sont appliqués à un espace agricole connu pour être très fragile, sont nombreuses et porteuses d'enseignements divers.

Dans la wilaya de Tiaret (et une partie de la wilaya de Tissemsilt), il est justement question d'un programme de développement des zones montagneuses et de piémonts, initié par le BNEDER pour le compte de la DAP dans le cadre du 1er plan quinquennal (1980-1984) et les projections pour 1989.

Ce programme est surtout axé sur le développement de l'arboriculture fruitière, considérée ici comme le pivot de l'opération, sur plus de 700.000 ha (9 sous zones), soit 26 % de la SAU totale des deux wilayate. Une première phase consiste en la plantation de 8000 ha en sec (tous secteurs confondus) sur des terrains montagneux et de piémonts occupés originellement par la céréaliculture et les parcours.

A cela devraient s'ajouter (2e plan quinquennal) une série d'opérations de plantation d'arbres fruitiers (sur 10.000 ha) et des vignobles (2900 ha), la suppression des surfaces céréalières et leur remplacement par des cultures de légumes secs et des fourrages, le développement de l'apiculture et de l'élevage bovin [\[15\]](#).

Ce programme semble évidemment s'inscrire dans une problématique de protection de l'espace rural et de développement des activités

productives, dans une zone connue comme étant une zone marginalisée.

Mais n'est-il pas question ici de programmes techniques sans aucune attache avec la réalité écologique d'une part et les conditions sociales, d'autre part, comme l'ont été de nombreux programmes de développement rural ?

Nous espérons le contraire, vu que la protection et la régénération de l'espace piémonts est devenu aujourd'hui une nécessité absolue et la priorité des priorités, même si l'intensification agricole est indispensable. Celle-ci pourrait, à notre avis, intervenir plus tard lorsque seront posés les conditions de rééquilibrage du couple «Homme-milieu naturel» et lorsque seront réintroduites les conditions de complémentarité entre les cultures et les activités pastorales. Ce développement rural serait un développement de la zone des piémonts en complémentarité avec les zones du Sersou central et de la steppe, avec comme support un aménagement rural, agricole et pastoral et comme éléments l'infrastructure et les échanges inter-zones.

L'écosystème «steppique» (le Sersou pastoral)

Le sud et le sud-est de la région du Sersou forment une vaste étendue steppique, caractérisée par un relief plat, entrecoupé çà et là par des monts de moyenne altitude (Djebel Nador). Le climat y est aride : les écarts de température sont ainsi très élevés entre un hiver rigoureux et un été torride, les vents restent violents et les précipitations brutales mais insuffisantes (350 mm à 400 mm de pluie par an entre Aïn-Dheb et Sougueur, et 250 mm à 300 mm entre Ksar Chellala et Aïn Dzarit...).

Dans cette région existe une végétation riche mais en voie de dégradation, composée de plantes à pâturage, et une mosaïque de végétaux formant des zones et des nappes particulières :

1) Les zones ou nappes alfatières (associées à des parcours divers) sur près de 80.000 ha, et sur lesquels on a recensé des charges animales (troupeaux d'ovins et de caprins) de plus de 30.500 têtes, soit l'équivalent de 0,5 à 1 ovin à l'hectare.

2) Les zones non alfatières (parcours d'armoise blanche, notamment) sur près de 5.000 ha, et sur lesquels on a recensé jusqu'à 15.000 têtes d'ovins, soit l'équivalent de 3 ovins à l'hectare.

3) Enfin les zones à pacages nus (parcours à formations steppiques secondaires : drinn, guettaf, attriplex, harmel...) sur près de 4.000 ha avec une charge animale de 11.000 têtes, soit l'équivalent de 2,5 ovins à l'hectare.

Ainsi, même si elle n'est pas aussi forte que dans d'autres régions steppiques (Djelfa, sud de Saïda), la charge animale est ici assez importante et significative de l'emprise et de la forte pression qu'exercent hommes et animaux sur l'espace steppique. Cet espace

va devenir à son tour un espace à convoiter et à exploiter, vu que dans cette région vit une population de semi-nomades et de néo-sédentaires pratiquant un élevage pastoral et une agriculture de fortune sur fonds d'oued («dayate»). L'élevage pastoral, doublé d'une série d'activités d'engraissement et d'embouche constituent cependant les activités principales de cette région.

Si bien que l'on compte, dans la seule zone agro-pastorale de la wilaya de Tiaret, 400.000 têtes d'ovins (dont à peine 86.000 têtes appartenant à des petits éleveurs et plus de 300.000 têtes à des moyens et gros éleveurs[16] et 1000 têtes de caprins.

Cette pression animale n'est pas bénéfique pour le sol et pour l'espace parcours. Beaucoup plus que dans le Tell, l'espace parcours a été ici sérieusement perturbé et largement soumis à un processus de dégradation physique qui s'est le plus souvent traduit :

1) Par des phénomènes d'appauvrissement et de raréfaction de la flore locale ; l'observation actuelle de la végétation steppique nous montre une dégradation avancée et un piétinement intense de nappes d'armoise et d'alfa, ainsi que des phénomènes d'ensablement qui progressent lentement mais sérieusement vers la limite nord de la frange agro-pastorale du Sersou (nord d'Aïn Dheb, de Ouled Djerad...).

D'autre part, les traces de l'emprise destructrice de la pression humaine (due notamment à la pratique des labours et de la céréaliculture) et de l'animal peuvent s'observer au niveau du couvert végétal proprement dit : en effet, l'appréciation de la phytomasse (la masse végétale qui est en fait la partie intéressante du couvert végétal) fait montrer que la quantité et la qualité de celle-ci régresse d'une année à l'autre. L'avis des spécialistes est donné à travers une série d'études géobotaniques (projet d'Oued Touil, mission soviétique[17] et phyto-écologiques (effectuées par le CRBT au sud de Saïda et près de l'office de mise en valeur de Aïn Skhouna, dont une partie relève du sud du Sersou[18]). Toutes ces études arrivent à la conclusion que la production totale de l'armoise blanche ne correspond en fait qu'à 30 ou 40 % de son potentiel écologique réel (soit 300 à 400 kg de matière sèche à l'hectare sur un potentiel exploitable de près de 1000 kg de matière sèche à l'hectare[19].

Mais la dégradation la plus importante touche cependant beaucoup plus les nappes alfatières. Avec 30.500 ha d'alfa, la zone méridionale du Sersou (Aïn Dzarit, Chellala, Médrissa...) constitue une zone importante qui subit toutefois un processus de dégradation (physique et mécanique) relativement avancé. Les causes de cette dégradation semblent être les incendies, les piétinements, le sur-pâturage et l'exploitation à des fins industrielles. La cueillette de cette plante steppique se fait d'ailleurs d'une manière déplorable et l'introduction de la récolteuse mécanique de l'alfa a accentué beaucoup plus fortement le processus de dégradation (du sol et du système racinaire de la plante).

La productivité de l'alfa, mesurée dans la zone de Bordj El May et sur le périmètre de mise en valeur de Aïn Skhouna, limitrophes de la wilaya de Tiaret, par une équipe du CRBT, tend à régresser dangereusement à moins de 400 kg de matière sèche par hectare et par an[20].

2) Par des phénomènes d'aridité du milieu et une remise en cause proprement dite de l'écosystème steppique :

En effet, les rapports «Homme-milieu steppique» ont toujours revêtu un aspect particulier d'exploitation mais aussi de conservation de l'écosystème naturel qui a longtemps réglé le mode de vie des pasteurs de la région. Mais la steppe, en tant qu'espace de transition entre le Tell et le Sud, a perdu de son rôle d'intermédiaire et devient elle-même un lieu d'exploitation et de surexploitation particulière convoité.

Dans la zone méridionale du Sersou, face aux difficultés pour partir en Achaba vers le Tell ou enen Azaba vers le Sahara, les troupeaux (des agropasteurs) exploitaient plus intensivement des pâturages dont l'équilibre écologique n'avait pas été atteint jusque-là[21].

L'absence de boisement a évidemment accentué une telle situation mais "c'est le défrichement des terres moins favorables (plus au sud au moment de la colonisation) et le redéploiement récent de la céréaliculture en steppe "humide" qui ont permis la destruction des pâturages"[21], l'ensablement des aires de culture et l'apparition de ces auréoles de désertification autour des points d'eau.

3) Par l'installation d'une situation de crise économique et sociale au niveau de cet ensemble agro-pastoral qu'est le Sersou.

En effet, sur le plan humain, la zone pastorale du Sersou est également entrée en crise. Les populations, quoique dynamiques, connaissent progressivement le phénomène de marginalisation.

La subsistance de la plupart d'entre elles devient aussi précaire qu'ailleurs. Elle est certes assurée par les produits d'un élevage en apparence florissant (laits et laitages, rarement de la viande), mais aussi par l'échange et l'achat de produit céréaliers (graines de blé, semoule, sucre, huile...).

Vers la fin des années 70, on a pu évaluer une moyenne de 40 à 42 kg de viande consommée par personne et par an et près de 130 à 150 kg de céréales par personne et par an dans la commune agro-pastorale de Aïn-Dheb au sud de Tiaret. Mais ce ne sont là que des estimations générales et hasardeuses, l'observation des cas de malnutrition chez de nombreuses familles de bergers et de petits éleveurs incite à dire que la situation alimentaire et donc économique de beaucoup de ces familles est aléatoire. Cette situation va se trouver aggravée par l'augmentation de ces populations (d'anciens nomades) qui effectuent ainsi un retour progressif vers les hauts plateaux du Sersou.

D'ailleurs, forte consommatrice de main d'oeuvre saisonnière l'agriculture coloniale (et celle des domaines autogérés) du Sersou attire aussi les éleveurs nomades ruinés. Ces derniers; "viennent s'installer de façon permanente en bordure du sud de Sersou, en habitat épars"^[22]. Ce sont là tous les pasteurs marginalisés qui vont peu à peu peupler les villes secondaires de la région, les secteurs de service, l'agriculture coloniale puis celle des grands domaines céréaliers ; mais également ceux qui pratiquent encore et toujours un élevage extensif et une agriculture minière, destructrice de l'espace steppique.

Ces pratiques agricoles traduisent d'ailleurs la situation de marginalisation dans laquelle se sont installés les plus infortunés de ces populations. Ce sont des pratiques ultimes, caractéristiques d'un état de paupérisation dramatique que beaucoup essaient d'éviter en vendant temporairement leur force de travail à l'extérieur.

Par contre la multiplication des effectifs du cheptel, sur un espace reconnu pour être fragile, a d'autres causes que la marginalisation des activités et des populations pastorales ne peuvent évidemment pas expliquer.

La cause principale d'une trop forte concentration du cheptel ovin sur l'espace steppique est due principalement à la nature des besoins globaux en viande rouge de l'ensemble de la population algérienne, caractérisée par une forte demande et l'existence d'un marché contrôlé exclusivement par une minorité d'éleveurs et de spéculateurs.

Cela implique des stratégies d'exploitation de l'espace steppique et de conduite particulières de l'élevage, ayant pour finalités la rentabilité financière et le contrôle de la production et de la commercialisation des troupeaux d'ovins, et pour base un système de rapports sociaux favorable à une minorité d'éleveurs et de maquignons, le plus souvent venus du nord.

L'augmentation des effectifs du cheptel ovin au niveau de cette région ne fait aucun doute (on a compté 400.000 têtes d'ovins à la fin de 1984), mais cette augmentation du cheptel n'a eu que peu d'impact sur le niveau de vie de la majorité des petits éleveurs et des agropasteurs de la région et n'a pas eu d'ailleurs que peu d'influence sur le développement agro-écologique de cet espace fragile. Dans la plupart des cas, nous constatons :

1) *Que les besoins alimentaires des catégories sociales défavorisées (bergers, petits éleveurs) ne sont pas entièrement satisfaits ;*

2) *Cela entraîne automatiquement des déplacements successifs des parcours et des aires de culture vers des zones moins dégradées et moins arides, situées plus au nord à la limite et parfois même à l'intérieur des Hauts-plateaux du Sersou.*

Ce redéploiement des activités pastorales (et agricoles) au delà de la limite supérieure de l'isohyète 300 mm de pluie par an (Chellala,

Medrissa, Aïn Dheb, Sougueur, Mahdia...) constitue donc une réponse particulière à la régression des disponibilités alimentaires au niveau de la steppe (désormais dégradée) de la part des populations pastorales marginalisées. Mais ce n'est là que l'aspect apparent de la réalité. Les causes profondes qui ont motivé la véritable redéploiement des activités pastorales au delà de la steppe «humide» sont à chercher, également et beaucoup plus, dans le processus historique de «reconquête de l'espace hauts-plateaux» du Sersou, «reconquête» effectuée cependant par les gros et moyens éleveurs de la région, appuyés par des notables, et ce pour des objectifs strictement économiques.

Ainsi les règles traditionnelles de transhumance et les pratiques agricoles qui les accompagnent, dans un tel contexte de crise écologique et alimentaire, ont été largement modifiées et ce dans le sens :

- d'une dégradation de plus en plus prononcée du couvert végétal ;
- d'une marginalisation dramatique des populations pastorales ;
- mais aussi d'un renforcement du pouvoir économique et social d'une oligarchie d'éleveurs pratiquant un élevage servi intensif, relativement peu susceptible d'induire le développement.

Il y a donc matière à remettre en cause la crise profonde dans laquelle s'est désormais installé l'écosystème «steppe». Cette remise en cause pourrait porter sur plusieurs niveaux de valorisation des ressources et des activités.

1) Le premier niveau de valorisation pourrait concerner les nappes alfatières et l'ensemble des parcours steppiques qui régressent dangereusement de jour en jour : les programmes de mise en défens, imposés plus que conseillés, n'ont toujours pas répondu à l'objectif de protection et de régénération de la flore locale, mais la limitation de petites surfaces à protéger et à réensemencer serait d'un plus grand apport.

2) Le deuxième niveau concernera la valorisation des ressources hydrauliques : l'hydraulique pastorale avec toutes ses composantes est à dynamiser et à généraliser.

3) Le troisième niveau concernera la stabilisation, la valorisation et l'intensification de toute la gamme des systèmes de production agropastorale ; notamment la rationalisation des systèmes d'élevage (limitation des effectifs du cheptel ovin dans la steppe, «le renvoi» vers le nord des effectifs excédentaires et la limitation des surfaces labourables.

4) Enfin un quatrième niveau de redynamisation de la société agropastorale dans son ensemble.

A cet effet, les prévisions du 2e plan quinquennal (1985-89) semblent prometteuses, notamment lorsqu'on sait que les actions à mener s'inscrivent justement dans les quatre niveaux de valorisation citée

plus haut. Par ailleurs, il existe dans la région deux structures de mise en valeur agro-pastorale (qui débordent cependant sur d'autres wilayas) :

1) L'office de mise en valeur de l'Oued Touil qui se trouve déjà enrichi de plusieurs études et expérimentations dans les domaines phyto-écologiques, agro-pédologiques et socio-économiques.

2) L'office de mise en valeur de Aïn Skhouna qui a un caractère pastoral et qui se trouve également enrichi de nombreux apports de spécialistes, notamment dans le domaine de l'hydraulique pastorale, la phytoécologie, l'aménagement pastoral (la mise en défens), la coopération pastorale...)[23].

Un écosystème de transition : les Hautes plaines du Sersou

Les hautes plaines du Sersou central, constituent un espace économique et social relativement privilégié. C'est un espace de transition entre des piémonts surpeuplés et une étendue steppique en voie de dévitalisation ; un espace de passage, mais aussi un lieu de sédentarisation partielle puis totale des anciens nomades venus du sud, ou des fellahs montagnards «venus du nord au lendemain de l'indépendance du pays».

Encadré au nord par l'immense massif de l'Ouarsenis, et au sud par le Djebel Nador et ses prolongements orientaux, «il constitue une enclave qui forme un contact original entre le Tell et les Hautes plaines (steppiques)»[24].

Traditionnellement, il a été toujours divisé en trois parties :

- 1) Le Sersou de Tiaret : pays de collines et de Bad-Lands.
- 2) La cuvette de Tissemsilt.
- 3) Et le plateau de Mahdia, au sud du Nahr-El-Ouassel[24].

La cuvette de Tissemsilt et le plateau de Mahdia sont en fait les seules zones intéressantes du point de vue agricole, en incluant évidemment leurs prolongements occidentaux. (Oued Lili, Dahmouni) et méridionaux (Mallakou) c'est là une vaste bande de 170 km de large qui parcourt tout le Sersou selon un axe sud-ouest/nord-est[25]. Les terres sont moyennement profondes et relativement riches, recevant entre 350 et 450 mm de pluie par an et se situant à une altitude moyenne de 600 à 1000 mètres d'altitude.

Du nord au sud, on passe donc d'une zone de piémonts à faible pente et à sols peu profonds, pouvant supporter l'arboriculture et une céréaliculture sans élevage, à une autre zone, le Sersou central, consacré essentiellement à une céréaliculture, associée à un élevage extensif d'ovins. Cette céréaliculture occupe ainsi plus de 300.000 ha (1985), soit 80 % de la surface agricole utile[25], le secteur privé n'occupant que 20 à 30 % de cette SAU (surtout à Tissemsilt, Oued Lili, Keria, Hamadia, Mallakou...). Sur le plan historique, le Sersou dans son ensemble était autrefois une région exclusivement exploitée par les activités pastorales, bien que sa zone de contact nord avec le

massif de l'Ouarsenis avait des activités agricoles assez diversifiées (voire étude sur la zone de piémonts).

L'époque berbère était ici caractérisée par des aménagements agricoles sur les zones de piémonts (terrasses de cultures, olivettes) et par la pratique généralisée des cultures et de l'élevage itinérants en zone de plaine.

Mais dès la conquête romaine on a vu l'introduction de la monoculture céréalière sur ce qui est convenu d'appeler aujourd'hui la cuvette du Sersou, de part et d'autre du Nahr El Ouassel et la zone de Tissemsilt... Ce sera, quelques siècles plus tard, une «steppisation» forcée de la zone des piémonts (devenue caillouteuse) et le refoulement, vers le sud, de l'aire pastorale.

L'époque dite «pastorale», qu'on peut situer entre le 1er, le 2e et le 18e siècles, allait permettre un certain redéploiement des activités d'élevage, associées il est vrai à la céréaliculture.

Toutes les tribus s'adonnaient à l'élevage, elles acquerraient des droits de pâturage sur les territoires voisins et tentaient de développer les cultures [27]. Au nord du Sersou, par exemple, «les tribus du Nahr El Ouassel possédaient des terres alluviales fertiles qui étaient occupées par des céréales et des parcours».

«Les Beni Lent, à l'Ouest, pratiquaient, quant à eux, le jardinage et avaient de vastes prairies» [27], alors que les tribus du sud, (les Zenakhra et les Chellala...), qui se livraient également à des transactions commerciales diverses, pratiquaient l'élevage pastoral et les cultures itinérantes.

Cet état d'équilibre entre l'homme et les ressources d'un milieu naturel relativement bien fourni était donc basé, sur la conservation des pâturages, une consommation réglée des pacages et le déplacement des systèmes de culture.

Cependant, cet équilibre n'était que relatif, puisqu'il y a une deuxième rupture avec l'occupation colonial.

La colonisation avait pratiqué les grands défrichements en zone de piémonts et, le refoulement systématique de l'élevage vers le sud. Elle a surtout instauré l'ère de la monoculture céréalière, conduite d'ailleurs sous la forme extensive, avec en plus l'utilisation de techniques lourdes (dry-farming) mettant sérieusement en cause la fragilité du sol.

Pour le coton, c'était une spéculation assurant le revenu maximum pour un investissement et un capital minimums, mais pour le fellah algérien (qui n'utilise certes pas de techniques lourdes), c'était une obligation pour compenser les restrictions imposées à son espace agricole [28].

Ce dernier acculé à la misère a dû accentuer sa pression sur le sol et généraliser un habitat compact et regroupé.

Dès les années 30, il y a eu reflux des populations déracinées qui se sont installées tout le long du Nahr El Ouassel et qui, fondé et surpeuplé des villes secondaires, telles que Tissemsilt et Mahdia au sud. Tissemsilt, premier centre urbain après la 2e guerre mondiale, a vu sa population croître démesurément (+ 2.880 habitants entre 1936 et 1954), relayé par Mahdia (+ 43 % entre 1936 et 1948)[28].

En 50 ans, la population du Sersou a triplé[29], surtout au lendemain de l'indépendance et jusqu'en 1970. Cette pression humaine va encore s'accroître et mettre en cause, dès les premières années de l'indépendance, le peu de ressources agro-écologiques maintenues dans la région. Il est d'ailleurs, actuellement clair que la monoculture céréalière a quelque peu «déclassé» l'élevage et l'a confiné sur des parcours marginaux. L'orientation de fond est à l'heure actuelle la recherche d'une économie plus diversifiée et plus équilibrée, incontestablement le blé à sa place de marque dans les hautes plaines du Sersou.

Mais, il est également de plus en plus clair que sur le plan physique et agronomique, le blé travaillé sous la forme extensive, et de surcroît avec les mêmes techniques que celles pratiquées par les colons, aura sûrement des conséquences écologiques graves. Des études pédologiques et agro-écologiques devraient se faire le plus rapidement possible pour donner une explication rationnelle et scientifique à la faiblesse des rendements dans les nombreux domaines autogérés de la région. Car il est évident que, mis à part les problèmes techniques et organisationnels (qui sont importants), la faiblesse des rendements (céréalières, notamment), dans des zones agricoles et sur des terres jadis fertiles, ne peut que surprendre. Une étude sur les Hautes plaines de l'Est, conduite par le géographe Marc Cote[31], arrive à dégager quelques conséquences de type écologique qui peuvent signifier que les rendements et la productivité agricole dans ces régions particulières peuvent être liées fondamentalement à une régression des potentialités agro-écologiques. Nous citons la «descente biologique» de nombreux espaces sur-exploités par la monoculture céréalière, le rabattement des nappes lyriques, la dégradation et la mise en cause de la sole fertile.

Le Sersou «autogéré» voit cependant ses espaces agricoles changer et se remodeler, grâce à la restructuration foncière, à l'introduction et à la généralisation (depuis 1970 déjà) des systèmes agricoles intensifs (nouvelles techniques de production, réorganisation des travaux agricoles, diversification des cultures, réduction de la jachère intégrale...). Mais les rendements agricoles, sont toujours aussi bas[32] que dans les années 60 et les systèmes de culture toujours aussi extensifs, dans un secteur public au demeurant entièrement mécanisé et totalement pris en charge[33].

D'autre part, le secteur privé, pourtant important et suffisamment informé des «bienfaits» de l'intensification agricole semble lui aussi se contenter de reproduire un système de production quasi-extensif dont l'objectif principal réside dans le développement d'un élevage ovin

spéculatif avec notamment le maintien d'une rotation biennale favorable à la jachère et d'un sous emploi manifeste. De nombreuses familles agricoles élaborent ainsi des stratégies d'occupation et d'exploitation de l'espace agricole à des fins autres que la production céréalière, légumière ou fourragère : d'abord une stratégie d'occupation des espaces libres de pâturage et des jachères, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de leurs unités de production (notamment à l'intérieur des parcelles des ex. domaines autogérés limitrophes), notamment :

- l'achat de terres (récemment, la formule d'accession à la propriété foncière a fait des émules) pour la production d'orge fourrager ;
- l'engraissement sur place de leurs troupeaux de moutons, mais aussi ceux des agro-pasteurs venus du sud ;
- et enfin, l'occupation de l'espace à des fins non agricoles, et ce, afin de faire fructifier leurs capitaux dans des activités de transport, de stockage, de commerce, de location de matériel agricole.

Aussi assiste-t-on sur le plateau du Sersou à la naissance d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs agricoles, gros et moyens et des entrepreneurs d'occasion (investissant les secteurs de service du bâtiment et du commerce, notamment) caractéristiques d'une «société rurale en émergence»[\[34\]](#).

Le plateau du Sersou constitue aujourd'hui un espace à exploiter, mais aussi un espace à «consommer», et ce au fonction d'intérêts divers :

1) *La recherche légitime de la substance*, de la part d'une population agro-pastorale déracinée et marginalisée qui, rejetée aux abords des villes secondaires du Sersou, garde tout de même un contact avec son terrain d'origine, et utilise selon ses faibles capacités les parcelles des domaines du secteurs d'Etat, dans lequel elle trouve également gîte et salaire, les surplus des produits de ces domaines qu'elle autoconsomme ou dérobe (secs d'orge, fourrages secs, légumes secs), ainsi que son maigre réseau de relations pour accéder aux pâturages (cas des bergers...).

2) *La recherche de la rentabilité financière*, de la part d'une minorité d'éleveurs (souvent objetéistes), grâce au redéploiement des activités pastorales au delà de l'espace «Sahari» et à l'intérieur même de la cuvette du Sersou, toujours à la recherche de pâturages libres pour leurs troupeaux de moutons, mais aussi de moyens techniques et de «stratégies sociales» pour assurer l'alimentation et les soins nécessaires au développement de leurs élevages.

Deux types d'actions ont prévalu ces dernières années :

La première est classique et consiste en l'occupation d'espaces à pâturer selon le système de l'Achaba avec en plus, de fortes densités et de forte charges animales à l'hectare pâturé (plus de 3 brebis à l'hectare) : cette action est visible à partir de la fin du printemps et se trouve menée par des semi-nomades venus du sud qui ont au sein de

leur propre cheptel des troupeaux de moutons appartenant à de gros éleveurs, mais appartenant aussi à des notables locaux et à des fonctionnaires. Elle pose évidemment de nombreux problèmes aux autorités et aux collectifs des travailleurs des ex. domaines autogérés, puisque cette forme de «Achaba» se trouve être particulièrement dangereuse pour les surfaces cultivées (en blé) et pour les surfaces en jachère (qu'il faudrait d'ailleurs protéger). Les pouvoirs publics interviennent ainsi directement, et périodiquement pour limiter ou carrément interdire l'accès des semi-nomades aux parcelles (travaillées ou en jachère) des ex. domaines autogérés ; mais la réglementation n'est pas toujours respectée et le système des rapports sociaux dans la région reste favorable parfois à la mise en oeuvre de véritables stratégies d'appropriation et d'occupation de l'espace agricole par les propriétaires des troupeaux d'ovins[35].

La deuxième s'est imposée d'elle-même avec la néo-sédentarisation des anciens pasteurs et des habitants de la frange «Sahari» du Sersou (Chellala, Zmalet El Emir Abdelkader, Aïn Dheb...), elle consiste, en l'adoption définitive d'un système de production mixte agro-pastoral (céréaliculture, élevage ovin) qui n'est en fait que le support nécessaire à l'activité d'élevage, dominante à l'échelle de la région. Ce n'est là toutefois qu'un système «hybride», relativement instable et particulièrement fragile, car lié également aux aléas climatiques ; une dizaine d'années de sécheresse a raison de sa stabilité relative.

Le déséquilibre déjà ancien entre les besoins croissants d'un cheptel pléthorique et d'une population à modèle alimentaire exigeant[34], n'ont donc permis que la juxtaposition de deux systèmes de production devenus au fil du temps des systèmes antagonistes (la céréaliculture comme système alimentaire et l'élevage ovin comme système d'accumulation...).

Ces systèmes, à l'origine complémentaires et relativement bien intégrés au mode de vie des agro-pasteurs, se sont trouvés concurrentiels d'un espace lui-même en voie de déstabilisation. Il est donc clair que l'occupation et l'appropriation (partielle ou totale) de l'espace agricole devient une lutte âpre dans cette région où existent en fait deux espaces différenciés dans lesquels s'élaborent l'ensemble des stratégies sociales :

Un espace rural agro-pastoral et un espace semi-urbain.

1) *L'espace agro-pastoral du Sersou*, qui présente évidemment une juxtaposition de deux systèmes de production, jadis complémentaires, mais actuellement antagonistes et concurrentiels. Sur ces deux systèmes se superposent deux milieux humains :

- d'un côté les agriculteurs sédentaires et les travailleurs (permanents), des ex. domaines autogérés, dont la plupart descendent des premiers habitants de l'Ouarsenis et des zones de contact nord ;
- d'un autre côté, des nomades récemment sédentarisés, qui

effectuent un retour lent mais tenace vers un plateau connu pour ses activités exclusivement pastorales.

2) *l'espace semi-urbain* qui forme l'ensemble des villes secondaires du Sersou et qui met face à face deux types de populations :

- *l'une traditionnellement agro-pastorale et sédentaire* qui continue à être présente au niveau des structures agricoles (chefs de culture, fonctionnaires des circuits para-agricole) mais qui fonde une nouvelle (société rurale en « émergence ») (Tiaret, Tissemsilt) ;
- *l'autre semi-nomade et néo-sédentaire*, gardant certes des activités d'élevage (grâce à des aides familiaux utilisés comme bergers), mais qui a définitivement adapté des stratégies de diversification des ressources monétaires (dans les secteurs de service et le commerce, notamment...).

De celle-ci émergent certaines familles qui prennent peu à peu une importance économique jusqu'à devenir une catégorie sociale suffisamment forte pour imposer à leur environnement le système «ovin-viande» comme système dominant ainsi que les stratégies sociales qui l'accompagnent. C'est d'ailleurs de la ville que partent les décisions et les stratégies d'utilisation et d'exploitation de l'espace et des ressources naturelles comme les investissements et les services. Les agglomérations du Sersou deviennent ainsi :

1) le relais par l'amont et vers l'aval d'une production animale (ovine) florissante : le Souk de Tissemsilt occupe ainsi une position centrale pour drainer le cheptel des zones des piémonts (Béni Hindel, Ouled Bessem, Béni Meida), celui de Mahdia est celui qui draine le maximum de cheptel en provenance des zones «Sahari» (Oued Touil, Oussera) et celui engraisé dans les fermes de Sersou central... ;

2) le lieu de domiciliation d'une nouvelle bourgeoisie rurale et néo-sédentaire ayant des activités diverses... ;

3) l'exutoire principal d'une force de travail «libérée» par le double processus de marginalisation et de prolétarianisation d'une masse d'agro-pasteurs ruines...[\[37\]](#).

Le Sersou central se trouve être donc en quelques années une zone d'accueil privilégiée pour une masse de populations venues de diverses zones limitrophes (piémonts de l'Ouarsenis, steppe, djebel Nador...) dont les villes ont peu à peu étendu leurs tentacules jusqu'à reprendre en leur sein les autoganismes produits à la campagne[\[37\]](#).

Ceci n'a malheureusement pas empêché que les espaces agricoles soient soumis à d'intenses pressions qui sont susceptibles de précipiter la crise des écosystèmes agricoles et alimentaires.

Le constat final qu'on pourrait donc faire se résume en la persistance d'une agriculture extensive à faible productivité alimentaire, mais aussi en la multiplication, désormais forte, de troupeaux de moutons sur des espaces agricoles et des pâturages de plus en plus dégradés.

La remise en cause de cet état de fait s'impose de lui-même lorsqu'on opte, comme semble être le cas aujourd'hui, pour un développement rural global et intégré, dans lequel l'intensification de l'agriculture devrait se faire en conformité avec la réorganisation des structures et des stratégies actuelles existantes au niveau du grand Sersou.

Conclusion :

Les écosystèmes ruraux sont des milieux de vie, des espaces de production et de consommation qui ont subi, au cours de l'histoire, de nombreuses transformations et de multiples aménagements qui les ont rendus particulièrement fragiles et donc peu susceptibles de dégager le minimum de sécurité alimentaire nécessaire à la population. C'est là une situation qui semble caractériser de nombreuses zones rurales algériennes, notamment les zones de contact et de piémonts, de même que les hautes plaines du Sersou.

Ces zones subissent un long processus de dégradation physique et de désarticulation des structures productives, après avoir connu une époque où elles se trouvaient en complémentarité entre elles, et où les activités des hommes impliquaient surplus et stabilité.

Mais la convoitise des uns et la pression des autres ont quelque peu changé les données du problème jusqu'à mettre en péril, non seulement le milieu naturel et la stabilité des écosystèmes proprement dits, mais aussi la nature même des systèmes de production et de consommation alimentaires.

Les preuves nous sont quotidiennement données par les pratiques et les pressions qu'exercent sur le sol et sur les ressources naturelles, autant en zones de piémonts et de steppe que sur les Hautes plaines du Sersou, une population nombreuse, ayant adopté une série de stratégies assez diversifiées d'occupation et d'exploitation de l'espace rural.

Ces stratégies particulières correspondent chacune à des objectifs économiques précis dont :

- 1) La recherche d'une sécurité alimentaire minimale, de la part des populations marginalisées de piémonts et de la zone agro-pastorale (Sahari) du Sersou.
- 2) La consolidation de la base économique de la part des pasteurs et des agricultures moyens.
- 3) Le déplacement vers l'emploi et la prolétarianisation souvent associé au fait de «renverser» salaire et autres revenus complémentaires à la grande famille dont on fait partie.
- 4) Enfin, l'élargissement du réseau de relation pour imposer le système spéculatif «ovin-viande» et le contrôle par l'aval de la production agricole et alimentaire, de la part de nombreux gros et moyens éleveurs, de notables et de fonctionnaires reconvertis.

C'est là un monde rural en pleine mutation, mais ayant rejoint les secteurs en crise, du fait notamment que la majorité des populations

rurales est marginalisée, et que l'ensemble des écosystèmes ruraux est sérieusement perturbé.

La remise en cause du mode de fonctionnement et de reproduction actuel de ces écosystèmes devient donc la condition principale pour prétendre engager le redéploiement des activités économiques et le bien être social des populations marginalisées de ces zones.

Ceci ne pourrait se concevoir sans :

- 1) Une protection efficace et durable du potentiel foncier dégradé et des ressources végétales.
- 2) Un aménagement rural global qui tienne compte des anciennes complémentarités entre les zones de piémonts et de la steppe d'une part et de la zone du Sersou central d'autre part, mais aussi des complémentarités entre le système de production végétal et le système de production animal.
- 3) La réorientation des activités d'un élevage ovin spéculatif.
- 4) La maîtrise du marché de la viande rouge.
- 5) Un réalisme qui devrait être la trame de base de tout processus d'aménagement, de mise en valeur ou d'intensification de l'agriculture dans cette région.

Rendements céréaliers dans la wilaya de Tiaret
(compagne) : 1984/85)

Céréales	Enquête – rendements (Qx/ha)	Enquête intensification (Qx/ha)	
		S.P.	
Blé dur	9,09	S.P.	16,10
		S.P.	12,50
Blé tendre	7,63	S.P.	10,53
		S.P.	12,10
Orge	11,00	S.P.	28,67
		S.P.	20,49
Moyenne	9,24	S.P.	18,43
		S.P.	18,36

Évolution des surfaces céréalières dans les wilayas de Tiaret +
Tissemsilt

Espèces	Compagne 1982/83 (ha)	Compagne 1983/84 (ha)	Compagne 1984/85 (ha)
Blé dur	601.341	744.028	507.476
Blé tendre	415.646	442.160	830.268
Orge	238.026	422.697	624.826
Avoine	39.099	41.980	91.259
Total	1294.112	1479.982	

Source : D.A.P. Wilaya de Tiaret Service Statistique.

Tableau n°... Répartition des éleveurs selon l'importance du troupeau et
par espèce
Unité = Eleveurs

Catégorie	Bovins	Catégorie	Ovins
1	52	1 à 10	41
2 à 5	334	10 à 50	290
6 à 10	16	50 à 100	47
plus de 10	5	100 à 200	32
		200 à 500	4
		plus de 500	—
Total	407	Total	414

Tableau n°... Répartition des effectifs d'animaux selon l'espèce et l'importance du troupeau

Catégorie	Bovins	Catégorie	Ovins
1	52	1 à 10	410
2 à 5	209	10 à 50	11733(*)
6 à 10	166	50 à 100	3830 (XX)
plus de 10	76	100 à 200	4920
Total	1203	200 à 500	1300
		plus de 500	—
		Total	22223

(*) dont 30 en élevage indirect

(XX) dont 100 en élevage indirect.

Source : D.A.P. Wilaya de Tiaret Service Statistique.

BIBLIOGRAPHIE

AARDES : Revenus des ménages de la wilaya de Tiaret, d'après le recensement de 1966, SEP, Alger, 1970.

ANANITCHEV (K.) : L'environnement, aspects internationaux, ed. Progrès, Moscou, 1975.

BERTRAND (G.) ET BERTRAND (G.) : Histoire de la France rurale, Paris, Seuil, 1975, T. 1.

BOUMZA (N.) : Rapports villes-campagnes sur le contact Ouarsenis, Sersou, Alger, SNED, 238 p. (27), (et thèse de 3e cycle).

BOUKHOBZA (M.) : L'agro-pastoralisme traditionnel, Alger, OPU, 1979.

AIDOUD (A.) : Productivité végétale et applications pastorales, cas des Hautes plaines steppiques de Saïda.

ET BENREBIHA (L.) : Les coopératives pastorales...

ET DJEBAILI (S.) : Bases écologiques pour un aménagement rationnel (communication présentée au «séminaire national sur le développement de la steppe»), ONRS, MERS, Saïda, sep. 1983.

DUVIGNEAU (G.) : Innovations agricoles et société rurale en émergence, thèse de doctorat d'Etat es-lettres, Nice, fév. 1985, 2 tomes.

BRULE (J.) : Transformations récentes de l'espace rural algérien, soc, longdocienne de géographie, Montpellier, 1976.

COUDERC (R.) : Les hautes plaines sud oranaises, thèse de doctorat d'Etat en géographie, déc. 1978, Montpellier.

COTE (M.) : L'espace rural algérien, prémisses pour un aménagement, OPU, Alger, 1980.

MAP/DGPE : Perspectives de l'agriculture pour l'an 2000, document interne inédit.

MAP/DAP : Wilaya de Tiaret documents statistiques divers.

SAHLI (Z.) : Marginalisation et processus de développement, application au cas du Moyen Chétif, thèse de doctorat de 3e cycle, Montpellier, juin 1983.

GUILLERMOU (Y.) : Eléments pour une stratégie d'éco-développement pour les zones arides d'Algérie, CIRED n° 2, Paris, 1974.

SACHS (L.) : Stratégie de l'éco-développement.

SARI (D.) : L'homme et l'érosion dans l'Ouarsenis, SNED, Alger, 1977.

Notes

[*] I.N.E.S de Tiaret

[1] Collectif de l'Institut agronomique méditerranéen I.A.M. «La sécurité alimentaire dans le monde arabe» (en arabe), document préparé pour la CEE, ronéoté, p. 4.

[2] Produits actuellement stratégiques : viandes rouges, céréales (blé dur, farines), huiles végétales, sucre, produits laitiers...

[3] La population algérienne croît vite.
Taux de natalité : 4,2 %/an.
Taux de croissance : 3,2 %/an.
Espérance de vie : 65 ans.
Population actuelle (1986) : 22,5 millions d'habitants.
Population prévue pour l'an 2000 : 34 millions d'habitants.
Beaucoup de spécialistes ont estimé que les crédits alloués à l'agriculture n'ont pas été totalement consommés. (Karsenty, in Cahiers du CREA).

[4] MAP L'agriculture algérienne perspectives pour l'an 2000, MAP, DGEP, document inédit.

[5] MAP-DGEP L'agriculture algérienne perspectives pour l'an 2000, op. cit.

[6] Pour : Blé dur : de 6 à 11 qx/ha entre 1982 et 1985.
 Blé tendre : de 7 à 10 qx/ha entre 1982 et 1985.
 Orge : de 5,20 à 10,50 qx/ha entre 1982 et 1985.
 Source : Enquête rendements, MAP.
 Pois chiche et lentilles : 1 à 1,7 qx/ha entre 1980 et 1982.
 Production maraîchère multipliée par quatre entre 1980 et 1985.
 Production avicole multipliée par cinq entre 1980 et 1985.
 Source : Afric. Economie n° 3, 1986.

[7] Anonitchev (K.) : L'environnement aspects internationaux. Ed. du Progrès, Moscou, 1, 75 p. 13.

[8] Près de 100 pays sont touchés par le phénomène de désertification (850 millions de personnes), près de 45 millions de km² (soit 32 % des terres immergées).
 En forêt tropical : 11 millions d'ha de forêts abattues.
 En Afrique : 7 millions d'ha sont quotidiennement exposées aux défrichements aux incendies multiples et aux povistes.
 En Algérie : la SAU régresse chaque année moins la désertification progresse vers le nord de 2 à 5 km par an.

[9] Anonitchev (K.) : L'environnement aspects internationaux. op. cit., p. 23.

[10] Duvigneau (L.) : Innovations agricoles et société rurale en émergence, thèse de Doctorat d'Etat, Nice, février 1985, p. 53.

[11] La population du piémont méridional de l'Ouarsenis a évolué comme suit :
 Entre 1926 et 1936 : un accroissement lent de plus de 10 %
 Entre 1936 et 1948 : un accroissement lent de près de 3,5 %
 Et au delà de 1954-54 : un accroissement rapide de plus de 90 %.
 Evolution de la population algérienne dans la zone du contact nord (piémonts).
 1844 : 560 habitants, 1892 : 1000 habitants, 1907 : 2993 habitants, 1927 : 3796 habitants, 1947 : 8740 habitants, 1954 : 9339 habitants, 1960 : 13.044 habitants, 1970 : 29.280 habitants.
 Source : G. Duvigneau, thèse, op. cit. p. 55., et N. Boumaza, thèse «Le Sersou contact ville-campagne, Alger, mars 1972, p. 55).

[12] N. Boumaza : Le Sersou contact ville-campagne, op. cit., p. 305.

[13] G. Duvigneau : Innovations agricoles, op. cit.

[14] Exemple de la commune montagnaise et de piémonts de Guertaffe (voir tableau n°...).

[15] MAP/DAP, wilaya de Tiaret : Les grandes orientations de l'agriculture de la wilaya de Tiaret, document interne, services statistiques, et Etude de BNEDER sur «l'arboriculture fruitière dans la wilaya de Tiaret, 1er plan quinquennal, 1980-84.

[16] MAP/DAP, wilaya de Tiaret, op. cit.

[17] Projet de mise en valeur de l'oued Touil (wilaya de Tiaret) ; étude géobotanique effectuée par une mission sociétiqu.

[18] MERS/ONRS/CRBT. Etude phyto-écologique et phyto-sociologique, périmètre de mise en valeur de Aïn Skhoune, (wilaya de Saïda), Bordj El May Bougrols... document renéoté, 1983.

[19] Benrehiba : les coopératives pastorales.
Djebaili (S.) : Bases écologiques pour un aménagement rationnel.
Aidoud (A.) : Productivité végétale et applications pastorales cas des hautes plaines steppiques de Saïda. Communications présentées au séminaire national sur le développement de la steppe, ONRS, Saïda, 1983.

[20] Benrebiha et Aidoud (A.), op. cit.

[21] Boumaza (N.) : Le Sersou, contact ville-campagne.

[22] Duvigneau (G.) : Innovations agricoles... op. cit., p. 82.

[23] Office de mise en valeur de Aïn Skhoune, (wilaya de Saïda), op. cit.

[24] Boumaza (N.) : Le Sersou, contact ville-campagne. op. cit. pp. 1 et 4.

[25] Duvigneau (G.) : Innovations agricoles, op. cit. p. 24.

[26] MAP/DAP/Wilaya de Tiaret, service statistiques.

[27] Boumaza (N.) : Le Sersou, op. cit., pp. 32 et 39.

[28] Boumaza (N.) : Idem.

[29] Duvigneau (G.) : Innovations agricoles..., op. cit., p. 64.

[30] Duvigneau (G.) : Innovations agricoles, op. cit., pp. 32-38, étude intéressante sur les domaines autogérés du Sersou central (Mahdia, Tissemsilt...). Rendements comparés entre les campagnes : 1945-55 et 1967-77, 1945-55, 8,1 qx/ha pour le blé et 7,8 qx/ha pour le blé dur, 1967/77 8,8qx/ha pour le blé et 6,7 qx/ha pour le blé tendre.

[30] Duvigneau (G.), Idem. p. 707.

[31] Marc Cote : L'espace rural algérien prémisses d'un aménagement, OPU, Alger, 1980.

[32] MAP/DAP/wilaya de Tiaret, statistiques sur les «enquêtes-rendements» et les «enquêtes-intensification» (voir tableau n°...).

[33] Plus de 246 domaines agricoles socialistes (DAS), sur 368.800 ha, (soit une moyenne de 141 ha par domaine), et plus de 10.000 ouvriers, entièrement équipés et soutenus par diverses structures techniques et administratives.

[34] Duvigneau (G.) : Innovations agricoles, op. cit., p. 707.

[35] Duvigneau (G.) : Idem et cadron (J. M.)

[36] Les modèles de consommation dans le milieu rural algérien sont des modèles certes hétérogènes, mais aussi tendoriels par rapport aux modèles urbains. (Voir notre étude sur «Le genre de vie et les modèles de consommation dans le milieu rural algérien, in Panorama des sciences sociales», ONRS, mai 1981, Alger.

[37] Boumaza (N.) : Le sersou... op. cit., pp. 302-303.

HELLAL MAHZOUL[*]

La tâche stratégique de l'autosuffisance alimentaire

Augmenter le degré d'autosuffisance alimentaire par la production agro-alimentaire nationale, tel est l'objectif que se sont fixés tous les Etats du monde, dont notamment l'Etat algérien.

La réalisation de ce dessein stratégique découle du niveau atteint par le développement du secteur de l'agriculture et de l'alimentation, du besoin objectif de mieux satisfaire la demande croissante de la société en produits alimentaires. Il résulte de la nécessité – dans des conditions intérieures et extérieures très difficiles de développement économique – de mieux exploiter les ressources naturelles locales.

C'est une tâche complexe et à long terme. Elle est en connexion avec le développement de toutes les branches de l'agriculture et de l'alimentation et de toute l'économie.

Sur la conception de l'autosuffisance

L'autosuffisance en produits agro-alimentaires est l'une des questions-clé de la stratégie économique. Elle est engendrée par le rôle important de l'alimentation dans la consommation et dans le mode de vie global et, par eux, de la place dérivée de l'agriculture et de toutes les branches, contribuant à la production alimentaire dans le développement social et économique.

Dans tous les pays économiquement développés, la tendance vise à l'augmentation de l'autosuffisance alimentaire. En même temps cette tendance n'exprime pas un effort à l'autarcie. En harmonie avec le développement de la division internationale du travail, les différents pays utilisent le commerce extérieur pour une sécurité alimentaire effective. Cela découle des tendances objectives dans le développement des forces productives, de l'application du progrès technique, de l'influence des autres secteurs de l'économie nationale sur le niveau et l'efficacité de la production agro-alimentaire.

A l'époque de la révolution scientifique et technique, il ne peut s'agir de l'obtention d'une autosuffisance alimentaire absolue, qui exclut l'intégration dans la division internationale du travail par le biais du commerce extérieur. Au premier plan se hisse la mise en valeur efficace du potentiel productif des différents pays avec une considération particulière pour l'exploitation des terres agricoles.

L'autosuffisance en produits agro-alimentaires exprime un rapport entre la consommation de la société et sa couverture par la production locale^[1]. Si ce rapport est négatif dans un produit ou groupe de produits analogues, il s'agit d'une autosuffisance partielle. L'autosuffisance générale (globale) caractérise le rapport entre la consommation et la production nationale dans tous les produits d'une région naturelle donnée.

En même temps, il est possible de distinguer entre une autosuffisance dans un sens large et dans un sens étroit. L'autosuffisance alimentaire dans le sens large concerne les produits destinés à une utilisation aussi bien alimentaire que non alimentaire. Dans le sens étroit, il s'agit seulement de produits à utilisation alimentaire.

Le degré (niveau) d'autosuffisance exprime comment un niveau donné de consommation de produits alimentaires dans une période déterminée est assurée par la production locale. Il dépend de nombreux facteurs. Au premier plan se place notamment la consommation alimentaire par habitant, qui est dépendante dans une mesure décisive du niveau de toute l'économie. Un autre facteur important est l'étendue des terres agricoles.

Le niveau de consommation alimentaire par habitant présente, d'une part, une souplesse dans l'évolution, d'autre part il est différent dans les différents pays. En même temps avec les changements dans la consommation alimentaire, change aussi leur qualité, notamment la structure et le niveau de l'alimentation en général. Le même degré d'autosuffisance ne signifie pas un niveau comparable de satisfaction des besoins d'une population en produits alimentaires, surtout du point de vue qualitatif. C'est pour cette raison que l'autosuffisance est difficilement comparable dans les différents pays et dans un axe de temps d'un pays. Elle exige de prendre en considération le niveau de la consommation alimentaire. Evidentes sont, par exemple, les différences dans les exigences pour la sécurité de l'autosuffisance lors d'une consommation moyenne de viande, par habitant à la hauteur de 16 kg par an, comme c'est le cas en Algérie, ou au cours de 90 kg, comme c'est le cas dans les pays industrialisés.

Les différences dans la garantie d'un niveau alimentaire sont évidentes de par la caractéristique de l'autosuffisance minimale et maximale. Le volume de la production agricole et alimentaire, qui permet de garantir l'approvisionnement de la population – en harmonie avec les exigences médicales – seulement en une quantité indispensable (minimale) d'aliments produits dans une région naturelle donnée, exprime une autosuffisance minimale. Cela signifie qu'elle est définie par les exigences minimales pour une reproduction biologique d'une population. L'autosuffisance maximale est un tel rapport quand la production agricole et l'industrie alimentaire sont capables de garantir, à chaque moment, la demande intérieure en produits alimentaires de la région géographique respective.

Important est également le point de vue valeur, caractérisé d'une façon complexe par le solde du commerce extérieur des produits agro-

alimentaires. C'est de lui que dérive le concept d'autosuffisance équilibrée. Son contenu correspond à l'équilibre global en valeur entre les ressources et les besoins internes, quand l'agriculture, comme une composante de l'économie nationale, est capable de produire suffisamment de matières premières agricoles et de produits alimentaires pour la sécurité de la consommation intérieure, avec le fait que l'importation de matières premières agricoles et de produits alimentaires peut être couverte et équilibrée par l'exportation de ces produits. Du point de vue de l'autosuffisance alimentaire, il est possible de répartir l'économie nationale en quatre sphères :

- 1) L'agriculture produisant pour la consommation intérieure,
- 2) L'agriculture produisant pour l'exportation,
- 3) Les branches non agricoles dont les produits servent à l'échange pour les aliments (agriculture indirecte),
- 4) Les branches non agricoles dont les produits servent à la satisfaction des autres besoins que les besoins alimentaires.

Dans les pays avec une exportation nette de produits agro-alimentaires, l'agriculture remplit partiellement la tâche de l'industrie et des services. Par l'exportation nette de matières premières agricoles et de produits alimentaires, ils importent des produits industriels et des services. Dans les pays avec une importation nette de produits agro-alimentaires, les branches non agricoles remplissent aussi la tâche de la production alimentaire, ce, à quoi, il se trouve dans la position de ce qu'on peut appeler l'agriculture indirecte. Dans ces pays le volume de la production agricole est sous-dimensionné et, au contraire, dans les pays avec une exportation nette, il est sur-dimensionné. Selon l'étendue des différentes sphères, il est même possible de juger du niveau de développement économique du pays.

Le degré d'autosuffisance alimentaire, étudié comme grandeur économique déterminée seulement par les facteurs économiques, est engendré par la demande intérieure de produits alimentaires et économiquement, par le volume de la production agricole nationale. Celui-ci est déterminé par le niveau de mise en valeur des ressources productives (économique) du pays jusqu'à la hauteur des coûts de travail socialement nécessaires à la production des produits alimentaires et, dans la sphère internationale, par le respect du principe des coûts comparatifs, éventuellement, même absolus. Le degré d'autosuffisance alimentaire fixé de cette manière, est une source d'économies directes du travail social, qui résultent de l'échange international de marchandises.

Sur le degré d'autosuffisance alimentaire agissent, outre des facteurs économiques, également des facteurs non économiques internes et externes, de caractère structurel et social. L'action des facteurs non économiques déplace le niveau de formation de l'autosuffisance alimentaire du domaine de l'économie politique au domaine de la théorie de la politique économique et, fait d'elle, une question économique-politique.

Malgré le poids incontestable des facteurs non économiques sur la formation du degré d'autosuffisance et des conséquences qui en résultent pour la stratégie du développement, des branches assurant l'alimentation dans les différents pays, la tendance devrait tendre à l'accentuation des facteurs économiques.

L'action des différents facteurs change dans le temps, elle influence le degré et la forme d'autosuffisance alimentaire. Elle conditionne la formation du degré et de la forme d'auto-suffisance afin qu'ils soient appréciés en harmonie, avec les conditions changeantes, surtout avec la croissance économique d'un pays.

Le degré d'autosuffisance exprime la comparaison de la production nationale avec la consommation globale :

$D = P/C \times 100$, où :

D = le degré (niveau) d'autosuffisance en %,

P = la production nationale réellement employée,

C = la consommation locale globale.

Il est possible de quantifier, avec plus de précision, le degré d'autosuffisance des différents produits ou groupes de produits, d'après les données des bilans des ressources naturelles et de leur emploi. Si l'on ne dispose pas de ces données, il est possible d'établir le degré d'autosuffisance par la comparaison de la production locale avec la consommation globale, exprimée par le total de la production locale et le solde de l'importation et de l'exportation. La consommation exprimée de cette manière est souvent caractérisée comme une consommation «apparente».

La différence entre le degré d'autosuffisance relevant des bilans des ressources et de leur emploi et la consommation apparente ne devrait pas être substantielle dans un horizon de temps très long. Elle est dépendante, surtout de la nature (accroissement ou diminution) et de la grandeur des changements des états des stocks, desquels varie le volume de la production réellement employée dans les différentes années,

Pour l'expression du degré d'autosuffisance dans tous les produits (autosuffisance générale, globale, de bilan), il est possible de quantifier la production et la consommation par des unités physiques ou monétaires. L'avantage des unités physiques réside dans l'élimination de l'influence du mouvement de prix.

Le degré d'autosuffisance et son évolution provenant de l'évaluation monétaire ou des unités physiques peut être différent, notamment lors de changements substantiels des prix d'une production importée et exportée. Sur le degré d'autosuffisance général, il est possible de juger également à partir du rapport de l'exportation et de l'importation de produits alimentaires :

$D = E/I \times 100$, où :

E = la valeur des exportations,

I = la valeur des importations.

L'avantage des indicateurs provenant de l'évaluation du rapport exportation et importation est non seulement l'expression univoque du degré d'autosuffisance générale mais notamment c'est en lui que se projette aussi bien l'évolution de l'autosuffisance physique que les changements de prix, comme aussi les changements dans la structure d'une production importée et exportée. Sur cette base, on peut estimer le degré d'autosuffisance dans les larges connexions du développement de toute l'économie nationale, respectivement le taux et la forme d'autosuffisance du point de vue du degré et de la forme d'ouverture de toute l'économie. Elle permet d'exprimer l'autosuffisance également du point de vue de tout le complexe agro-industriel.

Pour l'étude du degré d'autosuffisance est important non le rapport de la production nationale à la consommation (autosuffisance brute). Une plus grande capacité à l'autosuffisance nette, qui prend en considération le volume des produits pour l'alimentation animale importés. Dans ce cas il est indispensable de réduire le volume de la production locale du volume de la production animale produite avec des produits pour l'alimentation animale importée.

Importants sont non seulement les importations et les exportations des produits agro-alimentaires, mais aussi les importations et les exportations des moyens de production (engrais chimiques et matières premières pour leur production, agents chimiques de protection, tracteurs, machines et équipements, énergie, etc...). Dans un tel panorama se trouve caractérisée l'autosuffisance de tout le complexe agro-industriel. C'est dans ces larges connexités qu'il est particulièrement nécessaire d'apprécier la problématique du degré et des délais de l'obtention de l'autosuffisance en produits agro-alimentaires.

Sur l'évolution du degré d'autosuffisance en Algérie

Pour l'accroissement de l'autosuffisance, est important aussi bien le degré d'autosuffisance des différents produits, respectivement leurs groupes, que notamment, l'autosuffisance globale caractérisée d'une manière complexe par le solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires. Même dans le cas de l'obtention d'un degré d'autosuffisance de cent pour cent dans un produit déterminé, respectivement groupes de produits, la tâche de la division internationale du travail ne perd pas de son importance et, de ce fait, également la tâche du commerce extérieur de ces produits. C'est-à-dire, il n'est pas possible d'envisager l'autosuffisance seulement du point de vue d'une certaine quantité de valeurs produites utiles. C'est leur structure et la qualité exigée qui sont importantes[2]. Le commerce extérieur est indispensable également du point de vue du besoin d'enrichir le marché des produits alimentaires. Cette problématique concerne toute la gamme de produits alimentaires, parmi lesquels, les produits ayant un niveau de qualité plus élevé,

occupent une place particulière. L'importance du rôle du commerce extérieur consiste, également, dans l'équilibre des fluctuations de la production locale dans les différentes années.

De ces points de vue, il est important, en ce qui concerne, le degré d'autosuffisance, d'estimer le niveau d'autosuffisance obtenu lors d'une consommation donnée, et notamment, la tendance vers laquelle l'évolution se dirige dans une période de temps plus longue. Lors de l'obtention de certains paramètres se hissent nécessairement au premier plan, les questions de coûts de production, donc l'efficacité de la production alimentaire et son accroissement par la délimitation et la formation d'un niveau et d'une forme optimales d'autosuffisances en produits agro-alimentaires.

Du point de vue du degré d'autosuffisance, il est possible de répartir les produits en trois groupes. Ce sont surtout les produits dans lesquels, en Algérie, la production l'emporte sur la consommation. Ce sont, par exemple, les agrumes, les maraîchages, les dattes et, tout récemment, les oeufs et les pommes de terre. On peut dire que, pour ces produits, les conditions existent pour même en exporter une part.

Dans les grands groupes de produits, l'Algérie n'est pas et de loin autosuffisante. Il s'agit des céréales, du sucre, de l'huile et matières grasses, du lait et produits laitiers. L'Algérie est, actuellement, relativement autosuffisante dans la production d'oeufs, de maraîchages, d'agrumes et de pommes de terre. En ce qui concerne la viande, la tendance est à l'augmentation du degré d'autosuffisance, mais dans le cadre d'une consommation moyenne par habitant très basse (16 kg par an, toutes viandes confondues). Les importations de viandes qui, au début des années 80, s'élevaient à 58.000 tonnes par an, ont baissé substantiellement dans la deuxième moitié de la décennie 80. Cependant, l'accroissement de l'autosuffisance en produits d'origine animale reste un problème cardinal. La solution de ce problème est l'une des questions centrales de l'autosuffisance alimentaire [3].

Enfin, il existe un groupe important de produits où les importations étaient et restent considérables et dans lesquels l'évolution du degré d'autosuffisance s'est considérablement détériorée depuis le début des années 70. Il s'agit surtout des céréales et minoterie, du sucre, de l'huile et graisses, et du lait et produits laitiers.

Évolution des importations en quantité physique (en 1000 t)

	1975	1978	1980	1982	1983	1984	1985	1986
Céréales et minoterie	1662,4	3383,0	3011,1	3529,0	3507,0	3820,5	4985,2	4969,6
Sucre	465,8	454,6	561,0	502,0	696,0	630,6	620,9	342,4*
Huile et graisses	192,3	265,6	273,5	341,5	325,7	315,6	415,6	297,0*
Lait et produits laitiers	128,6	155,3	225,2	181,3	256,7	199,8	273,8	303,8

Données concernant le premier semestre de l'année 1986.

Source : pour l'huile et graisses : douanes algériennes ; pour les autres produits : FAO bulletin mensuel de statistiques, divers numéros.

On peut constater, ci-dessus, que les importations ont continué à augmenter, bien que, d'une année à l'autre, il y ait eu des fluctuations. Pour les céréales et minoterie, le lait et produits laitiers, les importations dépassent, depuis 1978, le niveau des productions. Pour les huiles et matières grasses et le sucre, c'est presque la totalité des quantités consommées qui sont importées. La conséquence immédiate de ces augmentations des importations est une baisse continue du degré d'autosuffisance global.

Les céréales et leurs produits occupent une place constamment importance. C'est une branche aux résultats desquels dépend dans une grande mesure, le développement de toute l'agriculture et la production alimentaire. Les résultats obtenus dans la production de céréales sont au centre de l'attention de tous les Etats. Cet intérêt considérable découle du fait que dès qu'on commence à examiner les questions de l'agriculture et de l'alimentation du point de vue de n'importe quel aspect, on parvient régulièrement à la conclusion que la principale voie réside dans la garantie d'une quantité suffisante de céréales. Cela est dû au rôle des céréales dans la consommation directe pour l'alimentation humaine, à leur place dans l'ensemble des ressources de l'alimentation animale, dans le commerce extérieur des produits agro-alimentaires et à beaucoup d'autres facteurs [4].

En Algérie, les céréales et leurs produits occupent, jusqu'ici, une place de choix dans la consommation directe de la population, bien que les produits animaux prennent une place de plus en plus importante. La production locale, n'étant pas en mesure, jusqu'ici, de satisfaire la consommation, il est fait appel à l'importation. C'est ainsi que l'importation des céréales et minoterie surchargent négativement la balance commerciale extérieure du pays et a contribué, d'une manière importante, au solde passif du commerce extérieur du secteur agro-alimentaire et à la baisse du degré d'autosuffisance.

Évolution du degré d'autosuffisance en céréales et minoterie (en 1000 t)

	1975	1978	1980	1982	1983	1984	1985	1986
Production	2158,0	1539,0	2422,0	1511,0	1350,0	1861,0	2919,0	2633,0
Importation	1662,4	3383,0	3011,1	3529,0	3507,0	3820,5	4985,0	4962,0
Consommation totale apparente	3820,4	4922,0	5433,1	5040,0	4857,0	5681,5	7904,0	7595,0
Degré d'autosuffisance (production/consommation totale apparente)	56,5%	31,3%	44,5%	29,9%	27,8%	32,7%	36,9%	34,7%

Calculé par nous mêmes.

Comme le montre le tableau ci-dessus, à partir de l'année 1975 le degré d'autosuffisance a enregistré des baisses en passant de 56,5 % en 1975 à 44,6 % en 1980. Après une chute brutale en 1982 et 1983, chute due à de mauvaises récoltes, il reprend sa progression à partir

de 1984 pour atteindre le taux de 36,9 % en 1985. Puis un fléchissement apparaît en 1986 pour le ramener au taux de 34,7 %, soit de 21,8 % inférieur au taux de l'année 1975.

Cette évolution négative du degré d'autosuffisance dans des produits considérés, à juste titre, comme étant stratégiques, aura, si elle venait à durer, des conséquences économiques et, par conséquence, politiques graves.

C'est pourquoi l'augmentation du degré d'autosuffisance alimentaire passe par la définition d'une nouvelle politique agro-alimentaire. Cela suppose l'étude critique de la politique actuelle, au moins, pour les principaux produits, afin de déterminer les insuffisances et les erreurs, pour les corriger.

Conclusion

L'autosuffisance, comme expression de la garantie des ressources nécessaires par la production locale, peut avoir des manifestations variantes, en dépendance des possibilités de la production, du caractère de la consommation, du but économique, commercial et politique.

L'autosuffisance alimentaire a, dans la politique économique, une place très importante, car, d'une part, elle est en connexion avec la sécurité de la consommation alimentaire, qui est l'un des domaines les plus sensibles de l'économie intérieure, d'autre part, elle est influencée par les rapports économiques extérieurs. Le poids croissant de ces circonstances accentue la nécessité d'une croissance progressive de l'autosuffisance alimentaire.

L'impératif d'atteindre l'autosuffisance, dans les produits alimentaires de notre zone climatique, découle des conditions intérieures et extérieures de l'économie algérienne.

Parmi les conditions intérieures, il y a lieu de mentionner, spécialement, l'exigence d'assurer la couverture maximale des besoins alimentaires croissants, par la production agro-alimentaire locale et agir ainsi sur la stagnation, respectivement la baisse du solde négatif de la balance commerciale des produits agro-alimentaires.

Le facteur extérieur réside dans l'évolution de la situation alimentaire mondiale, qui, malgré une certaine croissance de la production agricole globale, plutôt, en substance, se détériore, car la consommation alimentaire augmente plus rapidement que la production. La production locale est, aussi, en règle générale, économiquement plus avantageuse, sans parler de l'importance stratégique de l'indépendance dans les produits alimentaires de base.

Notes

[*] INA, Alger.

[1] Il s'agit de produits pour lesquels existent des conditions naturelles favorables. Pour l'Algérie, ce sont les produits de la zone tropicale.

[2] Par exemple, pour les céréales, toute la production locale, peut être consommée, proportionnellement à son volume. Mais sa structure, respectivement sa qualité, peut ne pas correspondre pleinement à la consommation. Il ne s'agit donc pas seulement de la production céréalière totale, mais aussi de sa représentation catégorielle. De même, dans le cadre des différentes céréales, les questions de leur structure, du point de vue de l'utilisation, sont très importantes. Par exemple, pour les blés : leur qualité pour les besoins alimentaires, pour l'orge : le volume destiné au maltage. De même pour les viandes et les autres produits alimentaires.

[3] Voir à ce sujet : C. Chaulet : un choix stratégique, le choix des technologies agronomiques : exemple de la production animale, in les cahiers du CREAD, n° 718, 3e et 4e trimestres 1986.

[4] Pour plusieurs raisons, les céréales sont considérées comme des produits stratégiques. Certains Etats capitalistes utilisent l'exportation des céréales pour l'introduction de leurs objectifs politiques et économiques. Ces céréales sont importantes également du point de vue de la formation des réserves. Ils sont relativement la ressource la plus rapide pour la maîtrise des fluctuations dans la croissance de la production agricole, sous l'influence des conditions climatiques, surtout comme ressource d'alimentation animale. Parmi les avantages les plus incontestables des céréales, il faut aussi mentionner un niveau de faire valoir du progrès technique dans la production, un coefficient multiplicateur favorable, une proportion de substances nutritionnelles, etc.

MOULOUD SLOUGUI[*]

Politique algérienne en matière de sécurité alimentaire

L'analyse de la situation alimentaire de l'Algérie depuis 1970 montre une progression régulière et rapide des importations de denrées alimentaires (en volume et en valeur). Ainsi :

- La couverture des besoins essentiels de la population est assurée dans une proportion de plus en plus forte par les importations.
- Ces importations concernent les denrées de base, c'est-à-dire celles qui fournissent l'essentiel de la ration calorique et protéique de la majorité de la population algérienne : céréales, légumes secs, lait, huiles végétales et sucre.

Cette ration alimentaire est déséquilibrée (faible part des protéines d'origine animale) mais elle est la moins chère si l'on considère le coût de la calorie et le coût de la protéine. Ce déficit alimentaire résulte d'une inadéquation, quantitative et qualitative, entre la demande solvable des produits alimentaires et l'offre nationale de ces mêmes produits.

L'augmentation importante de la demande des produits de base provient de la conjonction de plusieurs facteurs : l'élément démographique, progression rapide des revenus distribués, offre limitée des produits alimentaires « riches » (viandes, fruits, etc.) et des autres biens de consommation, prix très bas des produits de base par rapport aux prix des autres produits alimentaires.

Cette situation entrave le développement harmonieux de l'économie à plusieurs niveaux :

- Les prélèvements, de plus en plus élevés pour importer les denrées alimentaires, diminuent la part du surplus économique réservée aux investissements. Ce qui tend à ralentir le rythme d'accumulation.
- Le « bon prix » des produits alimentaires importés garantit la reproduction de la force de travail à des coûts relativement bas. Ceci se traduit par le rétrécissement graduel de la fonction nourricière de l'agriculture, et la sous-exploitation des potentialités productives de ce secteur.

Le maintien de la tendance actuelle d'importations alimentaires se traduira par une aggravation de la dépendance alimentaire et fera peser des risques certains sur la sécurité alimentaire de l'Algérie. Ce qui ne manquera pas de réduire l'autonomie de décision du pays dans les nombreux domaines tant politique qu'économique.

Il s'agit dans le cadre de ce travail de :

- préciser la place occupée par la fonction alimentation dans la stratégie algérienne de développement économique et social. Ceci est réalisé à travers une lecture analytique des principaux textes fondamentaux et des différents plans de développement ;
- examiner les politiques de développement du secteur agricole ;
- analyser les politiques entreprises dans le domaine de l'alimentation pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Mais avant de tels développements, que signifie la sécurité alimentaire ?

La notion de sécurité alimentaire :

La sécurité alimentaire a une acception différente selon que l'on se situe au niveau de l'individu (micro) ou au niveau de la nation (macro).

1) L'individu considérera qu'il est en sécurité alimentaire lorsqu'il peut disposer constamment d'une alimentation suffisante pour mener une vie saine et active. Le niveau de sécurité alimentaire de l'individu est déterminé par la disponibilité de la nourriture et par sa capacité à l'acquérir. La capacité d'acquérir cette nourriture dépend des facteurs revenus et prix des produits. Cette dernière condition est très importante car il peut y avoir disponibilité alimentaire et absence de satisfaction des besoins alimentaires. La réalisation de cette dernière condition est étroitement liée aux politiques de transfert de revenu et de soutien des prix alimentaires.

2) La sécurité alimentaire d'un pays peut être définie par les capacités de son système économique à assurer à l'ensemble de la population, et tenant compte du niveau de développement atteint, une ration alimentaire de base.

La sécurité alimentaire, à ce niveau, dépend des possibilités de l'appareil de production nationale, notamment le secteur agricole, mais aussi des capacités financières du pays à recourir à l'importation pour combler le déficit de la production nationale de denrées alimentaires de base.

Le degré de sécurité alimentaire est fonction :

- de la part respective de la population locale et des importations dans la couverture de la ration alimentaire de base ;
- de la nature des denrées alimentaires fournies par la production locale et par le marché extérieur.

La sécurité alimentaire va être étroitement liée aux politiques agricoles et alimentaires et aux stratégies d'importation des denrées alimentaires.

Première partie

La fonction alimentation dans la stratégie algérienne de développement

A. La question alimentaire dans la doctrine économique algérienne

Les choix économiques de l'Algérie, exprimés depuis 1967, à travers les principaux textes doctrinaux (chartes, congrès au parti, sessions du comité central du parti, discours du Président de la République accordent un intérêt particulier à la satisfaction des besoins des populations en produits alimentaires. Cette préoccupation, qui a été une constante, a vu sa place se renforcer au fur et à mesure, pour devenir la priorité de la stratégie du développement économique et social.

I – Transformation des structures agraires et satisfaction des besoins alimentaires

1) La liaison transformation des structures de l'agriculture, renforcement des bases matérielles de ce secteur et augmentation de la production agricole est mise en exergue par la charte de la révolution agraire de 1971, Celle-ci fixe comme objectifs du développement de l'agriculture «la transformation de la structure de la production agricole» et la nécessité «d'améliorer *les capacités de l'agriculture à répondre aux besoins alimentaires d'une population dont la structure évolue avec les progrès de l'industrialisation*» (charte de la révolution agraire).

2) La réorientation de la production agricole, prenant en compte d'abord les besoins des populations, apparaît comme un des objectifs de la révolution agraire qui «doit permettre de liquider les séquelles d'une agriculture coloniale, consacrant ses meilleures terres aux cultures d'exportation, ne pratiquant pas l'élevage intensif et laissant les cultures vivrières à des terres marginales» (charte de la révolution agraire).

II – Fonction «alimentation de la population» et stratégie de développement agricole

1) La charte nationale de 1976 fixe à l'agriculture les objectifs suivants :

«Assurer la couverture des besoins nationaux en produits alimentaires».

«Remplir la mission qui lui est assignée dans le cadre de la stratégie mise en oeuvre pour la construction économique du pays. Cette mission vise d'abord à assurer l'autosuffisance du pays dans les produits d'origine agricole».

2) Le principe étant posé, la charte nationale précise les différents aspects de la fonction alimentation et la situe par rapport au développement économique et social.

«La mission assignée à l'agriculture dans le cadre de notre stratégie de développement, visant à satisfaire les besoins nationaux agricoles

pose sur le plan de la production, non seulement un problème de volume, mais aussi et surtout un problème de diversification».

«L'accès à un standard de vie moderne signifie non seulement que chaque algérien pourra manger à sa faim, mais aussi que sa nourriture en dépassant les limites d'une alimentation de subsistance, corresponde aux normes d'une formule alimentaire, plus équilibrée et mieux adoptée aux besoins du développement.

3) La charte nationale place la question alimentaire au centre de la stratégie de développement agricole.

«En définitive, c'est à partir d'une certaine conception de l'alimentation de la population, que l'on se fixe comme objectif, et de l'évolution que doit accomplir cette population pour y parvenir que se détermine et se déploie toute la stratégie du développement agricole du pays».

Ainsi la doctrine, à travers la charte nationale, donne une place de premier plan à l'agriculture dans la stratégie de développement global en raison de la mission nourricière fixée à l'agriculture et considère que la fonction alimentation constitue la base de l'élaboration de toute stratégie de développement agricole.

III – Indépendance alimentaire, sécurité alimentaire et priorité absolue accordée au développement du secteur agricole

1) *Les résolutions de la 3e session du comité central du parti (mai 1980) marquent l'intérêt croissant accordé à la question de la satisfaction de la population en produits alimentaires, mais cette préoccupation plus réaliste, car consciente de la difficulté d'assurer une autosuffisance totale, vise plutôt une indépendance alimentaire à travers une satisfaction maximale.*

1.1. Aussi la résolution de politique générale de la 3e session du comité central, considère que le développement de l'agriculture doit viser «à améliorer la condition du fellah et à renforcer son attachement à la terre, lui permettant ainsi de contribuer à assurer l'indépendance alimentaire, condition essentielle de l'indépendance économique».

1.2. La résolution de la 3e session relative à l'agriculture «décide de mettre en oeuvre un plan national de développement agricole intégré, cohérent et à long terme dans une perspective de satisfaction maximale des besoins alimentaires de la population».

Il est important de souligner la vision globale de développement qui exprime l'interrelation établie entre la réalisation d'un objectif (satisfaction des besoins alimentaires) et le développement de l'ensemble du secteur agricole.

2) *Le congrès extraordinaire du FLN (juin 1980) introduit la notion de sécurité alimentaire et celle de besoins prioritaires de la population.*

2.1. Dans la résolution «Activités de production» et dans le chapitre relatif à l'agriculture, le congrès considère «que la production agricole doit permettre *d'assurer la satisfaction des besoins alimentaires prioritaires de la population et de créer les conditions de la sécurité alimentaire*».

Donc la sécurité alimentaire souhaitée équivaut à la satisfaction des besoins alimentaires prioritaires de la population.

2.2. En plus de la définition, il y a l'énumération des besoins alimentaires prioritaires.

Le congrès extraordinaire demande «l'augmentation sensible de la production à moyen terme dans les domaines suivants : production fourragère, production céréalière, tomate industrielle, cultures maraîchères et légumes secs *afin de satisfaire convenablement les besoins du marché et de limiter la dépendance alimentaire*.

«L'amélioration et l'augmentation de la production animale en vue de satisfaire les besoins en viande blanche et en œufs de consommation, de répondre aux besoins en lait et produits dérivés, de *maintenir le taux actuel de couverture des besoins en viandes rouges*».

Ainsi à travers cette énumération se trouve explicitée la notion de besoins alimentaires, et l'accent est mis plus sur l'objectif de sécurité alimentaire et de réduction de la dépendance alimentaire.

3) *Le cinquième congrès du parti FLN (décembre 1983)* réaffirme avec force la préoccupation de sécurité alimentaire par la satisfaction des besoins alimentaires prioritaires de la population et dégage les moyens de réalisation de cet objectif.

3.1. Dans la résolution «Agriculture, hydraulique, forêts et pêche» le congrès «réaffirme *le rôle fondamental de l'agriculture dans la sécurité alimentaire* pour le renforcement de l'indépendance nationale».

3.2. Priorité accordée à l'agriculture dans les plans de développement.

Le congrès «décide d'accorder dans les plans futurs de développement, *la priorité absolue à la promotion du secteur agricole, objectif* autour duquel devra s'articuler la politique économique et sociale du pays».

3.3. Priorité aux productions alimentaires de base dans les plans de développement agricole.

Le congrès recommande «que les objectifs de développement de l'agriculture prennent en compte la *nécessaire satisfaction des besoins alimentaires prioritaires des populations* selon un modèle national de consommation.»

Ainsi la sécurité alimentaire apparaît comme l'objectif privilégié de la stratégie de développement économique et social du pays dont la réalisation se fera en articulant la politique économique autour de l'agriculture et en axant la politique de développement rural sur les productions des biens alimentaires jugés prioritaires.

4) *La charte nationale enrichie (1986).*

La charte nationale enrichie, réaffirme que la question alimentaire est au centre des préoccupations de la révolution algérienne, précise que l'objectif premier de l'agriculture est la réalisation à long terme de l'autosuffisance alimentaire, et dégage les orientations de développement global et sectoriel en vue d'atteindre cet objectif.

4.1. La question alimentaire au centre des préoccupations de la révolution algérienne.

– «La révolution dans le domaine agricole vise à bouleverser radicalement les structures et les systèmes archaïques et à *gagner la bataille décisive destinée à éliminer progressivement la dépendance alimentaire*».

– «La garantie de *l'indépendance alimentaire doit constamment apparaître au nombre des préoccupations permanentes de la révolution.*»

– «La révolution dans le domaine agricole signifie également l'orientation de la production principalement vers la satisfaction des besoins nationaux.»

4.2. Délimitation du contour de la notion d'autosuffisance alimentaire.

– Dans le titre «Développement global» et plus précisément dans le chapitre relatif à la politique de développement rural, la charte nationale enrichie précise le contenu de l'autosuffisance alimentaire : «*L'autosuffisance alimentaire doit porter sur les produits stratégiques nécessaires à la satisfaction des besoins fondamentaux du pays.*»

– La charte nationale module, par ailleurs, la réalisation de cet objectif dans le temps : «La politique de développement rural vise également le développement de l'agriculture de manière à permettre (...) *la réalisation progressive* de l'autosuffisance alimentaire dans le temps.»

4.3. L'autosuffisance alimentaire, noyau central de la politique de développement rural et de la politique de développement global.

a) L'ensemble des orientations en matière de développement rural a pour axe privilégié l'autosuffisance alimentaire tant pour la valorisation et l'extension du patrimoine foncier (agriculture saharienne, agriculture de montagne) que pour l'orientation de la production (céréales, légumes secs, élevages, etc...).

«La culture des céréales notamment doit faire l'objet d'une intensification à même de relever les niveaux de production ; *le blé, demeurant la base alimentaire de notre société, sa production locale*

la plus élevée possible, devient un impératif de notre indépendance économique.»

Cet objectif d'autosuffisance alimentaire nécessite la modernisation des techniques de production, la mobilisation de l'ensemble des potentialités matérielles et humaines (ressources hydrauliques, formation des hommes, recherche scientifique).

b) Les orientations en matière de développement global sont déterminées à partir des impératifs du secteur agricole.

«La mise en oeuvre d'une politique de développement agricole visant l'autonomie alimentaire du pays ne peut se concevoir sans impliquer l'ensemble des opérateurs concernés à travers le pays.»

B. L'objectif de satisfaction des besoins alimentaires dans les plans de développement

Tous les plans de développement depuis 1967 assignent au secteur agricole une fonction principale : la couverture des besoins alimentaires de la population...

1) *Le premier plan quadriennal (1970-73)*, dans son préambule, précise que la «révolution agricole vise la restructuration complète de la production dont *l'objectif est de nourrir et de mieux nourrir une population en croissance rapide.*

Cette formulation renferme un aspect global puisqu'il s'agit de satisfaire l'ensemble des besoins alimentaires de l'ensemble de la population algérienne, mais aussi un aspect qualité puisque cette couverture des besoins doit permettre l'amélioration de l'alimentation. C'est ce qui ressort des programmes de production planifiés dont «les objectifs (...) tendent à traduire au maximum dans les faits *la volonté de satisfaire l'ensemble des besoins* par les ressources nationales».

Une telle affirmation montre que les paramètres déterminant des besoins de la demande et des potentialités nationales ne sont pas maîtrisés et qu'une réflexion préalable quant aux véritables contours de ces différentes notions n'avait pas été menée. Ainsi la question de la hiérarchisation des besoins alimentaires a été éludée. De même, les aspects liés à l'évolution des revenus et des prix des produits alimentaires, les relations entre ces dernières catégories et l'évolution des besoins n'ont pas été pris en compte. Ce qui s'est traduit par des incohérences dans la détermination des programmes de production des principaux biens alimentaires.

2) *Le deuxième plan quadriennal (1974-77)*, conserve la problématique en termes de besoins. D'après le rapport général, le secteur agricole se voit assigner l'objectif de couverture des besoins alimentaires de la population. Néanmoins une classification de ces besoins est introduite de même qu'est précisée la notion de «produits de base». L'agriculture doit fournir en priorité les produits de base (céréales, légumes secs, huiles végétales, viandes et laits).

Si l'orientation sélective, en ce qui concerne la satisfaction de la demande, est bien claire, les potentialités réelles en matière d'offre, précisément des produits de base, ne sont pas bien cernées et les moyens d'accroître l'offre de cette catégorie de produit, ne sont pas planifiés.

3) *Le premier plan quinquennal (1980-84).*

Une orientation nouvelle se dégage de ce plan : la politique de développement est centrée sur la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux de la population.

Dans le domaine agricole et plus spécialement en matière de biens alimentaires, la préoccupation à moyen terme semble être à réduction de la dépendance alimentaire, la concrétisation de l'objectif de couverture de l'ensemble des besoins, par la production nationale est attendu à plus long terme.

Ainsi le planificateur établit trois catégories de produits alimentaires en fonction du degré de dépendance, attendu en fin de période (1984).

– Les produits pour lesquels il n'y aurait plus de dépendance en 1984, donc couverture totale par la production nationale : légumes secs, fruits frais et secs, légumes frais, viandes blanches, oeufs de consommation et huile d'olive.

– Réduction du taux de dépendance pour :

- les céréales (48 % en 1980... 46,8 % en 1984) ;
- lait et produits laitiers (47 % en 1980... 43 % en 1984).

– Augmentation du taux de dépendance pour les viandes rouges : (12 % en 1980... 19 % en 1984).

L'analyse de ce qui précède montre que le planificateur a affiné les instruments d'évaluation des besoins alimentaires, et par ailleurs, il se dégage une meilleure appréciation des possibilités effectives de production.

4) *Le deuxième plan quinquennal (1984-89)* fixe au secteur agricole l'objectif de «satisfaction de nos besoins alimentaires à long terme» dont la concrétisation repose sur l'élaboration d'une stratégie de développement du secteur agricole centrée sur «la question alimentaire».

Cependant à moyen terme, il apparaît que «la priorité est accordée à la réduction de la dépendance alimentaire».

Par ailleurs, il existe une incohérence entre l'orientation retenue de réduction du recours à l'étranger et les programmes de production qui dégagent au contraire une aggravation de la dépendance pour un certain nombre de produits de base.

* *Pour les céréales* : le programme de production retenu, aboutit à une couverture de près de 50 % des besoins en céréales, en fin de période du plan. Ceci veut dire que le taux de dépendance admis est supérieur à 50 %. Or, dans le plan précédent (1er plan quinquennal) le degré de dépendance retenu, pour ce produit, n'était que de 46,8 %. Donc il y a *une prévision d'augmentation de la dépendance et non une réduction de celle-ci*.

* *Pour les viandes rouges* : la même incohérence est à relever puisque pour fin 1984, degré de dépendance prévu : 19 %, 2e plan, fin 1989, degré de dépendance prévu : 30 %

Donc il y a aggravation et une diminution de la dépendance pour ces produits.

* *Pour le lait, et produits dérivés* : 1er plan quinquennal, fin 1984 : taux de dépendance prévu : 43 %, 2e plan quinquennal, fin 1989 : taux de dépendance prévu : 64 %.

Conclusion

La prévision du deuxième plan quinquennal pour ces trois catégories de produits est l'augmentation de la dépendance. Ainsi la couverture des besoins alimentaires par la production nationale a évolué dans un sens restrictif et plus réaliste, prenant en considération les limites objectives de l'appareil productif national. Ainsi on passe de la notion de couverture de l'ensemble des besoins alimentaires de la population à la notion de satisfaction prioritaire des besoins stratégiques. Dans une troisième phase on vise la réduction de la dépendance alimentaire (1er plan quinquennal) et en dernière phase l'augmentation de cette dépendance (2e plan quinquennal) est admise.

Deuxième partie

Les politiques de développement de l'appareil productif agricole

Il s'agit, dans ce domaine, de promouvoir la modernisation du secteur agricole par une utilisation optimale des facteurs terre, capital technique et capital travail.

Etant donné que la terre constitue un facteur limitant en Algérie, le type de développement doit être de nature intensive. L'élévation des productivités des sols et l'augmentation des rendements reposent sur la consommation de plus en plus grande de capital technique et de capital travail par unité de surface.

Les actions et développement se sont faites dans trois directions :

- Extension et valorisation du capital foncier.
- Augmentation du capital technique.
- Moyens humains.

I. Extension et valorisation du capital foncier

1) Deux actions ont été menées depuis 1971 en vue d'augmenter les superficies agricoles travaillées.

a) La première action résulte de l'application de la révolution agraire (1^{re} et 2^e phase) qui a permis, d'une part de travailler des terres agricoles publiques, et d'autre part de mettre en culture des terres agricoles appartenant aux absentéistes.

b) Extension des superficies agricoles depuis 1983, date de la promulgation, et du début d'exécution de la loi relative à l'accession à la propriété foncière par la mise en valeur des terres.

Ainsi jusqu'à la fin de l'année 1985, il a été attribué 76.500 ha à 18.565 bénéficiaires dans les wilayas sahariennes, steppiques et du Nord.

Ces actions, ajoutées à celles récemment prises pour préserver le capital foncier productif, n'ont pas permis jusqu'à présent de contrebalancer les pertes (directes ou indirectes) d'importantes superficies de terres fertiles, conséquentes au fait que le développement industriel et urbain a eu pour assise les régions agricoles les plus riches du pays.

2) Valorisation du capital foncier.

L'agriculture algérienne se caractérise par deux constantes au niveau de l'utilisation des sols : faible intensité agricole et faiblesse de l'irrigation.

a) La faible intensité agricole résulte du maintien de techniques culturales, datant de la colonisation, qui privilégient les assolements, jachère labourée ou jachère pâturée, et qui se traduit par la mise au repos de près de la moitié des terres labourables. Les terres en jachère occupaient une superficie de 3.250.000 ha en 1979-1980 pour une superficie globale d'environ 7,5 millions d'ha. Des actions d'élévation de l'intensité agricole ont été initiées depuis plus de 10 ans, qui visent le remplacement de la jachère par les cultures fourragères ou des légumes secs. De même, depuis le début du deuxième plan quinquennal et dans le cadre du plan d'intensification agricole, un vaste programme de résorption de la jachère dans les zones favorables (ayant une pluviométrie supérieure à 450 mm) a été lancé.

b) L'irrigation : facteur important d'augmentation de la productivité agricole, l'irrigation s'est très peu développé malgré l'existence d'importantes potentialités.

Jusqu'en 1979, le faible dynamisme en matière de mobilisation des ressources hydrauliques, explique le faible taux des terres irriguées qui ne couvrent que 300.000 ha soit 4 % de superficie agricole utile totale. De cette superficie seulement 134.000 ha sont équipés et environ 62.000 ha sont effectivement irrigués.

Depuis le premier plan quinquennal un programme de mise en valeur hydro-agricole a été initié. Les actions entreprises concernent la rénovation des périmètres existants (assainissement et drainage), l'extension et la création de nouveaux périmètres.

Ainsi la petite et moyenne hydraulique connaît un réel démarrage par la création d'aire d'irrigation, de réalisation de forages et de nombreux petits barrages.

Ces actions de renforcement de la base foncière de l'agriculture algérienne n'ont eu que peu de résultats car elles n'ont touché, que d'une façon marginale le patrimoine foncier privé qui représente près de 60 % de la superficie utile. Jusqu'à présent, aucune réorganisation des structures foncières de ce secteur n'a été envisagée, malgré les résolutions du cinquième congrès du FLN (1983) dont l'une des dispositions recommandait la libération des transactions foncières afin de faciliter au niveau du secteur privé, la constitution d'exploitations agricoles viables. Le remembrement, seul moyen de lever la contrainte foncière constitue le préalable à la modernisation de ce secteur et conditionne le succès des programmes de soutien technique et économique accordés à ce secteur. L'introduction du progrès technique et l'utilisation des facteurs modernes de production ne peuvent se réaliser sans l'organisation rationnelle des structures foncières.

Le secteur agricole public, malgré les multiples transformations structurelles qu'il a subies, n'est pas arrivé à la forme d'organisation la plus adéquate de ses structures foncières. L'un des résultats négatifs de ces bouleversements successifs est sans contexte, la déstabilisation du secteur le plus riche de l'agriculture algérienne.

II. Approvisionnement en facteurs de production

L'intensification de la production agricole exige un approvisionnement régulier, en quantité, en facteurs de production adoptés.

Depuis le lancement du 1er plan quinquennal (1980-84) et dans le cadre de l'amélioration des conditions de fonctionnement de l'économie agricole, le secteur de l'agriculture qui connaissait un état de sous équipement, a accru rapidement son niveau de mécanisation. Il dispose de quantité, de plus en plus en rapport avec ses besoins, de matériel agricole, de semences, plants, engrais et produits phytosanitaires. Cette politique présente deux caractéristiques :

– Premièrement elle a beaucoup plus bénéficié au secteur privé agricole qui accroît sensiblement sa consommation d'intrants industriels. Ainsi il a triplé sa consommation d'engrais entre 1971 et 1981. Sa part dans la consommation de produits phytosanitaires est passée de 28 % en 1977 à 42 % en 1981. De même pour la période du premier plan quinquennal il a bénéficié de 49 % des nouvelles acquisitions de matériel de traction, 36 % du matériel de récolte, 33 % du matériel aratoire et 79 % de pompes-motopompes.

– Deuxièmement ce meilleur approvisionnement en facteur de production s'est fait par un recours important aux marchés extérieurs.

Ainsi en 1981-1982, l'importation représente :

- 70 % du matériel agricole.
- 54 % du matériel aratoire.
- 98 % du matériel de semi et épandage.
- 50 % des livraisons d'engrais
- 80 % des aliments de volailles.
- 80 % des plants de pommes de terre.

L'analyse de cette politique d'approvisionnement en facteurs de production montre que :

* Les résultats du développement industriel n'ont pas répondu aux impératifs du développement agricole. Les politiques industrielles n'ont pas pris en compte les choix arrêtés par les textes fondamentaux et les plans de développement. La faiblesse structurelle de la consommation des crédits alloués à l'agriculture est due aux faibles capacités de réalisation mise à la disposition du secteur agricole, lesquelles sont le résultat des faibles investissements dans les branches industrielles permettant d'accroître ces capacités de réalisation.

* L'augmentation des facteurs de production, à la disposition de la sphère agricole, ne règle pas la question de la distribution de ces facteurs de production. Qui en bénéficie ? Quels sont les mécanismes et les moyens mis en place pour que cette politique d'approvisionnement permette la concrétisation de l'objectif de réduction de la dépendance alimentaire.

III. Moyens humains

Le mode de développement choisi par l'Algérie a induit une allocation des ressources, inadéquate, et ceci au détriment principalement du secteur agricole. Ce secteur a connu, jusqu'à 1980 une grave déperdition de sa force vive, et le transfert vers les autres secteurs (industrie, BTP) de sa main-d'oeuvre la plus jeune et la plus qualifiée. La disparité des revenus et le manque ou l'insuffisance des infrastructures sociales ont constitué les causes essentielles de ce phénomène. Jusqu'en 1980 aucune action n'avait été entreprise pour envoyer ce mouvement préjudiciable au développement agricole.

La politique suivie, dans le cadre de la restructuration du secteur agricole public, en matière d'investissement travail a tenté de créer les conditions pour renforcer le potentiel humain à la disposition de ce secteur par un rajeunissement de la main-d'oeuvre agricole, l'augmentation du niveau d'encadrement technique et l'amélioration du niveau de qualification des producteurs. Les actions les plus importantes initiées depuis 1980 sont l'affectation d'ingénieurs gestionnaires, de techniciens, etc... dans les exploitations relevant du

secteur public, la réflexion autour de la question, de la vulgarisation en milieu rural.

Il est à remarquer que ces actions sont ponctuelles et partielles. Car d'une part elles ne s'intègrent pas dans le cadre d'une politique cohérente visant le maintien des jeunes agricultures dans les campagnes. D'autre part, ces actions n'ont pas, du tout concerné le secteur privé. Deux axes sont à privilégier pour mobiliser le plus grand nombre d'exploitants privés.

- * Elaboration d'une politique nationale de vulgarisation agricole qui tienne compte des particularités de ce secteur, de sa diversité et ceci aussi bien au niveau des programmes, que des méthodes et des moyens humains chargés de concrétiser cette politique.

- * Formation adaptée et pratique des jeunes ruraux.

- * Création de conditions minimales de vie sociale et culturelle dans les centres ruraux.

- * Réfléchir aux voies et moyens les plus adéquats d'insertion de la force de travail qualifiée (ingénieurs, techniciens, comptables, etc...) dans la sphère productive agricole.

Conclusion

Le développement de l'appareil productif agricole a été fortement limité par les faibles moyens de réalisations disponibles. Ce qui s'est traduit par des retards dans la réalisation des divers programmes de mise en valeur des terres, d'extension des surfaces agricoles, de mobilisation des ressources hydrauliques.

L'insuffisance des capacités, a ainsi freiné la concrétisation des objectifs d'intensification et de modernisation de la production agricole. Cette situation a pour causes essentielles :

- * La faible adéquation entre les objectifs de production et les ressources dégagées pour la mise en place et le développement des capacités de réalisation.

- * Le manque d'organisation des structures chargées des différents travaux agricoles, hydro-agricoles et de génie rural. Ces problèmes ont fortement ralenti la réalisation de certaines infrastructures telles que les silos à grain, les bâtiments d'élevage avicole, les unités d'aliment du bétail.

Troisième partie

Le développement des productions alimentaires

Depuis l'indépendance, et particulièrement depuis le premier plan quadriennal, l'Algérie a entrepris une politique de reconversion de sa production agricole en vue de l'adapter aux besoins alimentaires de la population.

Cette politique, basée sur une intensification des productions agricoles a visé au cours de la première période (1967-1980)

l'autosuffisance alimentaire du pays – cet objectif global est resté ambigu car il n'a pas été traduit en programmes quantifiés de développement de productions agricoles et ne comportait pas une hiérarchisation des priorités. Ceci a abouti au lancement d'actions de développement de productions agricoles tous azimuts. Le résultat a été une allocation inadéquate des ressources, déjà faibles, du secteur agricole et la non-réalisation des objectifs pour les productions prioritaires.

Aussi certains exemples d'incohérence entre l'objectif et les politiques de réalisation de cet objectif, peuvent être relevés :

– Le développement de la production de sucre a été décidée sans prendre en considération les faibles performances des unités déjà en place. De même les critères de rentabilité au niveau macro-économique qui recherche l'utilisation optimale des ressources, ne permettent pas de retenir la production du sucre.

– Le développement de la culture du mûrier à soie et de la lavande dans la wilaya de Tlemcen alors que les conditions favorisent plutôt le maraîchage et l'élevage. Le développement de ces productions, s'est traduit par une utilisation irrationnelle des moyens dans le secteur agricole et des surcoûts importants dans le secteur industriel par suite du sous-emploi, entre autre, des capacités de production installées.

Depuis le premier plan quinquennal, et essentiellement depuis 1984, il y a l'introduction d'une hiérarchie et la détermination d'objectifs prioritaires à réaliser. Ainsi le programme d'intensification accorde la priorité aux productions entrant dans la ration alimentaire de base (céréales, légumes secs, lait, etc...). Ainsi ont été élaborés des plans d'intensification des productions céréalières, des légumes secs, de la pomme de terre, etc...

Le développement des productions alimentaires a englobé les domaines suivants :

1) Les céréales :

Le programme d'intensification des productions porte sur l'accroissement des rendements par l'amélioration des semences, la fertilisation, la redéfinition des systèmes d'assolement, l'utilisation de matériels aratoires adaptés à la céréaliculture algérienne, le soutien à la production des semences.

Pour le blé tendre : introduction de variétés à haut rendement sur des superficies importantes (variétés mexicaines et italiennes) et très forte augmentation de la consommation d'engrais. Ce programme a essentiellement concerné le secteur socialiste.

Pour le blé dur : il n'y a pas eu d'actions particulières, le secteur privé a continué à privilégier le blé dur. Avec le développement de l'élevage, le secteur privé s'oriente de plus en plus vers la production d'orge car plus rentable sur le plan financier d'où une préférence de

plus en plus nette de ce secteur en faveur de l'alimentation animale et au détriment de l'alimentation humaine. Tout cela explique la faiblesse des réalisations par rapport aux objectifs. La production céréalière par tête et par an est en baisse. Sa part dans la couverture des besoins nationaux ne cesse de diminuer. Elle est passée de 88 % en 1969 à 20 % en 1984.

2) Les légumes secs :

Accroissement des superficies emblavées (120.000 ha en 1980 et 150.000 ha en 1984) et adoption d'un programme d'intensification basés sur la mécanisation pour pallier au manque de main-d'oeuvre.

Les résultats laissent apparaître un déclin de la production (666.000 qx en 1974, 500.000 qx en 1983) et une baisse du taux de couverture des besoins par la production nationale (60 % en 1974, 25 % en 1983).

La production de légumes secs se caractérise par ses mauvaises performances, le rendement moyen durant les dernières années est de 2 qx/ha.

3) Vignoble :

Un programme de reconversion a été engagé par l'arrachage de la vigne de cuve. Ainsi les superficies sont passées de 355.000 ha en 1962 à 182.000 ha en 1983. Les reconversions se sont faites au profit de la vigne de table dont les superficies sont passées de 8.000 ha en 1969 à 36.000 ha en 1984, et ont favorisé plus particulièrement les cultures fourragères qui sont passées de 63.000 ha en 1969 à 357.000 ha en 1983.

Ce processus de reconversion a touché essentiellement le secteur public. La production du vignoble connaît une chute du rendement (45 hl/ha en 1962, 12 hl en 1982) et une baisse continue de la productivité.

4) Les maraîchages :

Augmentation importante des superficies consacrées aux productions maraîchères. Ce qui s'est traduit par un doublement des productions entre 1967 et 1983. La culture de pomme de terre occupait jusqu'en 1983, 33 % des surfaces.

Jusqu'à la fin du premier plan quinquennal l'intensification de cette culture était limitée par l'insuffisance des terres irriguées, la forte dépendance en matière de semences, la faiblesse de la fertilisation et de la mécanisation. La production n'arrive pas à satisfaire la demande. Ainsi le volume des importations a triplé entre 1967 et 1983.

Cette culture a connu un essor important depuis 1984-1985 qui se traduit par une augmentation des productions et une amélioration des rendements (66 qx/ha en 1983-84, 91,2 qx/ha en 1984-85).

5) Lait :

Le programme d'intensification de la production laitière n'a pu être réalisé car l'insuffisance des disponibilités alimentaires, en quantité et en qualité, limite l'augmentation des effectifs de vaches laitières. L'élevage bovin laitier exige une alimentation à base de fourrage de haute valeur nutritive dont la production est liée aux disponibilités en eau d'irrigation. Ce retard accumulé dans le développement de la production laitière se traduit par une baisse du taux de couverture des besoins par la production nationale qui passe de 70 % en 1970 à 30 % en 1985. Il faut d'ailleurs rappeler que la production nationale est basée sur la reconstitution de la poudre de lait entièrement importée – le taux d'intégration du lait local dans cette production est encore très faible (5 à 6 % en 1983). Le faible développement de la production laitière s'est traduit par l'augmentation de la facture laitière qui atteint 1,8 milliards de DA en 1985 et qui fait de l'Algérie l'un des plus grands importateurs de lait et de produits laitiers.

6) Viandes rouges :

La production de viandes rouges a doublé entre 1968 et 1983 (76.000 tonnes à 150.000 tonnes) son taux de croissance a été de 3 à 4 % par an, et compte tenu de l'accroissement démographique, on peut dire que la production nationale par habitant a stagné. Le déficit a été couvert par le recours à l'importation qui avec 50.000 t en 1983 représente 25 % de la demande nationale (200.000 t annuellement). La contrainte majeure que connaît ce secteur est que plus de 90 % du cheptel est élevé en système extensif sur des pâturages dégradés.

7) Aviculture :

La production de viandes blanches a été multipliée par six entre 1968 et 1984 (96.000 t en 1968, 144.000 t en 1984). Ce qui a permis de faire passer la consommation par tête et par an de 4,5 kg en 1979 à 7 kg en 1984...

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'encouragement à l'acquisition des modules de poulaillers et au financement de la construction et de l'équipement des poulaillers.

Cette performance a permis l'arrêt de toute importation de viandes blanches et d'oeufs pour la consommation depuis 1984. Mais avec le développement de la production avicole s'est accrue l'importation des inputs (alimentation du cheptel, reproductrices chair, poussins, poulettes démarrées, produits vétérinaires). Ainsi pour l'an 2000, les besoins en aliments de volailles (aliment confondu) sont estimés par le secteur concerné, à environ 27 millions de qx, soit l'équivalent de 1,7 milliard de DA en devises.

Au terme de cette analyse, il apparaît que :

- 1) Le taux de dépendance alimentaire ne cesse de croître. En proportion des importations totales, la part des dépenses

d'importations alimentaires qui avoisinait 18,8 % en 1980 a atteint 22,2 % en 1985 et 25 % en 1986.

2) Que les importations contribuent fortement à la constitution calorique et protéinique de la ration moyenne.

Aussi en 1979, une calorie sur deux était importée, alors qu'en 1984 2 calories sur 3 sont importées.

3) L'amélioration quantitative et qualitative de la ration moyenne est due à l'augmentation de la consommation des produits céréaliers, légumes secs, sucre, huiles végétales et lait. Or, cette catégorie de produits est celle dont le taux de couverture des besoins pour le recours aux importations ne cesse de croître. Ce sont ces produits qui interviennent le plus dans la ration moyenne. Aussi les céréales et les légumes secs interviennent pour près de 65 % dans la ration calorifique et 75 % dans les protéines.

4) La sécurité alimentaire apparaît de plus en plus menacée car reposant sur les capacités financières du pays à prendre en charge le recours à l'étranger pour assurer la ration de base, de la moyenne partie de la population. Elle va être fonction du déterminant principal des moyens financiers du pays, à savoir la conjoncture des prix des hydrocarbures. Par rapport aux recettes d'exportation les importations de produits alimentaires ont représenté 12,75 % en 1980, près de 30 % en 1986.

5) Les importations alimentaires qui ne représentaient que 43,5 % des importations de biens d'équipements en 1964, en compte en 1980, plus de 70 %. D'où le risque de compétition entre ces importations et celles des biens nécessaires au fonctionnement et au développement des industries.

Par ailleurs les politiques visant à réduire la dépendance alimentaire du pays n'ont eu que de faibles résultats jusqu'à présent car il y a une inadéquation entre l'objectif et les moyens (notamment instruments de régulation) pour le réaliser.

L'inexistence d'un système cohérent d'instrument d'orientation de la production agricole, a finalement favoriser les productions commerciales (cultures maraîchères, etc... et même élevage) au détriment des denrées de base.

L'ensemble des mesures tend à réaliser les objectifs des producteurs, donc la rentabilité financière et non les objectifs de la planification nationale notamment en matière de production de denrées de base.

Ainsi les multiples subventions à la production, les facilités de crédit, la libéralisation de la commercialisation de certaines productions donnent des avantages considérables au producteur sans aucune contre-partie. Ainsi le système des contrats, qui constitue l'un des moyens de réalisation des objectifs de productions pour l'Etat, est faiblement développé.

Conclusion générale

Quelles sont les perspectives en matière de sécurité alimentaire ?

1) Le moyen le plus sûr, théoriquement, pour garantir la sécurité alimentaire d'un pays est la couverture des besoins par l'offre nationale.

Dans le cas de l'Algérie, les hypothèses les plus optimistes ne permettent pas d'espérer un tel résultat pour l'an 2000. Quatre produits alimentaires fournissent le 3/4 de la ration alimentaire de l'Algérien moyen. Pour deux de ces produits : les huiles végétales alimentaires et le sucre, les besoins sont couverts à 100 % par les importations (au niveau national, il n'y a que l'activité raffinage). Ces programmes de développement des productions alimentaires ne concernent ni les graines oléagineuses, ni la betterave à sucre ou la canne à sucre.

Pour les céréales avec l'hypothèse d'une utilisation optimale des potentialités de production, la production ne peut dépasser 30 millions de qx. Si les besoins, consommation humaine et alimentaire animale (viandes rouges et aviculture) sont évalués à 90 millions de Qx, d'où une importation d'au moins 60 millions de quintaux.

Pour le lait et les produits dérivés, les prévisions sur l'an 2000 tablent sur un accroissement de l'ordre de 80 % environ des quantités importées.

2) Les disponibilités financières, en équivalent devises, constituent la seconde possibilité d'assurer la sécurité alimentaire. Dans ce cas la capacité de l'économie nationale à dégager ces ressources financières va jouer un rôle déterminant pour assurer ou non la sécurité alimentaire. Pour l'évaluation de cette capacité, il y a lieu de tenir compte d'un certain nombre de contraintes objectives.

- Baisse tendancielle des cours des matières premières, qui pour l'Algérie constitue la quasi-totalité de ses exportations.
- Grande rigidité de l'appareil de production qui freine l'augmentation rapide des exportations hors hydrocarbures, à des prix rémunérateurs.
- Augmentation de la consommation nationale de l'énergie, et des produits dérivés.

BIBLIOGRAPHIE

1. Charte de la révolution agraire 1971.
2. Charte nationale 1976.
3. Résolution de la 3ème session du Comité central.
4. Résolution des congrès du FLN.
5. Rapport général du 1er Plan quadriennal SEP.
6. Rapport général du 2ème Plan quadriennal SEP.
7. Rapport général du 1er Plan quinquennal MPAT.

8. Rapport général du 2ème Plan quinquennal MPAT.
9. Synthèse du bilan économique et social de la décennie 1967/78.
10. Bilan du 1er Plan quinquennal 1980-1984.
11. L'intensification de la production agricole MAP, 1984.
12. Rapports relatifs à l'évaluation du secteur agricole ; Secrétariat permanent du Comité central du FLN, 1985 et 1986.

Notes

[*] Chargé de cours, institut des sciences économiques d'Alger.